



VITAM
IMPENDERE
VERO.

N^o 167612 1/2



167612



Library
of the
University of Toronto





ŒUVRES
POSTHUMES

DE

J. J. ROUSSEAU.

TOME ONZIÈME.



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

ŒUVRES
POSTHUMES

DE

JEAN-JAQUES ROUSSEAU,

OU

RECUEIL

DE PIÈCES MANUSCRITES,

*Pour servir de SUPPLÈMENT aux Editions
publiées pendant sa Vie.*

TOME ONZIÈME.



GENÈVE.

M, DCC. LXXXIII.



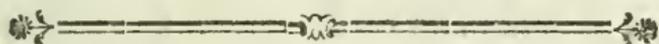
PROJET

POUR

L'ÉDUCATION

DE MONSIEUR

DE SAINTE-MARIE.



VOUS m'avez fait l'honneur, Monsieur, de me confier l'instruction de Mrs. vos enfans. C'est à moi d'y répondre par tous mes soins & par toute l'étendue des lumières que je puis avoir ; & j'ai cru que pour cela, mon premier objet devoit être de bien connoître les sujets auxquels j'aurai affaire : c'est à quoi j'ai principalement employé le tems qu'il y a que j'ai l'honneur d'être dans votre maison, & je crois d'être suffisamment au fait à cet égard pour pouvoir régler là - dessus le plan de leur éducation. Il n'est pas nécessaire que je vous fasse compliment, Monsieur, sur ce que j'y ai remarqué d'avantageux.

Supplément. Tome XI. A

l'affection que j'ai conçue pour eux se déclarera par des marques plus solides que des louanges , & ce n'est pas un pere aussi tendre & aussi éclairé que vous l'êtes , qu'il faut instruire des belles qualités de ses enfans.

Il me reste à présent , Monsieur , d'être éclairci par vous - même des vues particulières que vous pouvez avoir sur chacun d'eux , du degré d'autorité que vous êtes dans le dessein de m'accorder à leur égard , & des bornes que vous donnerez à mes droits pour les récompenses & les châtimens.

Il est probable , Monsieur , que m'ayant fait la faveur de m'agréer dans votre maison avec un appointement honorable & des distinctions flatteuses , vous avez attendu de moi des effets qui répondissent à des conditions si avantageuses , & l'on voit bien qu'il ne falloit pas tant de frais ni de façons pour donner à Messieurs vos enfans un précepteur ordinaire qui leur apprît le rudiment , l'orthographe & le catéchisme : je me promets bien aussi de justifier de tout mon pouvoir les espérances favorables que vous avez pu con-

devoir sur mon compte , & tout plein d'ailleurs de fautes & de foibleſſes vous ne me trouverez jamais à me démentir un instant ſur le zele & l'attachement que je dois à mes élèves.

Mais , Monsieur , quelques ſoins & quelques peines que je puiſſe prendre , le ſuccès eſt bien éloigné de dépendre de moi ſeul. C'eſt l'harmonie parfaite qui doit régner entre nous , la confiance que vous daignerez m'accorder , & l'autorité que vous me donnerez ſur mes élèves qui décidera de l'effet de mon travail. Je crois , Monsieur , qu'il vous eſt tout manifeſte qu'un homme qui n'a ſur des enfans des droits de nulle eſpece , ſoit pour rendre ſes inſtructions aimables , ſoit pour leur donner du poids , ne prendra jamais d'afſendant ſur des eſprits qui , dans le fond , quelque précoces qu'on les veuille ſuppoſer , régrent toujours à certain âge les trois quarts de leurs opérations ſur les impreſſions des ſens. Vous ſentez auſſi qu'un maître obligé de porter ſes plaintes ſur toutes les fautes d'un enfant , ſe gardera bien , quand il le pourroit avec bienséance , de ſe rendre inſupportable en renouvel-

lant fans cefse de vaines lamentations ; & d'ailleurs , mille petites occasions décisives de faire une correction , ou de flatter à propos , s'échappent dans l'absence d'un pere & d'une mere , ou dans des momens où il seroit mefféant de les interrompre aussi désagréablement , & l'on n'est plus à tems d'y revenir dans un autre instant , où le changement des idées d'un enfant lui rendroit pernicious ce qui auroit été salutaire : enfin un enfant qui ne tarde pas à s'appercevoir de l'impuissance d'un maître à son égard , en prend occasion de faire peu de cas de ses défenses & de ses préceptes , & de détruire sans retour l'ascendant que l'autre s'efforçoit de prendre. Vous ne devez pas croire , Monsieur , qu'en parlant sur ce ton-là , je souhaite de me procurer le droit de maltraiter Mrs. vos enfans par des coups ; je me suis toujours déclaré contre cette méthode ; rien ne me paroîtroit plus triste pour M. de Ste. Marie que s'il ne restoit que cette voie de le réduire , & j'ose me promettre d'obtenir désormais de lui tout ce qu'on aura lieu d'en exiger , par des voies moins dures & plus convenables , si vous goûtez le plan

que j'ai l'honneur de vous proposer D'ailleurs, à parler franchement, si vous pensez, Monsieur, qu'il y eût de l'ignominie à Monsieur votre fils d'être frappé par des mains étrangères, je trouve aussi de mon côté qu'un honnête homme ne feroit gueres mettre les siennes à un usage plus honteux que de les employer à maltraiter un enfant : mais à l'égard de M. de Ste. Marie, il ne manque pas de voies de le châtier dans le besoin, par des mortifications qui lui feroient encore plus d'impression, & qui produiroient de meilleurs effets ; car dans un esprit aussi vif que le sien, l'idée des coups s'effacera aussi-tôt que la douleur, tandis que celle d'un mépris marqué, ou d'une privation sensible, y restera beaucoup plus long-tems.

Un maître doit être craint ; il faut pour cela que l'élève soit bien convaincu qu'il est en droit de le punir : mais il doit surtout être aimé, & quel moyen a un gouverneur de se faire aimer d'un enfant à qui il n'a jamais à proposer que des occupations contraires à son goût, si d'ailleurs il n'a le pouvoir de lui accorder certaines

petites douceurs de détail qui ne coûtent presque ni dépenses ni perte de tems , & qui ne laissent pas , étant ménagées à propos , d'être extrêmement sensibles à un enfant , & de l'attacher beaucoup à son maître. J'appuyeraï peu sur cet article , parce qu'un pere peut sans inconvénient , se conserver le droit exclusif d'accorder des graces à son fils , pourvu qu'il y apporte les précautions suivantes , nécessaires sur-tout à M. de Ste. Marie dont la vivacité , & le penchant à la dissipation demandent plus de dépendance. 1^o. Avant que de lui faire quelque cadeau , savoir secrètement du gouverneur s'il a lieu d'être satisfait de la conduite de l'enfant. 2^o. Déclarer au jeune homme que quand il a quelque grace à demander , il doit le faire par la bouche de son gouverneur , & que s'il lui arrive de la demander de son chef, cela seul suffira pour l'en exclure. 3^o. Prendre de-là occasion de reprocher quelquefois au gouverneur qu'il est trop bon , que son trop de facilité nuira aux progrès de son élève , & que c'est à sa prudence à lui de corriger ce qui manque à la modération d'un enfant. 4^o. Que si le maître croit avoir

quelque raison de s'opposer à quelque cadeau qu'on voudroit faire à son élève, refuser absolument de le lui accorder, jusqu'à ce qu'il ait trouvé le moyen de fléchir son précepteur. Au reste, il ne fera point du tout nécessaire d'expliquer au jeune enfant dans l'occasion qu'on lui accorde quelque faveur précisément parce qu'il a bien fait son devoir : mais il vaut mieux qu'il conçoive que les plaisirs & les douceurs sont les suites naturelles de la sagesse & de la bonne conduite, que s'il les regardoit comme des récompenses arbitraires qui peuvent dépendre du caprice, & qui dans le fond ne doivent jamais être proposées pour l'objet, & le prix de l'étude & de la vertu.

Voilà tout au moins, Monsieur, les droits que vous devez m'accorder sur M. votre fils, si vous souhaitez de lui donner une heureuse éducation, & qui réponde aux belles qualités qu'il montre à bien des égards, mais qui actuellement sont offusquées par beaucoup de mauvais plis qui demandent d'être corrigés à bonne heure, & avant que le tems ait rendu la chose impossible. Cela est si vrai, qu'il s'en faut

dra beaucoup , par exemple , que tant de précautions ne soient nécessaires envers M. de Condillac , il a autant besoin d'être poussé que l'autre d'être retenu , & je ferois bien prendre de moi-même tout l'ascendant dont j'aurai besoin sur lui : mais pour M. de Ste. Marie , c'est un coup de partie pour son éducation , que de lui donner une bride qu'il sente & qui soit capable de le retenir , & dans l'état où sont les choses , les sentimens que vous souhaitez , Monsieur , qu'il ait sur mon compte , dépendent beaucoup plus de vous que de moi-même.

Je suppose toujours , Monsieur , que vous n'auriez garde de confier l'éducation de Mrs. vos enfans à un homme que vous ne croiriez pas digne de votre estime , & ne pensez point , je vous prie , que par le parti que j'ai pris de m'attacher sans réserve à votre maison dans une occasion délicate , j'aye prétendu vous engager vous-même en aucune manière ; il y a bien de la différence entre nous : en faisant mon devoir autant que vous m'en laisserez la liberté , je ne suis responsable de rien , & dans le fond , comme vous

êtes, Monsieur, le maître & le supérieur naturel de vos enfans, je ne suis pas en droit de vouloir à l'égard de leur éducation, forcer votre goût de se rapporter au mien; ainsi après vous avoir fait les représentations qui m'ont paru nécessaires, s'il arrivoit que vous n'en jugeassiez pas de même, ma conscience seroit quitte à cet égard, & il ne me resteroit qu'à me conformer à votre volonté. Mais pour vous, Monsieur, nulle considération humaine ne peut balancer ce que vous devez aux mœurs & à l'éducation de Mrs vos enfans, & je ne trouverois nullement mauvais qu'après m'avoir découvert des défauts, que vous n'auriez peut-être pas d'abord apperçus, & qui seroient d'une certaine conséquence pour mes élèves, vous vous pourvussiez ailleurs d'un meilleur sujet.

J'ai donc lieu de penser que tant que vous me souffrez dans votre maison, vous n'avez pas trouvé en moi de quoi effacer l'estime dont vous m'aviez honoré. Il est vrai, Monsieur, que je pourrois me plaindre que dans les occasions où j'ai pu commettre quelque faute, vous ne m'avez pas

fait l'honneur de m'en avertir tout uniment, c'est une grace que je vous ai demandée en entrant chez vous, & qui marquoit du moins ma bonne volonté, & si ce n'est en ma propre considération, ce seroit du moins pour celle de Mrs. vos enfans, de qui l'intérêt seroit que je devinssé un homme parfait, s'il étoit possible.

Dans ces suppositions, je crois, Monsieur, que vous ne devez pas faire difficulté de communiquer à M. votre fils les bons sentimens que vous pouvez avoir sur mon compte, & que comme il est impossible que mes fautes & mes foiblesses échappent à des yeux aussi clair-voyans que les vôtres, vous ne sauriez trop éviter de vous en entretenir en sa présence : car ce sont des impressions qui portent coup, & comme dit M. de la Bruyere, le premier soin des enfans est de chercher les endroits foibles de leurs maîtres pour acquérir le droit de les mépriser : or, je demande quelle impression pourroient faire les leçons d'un homme pour qui son écolier auroit du mépris ?

Pour me flatter d'un heureux succès dans l'éducation de M. votre fils, je ne

puis donc pas moins exiger que d'en être aimé, craint & estimé. Que si l'on me répondoit que tout cela devoit être mon ouvrage, & que c'est ma faute si je n'y ai pas réussi, j'aurois à me plaindre d'un jugement si injuste; vous n'avez jamais eu d'explication avec moi sur l'autorité que vous me permettiez de prendre à son égard, ce qui étoit d'autant plus nécessaire que je commence un métier que je n'ai jamais fait, que lui ayant trouvé d'abord une résistance parfaite à mes instructions & une négligence excessive pour moi, je n'ai su comment le réduire; & qu'au moindre mécontentement il couroit chercher un asyle inviolable auprès de son papa, auquel peut-être il ne manquoit pas ensuite de conter les choses comme il lui plaisoit.

Heureusement le mal n'est pas grand; à l'âge où il est, nous avons eu le loisir de nous tâtonner pour ainsi dire réciproquement, sans que ce retard ait pu porter encore un grand préjudice à ses progrès, que d'ailleurs la délicatesse de sa santé n'auroit pas permis de pousser beaucoup (*):

(*) Il étoit fort languissant quand je suis entré dans la maison; aujourd'hui sa santé s'affermir visiblement.

mais comme les mauvaises habitudes , dangereuses à tout âge , le font infiniment plus à celui-là , il est tems d'y mettre ordre sérieusement : non pour le charger d'études & de devoirs , mais pour lui donner à bonne heure un pli d'obéissance & de docilité qui se trouve tout acquis quand il en fera tems.

Nous approchons de la fin de l'année ; vous ne sauriez , Monsieur , prendre une occasion plus naturelle que le commencement de l'autre pour faire un petit discours à Monsieur votre fils à la portée de son âge , qui lui mettant devant les yeux les avantages d'une bonne éducation , & les inconvéniens d'une enfance négligée , le dispose à se prêter de bonne grace à ce que la connoissance de son intérêt bien entendu nous fera dans la suite exiger de lui. Après quoi , vous auriez la bonté de me déclarer en sa présence que vous me rendez le dépositaire de votre autorité sur lui , & que vous m'accordez sans réserve le droit de l'obliger à remplir son devoir par tous les moyens qui me paroîtront convenables , lui ordonnant , en conséquence , de m'obéir comme

à vous-même, sous peine de votre indignation. Cette déclaration qui ne fera que pour faire sur lui une plus vive impression, n'aura d'ailleurs d'effet que conformément à ce que vous aurez pris la peine de me prescrire en particulier.

Voilà, Monsieur, les préliminaires qui me paroissent indispensables pour s'assurer que les soins que je donnerai à Monsieur votre fils ne seront pas des soins perdus. Je vais maintenant tracer l'esquisse de son éducation, telle que j'en avois conçu le plan sur ce que j'ai connu jusqu'ici de son caractère & de vos vues. Je ne le propose point comme une règle à laquelle il faille s'attacher, mais comme un projet qui ayant besoin d'être refondu & corrigé par vos lumières & par celles de M. l'abbé de..... servira seulement à lui donner quelque idée du génie de l'enfant à qui nous avons à faire, & je m'estimerai trop heureux que M. votre frere veuille bien me guider dans les routes que je dois tenir: il peut être assuré que je me ferai un principe inviolable de suivre entièrement & selon toute la petite portée de mes lumières & de mes talens, les routes qu'il

aura pris la peine de me prescrire avec votre agrément.

Le but que l'on doit se proposer dans l'éducation d'un jeune homme , c'est de lui former le cœur , le jugement , & l'esprit ; & cela dans l'ordre que je les nomme : la plupart des maîtres , les pedans sur-tout , regardent l'acquisition & l'entassement des sciences comme l'unique objet d'une belle éducation , sans penser que souvent comme dit Moliere :

Un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant.

D'un autre côté bien des peres méprisant assez tout ce qu'on appelle études , ne se soucient gueres que de former leurs enfans aux exercices du corps & à la connoissance du monde. Entre ces extrémités nous prendrons un juste milieu pour conduire M. votre fils ; les sciences ne doivent pas être négligées , j'en parlerai tout-à-l'heure , mais aussi elles ne doivent pas précéder les mœurs , sur-tout dans un esprit pétillant & plein de feu , peu capable d'attention jusqu'à un certain âge & dont le caractère se trouvera décidé très à bonne heure. A quoi sert à un homme le savoir

de Varron , si d'ailleurs il ne fait pas penser juste : que s'il a eu le malheur de laisser corrompre son cœur, les sciences sont dans sa tête comme autant d'armes entre les mains d'un furieux. De deux personnes également engagées dans le vice, le moins habile fera toujours le moins de mal, & les sciences, même les plus spéculatives & les plus éloignées en apparence de la société, ne laissent pas d'exercer l'esprit, & de lui donner en l'exerçant une force dont il est facile d'abuser dans le commerce de la vie quand on a le cœur mauvais.

Il y a plus à l'égard de M. de Ste. Marie. Il a conçu un dégoût si fort contre tout ce qui porte le nom d'étude & d'application, qu'il faudra beaucoup d'art & de tems pour le détruire, & il seroit fâcheux que ce tems-là fût perdu pour lui : car il y auroit trop d'inconvéniens à le contraindre, & il vaudroit encore mieux qu'il ignorât entièrement ce que c'est qu'études & que sciences que de ne les connoître que pour les détester.

A l'égard de la religion & de la morale ; ce n'est point par la multiplicité

des préceptes qu'on pourra parvenir à lui en inspirer des principes solides qui servent de règle à sa conduite pour le reste de sa vie. Excepté les élémens à la portée de son âge, on doit moins songer à fatiguer sa mémoire d'un détail de loix & de devoirs, qu'à disposer son esprit & son cœur à les connoître & à les goûter, à mesure que l'occasion se présentera de les lui développer; & c'est par-là même que ces préparatifs sont tout-à-fait à la portée de son âge & de son esprit, parce qu'ils ne renferment que des sujets curieux & intéressans sur le commerce civil, sur les arts & les métiers, & sur la maniere variée dont la Providence a rendu tous les hommes utiles & nécessaires les uns aux autres. Ces sujets qui sont plutôt des matieres de conversations & de promenades que d'études réglées, auront encore divers avantages dont l'effet me paroît infaillible.

Premièrement; n'affectant point désagréablement son esprit par des idées de contrainte & d'étude réglée, & n'exigeant pas de lui une attention pénible & continue, ils n'auront rien de nuisible à sa santé.

tanté. En second lieu , ils accoutumeront à bonne heure son esprit à la réflexion & à considérer les choses par leurs suites & par leurs effets. 3°. Ils le rendront curieux & lui inspireront du goût pour les sciences naturelles.

Je devrois ici aller au - devant d'une impression qu'on pourroit recevoir de mon projet , en s'imaginant que je ne cherche qu'à m'égayer moi-même & à me débarasser de ce que les leçons ont de sec & d'ennuyeux pour me procurer une occupation plus agréable. Je ne crois pas , Monsieur , qu'il puisse vous tomber dans l'esprit de penser ainsi sur mon compte. Peut - être jamais homme ne se fit une affaire plus importante que celle que je me fais de l'éducation de Mrs. vos enfans , pour peu que vous veuilliez seconder mon zele : vous n'avez pas eu lieu de vous appercevoir jusqu'à présent que je cherche à fuir le travail ; mais je ne crois point que pour se donner un air de zele & d'occupation , un maître doive affecter de surcharger ses élèves d'un travail rebutant & sérieux , de leur montrer toujours une contenance sévère & fâchée ,

& de se faire ainsi à leurs dépens la réputation d'homme exact & laborieux. Pour moi, Monsieur, je le déclare une fois pour toutes ; jaloux jusqu'au scrupule de l'accomplissement de mon devoir, je suis incapable de m'en relâcher jamais : mon goût ni mes principes ne me portent ni à la paresse ni au relâchement : mais de deux voies pour m'assurer le même succès, je préférerai toujours celle qui coûtera le moins de peine & de désagrément à mes élèves, & j'ose assurer, sans vouloir passer pour un homme très-occupé, que moins ils travailleront en apparence, & plus en effet je travaillerai pour eux.

S'il y a quelques occasions où la sévérité soit nécessaire à l'égard des enfans, c'est dans les cas où les mœurs sont attaquées, ou quand il s'agit de corriger de mauvaises habitudes. Souvent, plus un enfant a d'esprit & plus la connoissance de ses propres avantages le rend indocile sur ceux qui lui restent à acquérir. De-là, le mépris des inférieurs, la désobéissance aux supérieurs, & l'impolitesse avec les égaux : quand on se croit parfait, dans quels travers ne donne-t-on pas ? M. de

Ste. Marie a trop d'intelligence pour ne pas sentir ses belles qualités, mais si l'on n'y prend garde il y comptera trop, & négligera d'en tirer tout le parti qu'il faudroit. Ces semences de vanité ont déjà produit en lui bien des petits penchans nécessaires à corriger. C'est à cet égard, Monsieur, que nous ne saurions agir avec trop de correspondance, & il est très-important que dans les occasions où l'on aura lieu d'être mécontent de lui, il ne trouve de toutes parts qu'une apparence de mépris & d'indifférence, qui le mortifiera d'autant plus que ces marques de froideur ne lui seront point ordinaires. C'est punir l'orgueil par ses propres armes & l'attaquer dans sa source même, & l'on peut s'assurer que M. de Ste. Marie est trop bien né pour n'être pas infiniment sensible à l'estime des personnes qui lui sont chères.

La droiture du cœur, quand elle est affermie par le raisonnement, est la source de la justesse de l'esprit; un honnête homme pense presque toujours juste, & quand on est accoutumé dès l'enfance à ne pas s'étourdir sur la réflexion, & à ne se

livrer au plaisir présent qu'après en avoir pesé les suites & balancé les avantages avec les inconvéniens, on a presque, avec un peu d'expérience, tout l'acquis nécessaire pour former le jugement. Il semble en effet, que le bon sens dépend encore plus des sentimens du cœur que des lumieres de l'esprit, & l'on éprouve que les gens les plus savans & les plus éclairés ne sont pas toujours ceux qui se conduisent le mieux dans les affaires de la vie : ainsi après avoir rempli M. de Ste. Marie de bons principes de morale, on pourroit le regarder en un sens comme assez avancé dans la science du raisonnement : mais s'il est quelque point important dans son éducation, c'est sans contredit celui-là, & l'on ne sauroit trop bien lui apprendre à connoître les hommes, à savoir les prendre par leurs vertus & même par leurs foibles pour les amener à son but, & à choisir toujours le meilleur parti dans les occasions difficiles. Cela dépend en partie de la maniere dont on l'exercera à considérer les objets & à les retourner de toutes leurs faces, & en partie de l'usage du monde. Quant au pre-

mier point, vous y pouvez contribuer beaucoup, Monsieur, & avec un très-grand succès, en feignant quelquefois de le consulter sur la maniere dont vous devez vous conduire dans des incidens d'invention; cela flattera sa vanité, & il ne regardera point comme un travail le tems qu'on mettra à délibérer sur une affaire où sa voix fera comptée pour quelque chose. C'est dans de telles conversations qu'on peut lui donner le plus de lumieres sur la science du monde, & il apprendra plus dans deux heures de tems par ce moyen, qu'il ne feroit en un an par des instructions en regle; mais il faut observer de ne lui présenter que des matieres proportionnées à son âge, & surtout l'exercer long-tems sur des sujets où le meilleur parti se présente aisément, tant afin de l'amener facilement à le trouver comme de lui-même, que pour éviter de lui faire envifager les affaires de la vie, comme une suite de problêmes où les divers partis paroissant également probables, il feroit presque indifférent de se déterminer plutôt pour l'un que pour l'autre, ce qui le meneroit à l'indolence dans

le raisonnement & à l'indifférence dans la conduite.

L'usage du monde est aussi d'une nécessité absolue & d'autant plus pour M. de Ste. Marie que, né timide, il a besoin de voir souvent compagnie pour apprendre à s'y trouver en liberté, & à s'y conduire avec ces graces & cette aisance qui caractérisent l'homme du monde & l'homme aimable. Pour cela, Monsieur, vous auriez la bonté de m'indiquer deux ou trois maisons où je pourrois le mener quelquefois par forme de délassement & de récompense; il est vrai qu'ayant à corriger en moi-même les défauts que je cherche à prévenir en lui, je pourrois paroître peu propre à cet usage. C'est à vous Monsieur & à Madame sa mere à voir ce qui convient, & à vous donner la peine de le conduire quelquefois avec vous si vous jugez que cela lui soit plus avantageux. Il fera bon aussi que quand on aura du monde on le retienne dans la chambre, & qu'en l'interrogeant quelquefois & à propos sur les matieres de la conversation, on lui donne lieu de s'y mêler insensiblement. Mais il y a un

point sur lequel je crains de ne me pas trouver tout-à-fait de votre sentiment. Quand M. de Ste. Marie se trouve en compagnie sous vos yeux, il badine & s'égaye autour de vous, & n'a des yeux que pour son papa; tendresse bien flatteuse & bien aimable, mais s'il est contraint d'aborder une autre personne ou de lui parler, aussi-tôt il est décontenancé, il ne peut marcher ni dire un seul mot, ou bien il prend l'extrême & lâche quelque indiscretion. Voilà qui est pardonnable à son âge: mais enfin on grandit, & ce qui convenoit hier ne convient plus aujourd'hui, & j'ose dire qu'il n'apprendra jamais à se présenter, tant qu'il gardera ce défaut. La raison en est, qu'il n'est point en compagnie quoiqu'il y ait du monde autour de lui; de peur d'être contraint de se gêner il affecte de ne voir personne, & le papa lui sert d'objet, pour se distraire de tous les autres. Cette hardiesse forcée bien loin de détruire sa timidité ne fera sûrement que l'enraciner davantage, tant qu'il n'osera point envisager une assemblée ni répondre à ceux qui lui adressent la parole. Pour prévenir cet

inconvenient, je crois, Monsieur, qu'il feroit bien de le tenir quelquefois éloigné de vous, soit à table soit ailleurs, & de le livrer aux étrangers pour l'accoutumer de se familiariser avec eux.

On concludroit très-mal si de tout ce que je viens de dire, on concluoit que me voulant débarrasser de la peine d'enseigner, ou peut-être ; par mauvais goût méprisant les sciences, je n'ai nul dessein d'y former M. votre fils, & qu'après lui avoir enseigné les élémens indispensables, je m'en tiendrai là, sans me mettre en peine de le pousser dans les études convenables. Ce n'est pas ceux qui me connoîtront qui raisonneroient ainsi, on fait mon goût déclaré pour les sciences, & je les ai assez cultivées pour avoir dû y faire des progrès pour peu que j'eusse eu de disposition.

On a beau parler au désavantage des études & tâcher d'en anéantir la nécessité, & d'en grossir les mauvais effets, il fera toujours beau & utile de savoir ; & quant au pédantisme, ce n'est pas l'étude même qui le donne, mais la mauvaise disposition du sujet. Les vrais savans

font polis & ils font modestes, parce que la connoissance de ce qui leur manque, les empêche de tirer vanité de ce qu'ils ont, & il n'y a que les petits génies & les demi-savans qui croyant de savoir tout, méprisent orgueilleusement ce qu'ils ne connoissent point. D'ailleurs, le goût des lettres est d'une grande ressource dans la vie, même pour un homme d'épée. Il est bien gracieux de n'avoir pas toujours besoin du concours des autres hommes pour se procurer des plaisirs, & il se commet tant d'injustices dans le monde, l'on y est sujet à tant de revers, qu'on a souvent occasion de s'estimer heureux de trouver des amis & des consolateurs dans son cabinet, au défaut de ceux que le monde nous ôte ou nous refuse.

Mais il s'agit d'en faire naître le goût à M. votre fils, qui temoigne actuellement une aversion horrible pour tout ce qui sent l'application. Déjà la violence n'y doit concourir en rien, j'en ai dit la raison ci-devant : mais pour que cela revienne naturellement, il faut remonter jusqu'à la source de cette antipathie. Cette source est un goût excessif de dissipation

qu'il a pris en badinant avec ses freres & sa sœur, qui fait qu'il ne peut souffrir qu'on l'en distraise un instant & qu'il prend en averfion tout ce qui produit cet effet : car d'ailleurs, je me fuis convaincu qu'il n'a nulle haine pour l'étude en elle-même, & qu'il y a même des difpofitions dont on peut fe promettre beaucoup. Pour remédier à cet inconvéni-ent, il faudroit lui procurer d'autres amusemens qui le détachaffent des niaiferies auxquelles il s'occupe, & pour cela, le tenir un peu féparé de ses freres & de sa sœur ; c'est ce qui ne fe peut gueres faire dans un appartement comme le mien, trop petit pour les mouvemens d'un enfant auffi vif & où même il feroit dangereux d'altérer fa fanté, fi l'on vouloit le contraindre d'y rester trop renfermé. Il feroit plus important, Monsieur, que vous ne pensez, d'avoir une chambre raifonnable pour y faire fon étude & fon féjour ordinaire ; je tâcherois de la lui rendre aimable par ce que je pourrois lui préfenter de plus riant, & ce feroit déjà beaucoup de gagné que d'obtenir qu'il fe plût dans l'endroit où il doit étudier. Alors pour le

détacher insensiblement de ces hadinages puérides, je me mettrois de moitié de tous ses amusemens, & je lui en procurerois des plus propres à lui plaire & à exciter sa curiosité; de petits jeux, des découpures, un peu de dessein, la musique, les instrumens, un prisme, un microscope, un verre ardent, & mille autres petites curiosités me fourniroient des sujets de le divertir & de l'attacher peu-à-peu à son appartement, au point de s'y plaire plus que par-tout ailleurs. D'un autre côté, on auroit soin de me l'envoyer dès qu'il seroit levé sans qu'aucun prétexte pût l'en dispenser; l'on ne permettroit point qu'il allât dandinant par la maison, ni qu'il se réfugiât près de vous aux heures de son travail, & afin de lui faire regarder l'étude comme d'une importance que rien ne pourroit balancer, on éviteroit de prendre ce tems pour le peigner, le friser, ou lui donner quelque autre soin nécessaire. Voici, par rapport à moi, comment je m'y prendrois pour l'amener insensiblement à l'étude de son propre mouvement. Aux heures où je voudrois l'occuper, je lui retrancherois

toute espece d'amusement, & je lui proposerois le travail de cette heure-là ; s'il ne s'y livroit pas de bonne grace, je ne ferois pas même semblant de m'en appercevoir, & je le laisserois seul & sans amusement se morfondre, jusqu'à ce que l'ennui d'être absolument sans rien faire l'eût ramené de lui-même à ce que j'exigeois de lui ; alors j'affecterois de répandre un enjouement & une gaieté sur son travail qui lui fît sentir la différence qu'il y a, même pour le plaisir, de la fainéantise à une occupation honnête. Quand ce moyen ne réussiroit pas, je ne le maltraiterois point ; mais je lui retrancherois toute récréation pour ce jour-là, en lui disant froidement que je ne prétends point le faire étudier par force : mais que le divertissement n'étant légitime que quand il est le délassement du travail, ceux qui ne font rien n'en ont aucun besoin : de plus, vous auriez la bonté de convenir avec moi d'un signe par lequel sans apparence d'intelligence, je pourrois vous témoigner de même qu'à Madame sa mere quand je serois mécontent de lui. Alors la froideur & l'indifférence qu'il trouve-

roit de toutes parts, fans cependant lui faire le moindre reproche, le fuprendroit d'autant plus qu'il ne s'appercevroit point que je me fuffe plaint de lui, & il fe porteroit à croire que comme la récompense naturelle du devoir est l'amitié & les caresses de fes supérieurs, de même la faïnéantife & l'oïfiveté portent avec elles un certain caractere méprifable qui se fait d'abord sentir & qui refroidit tout le monde à fon égard.

J'ai connu un pere tendre qui ne s'en fioit pas tellement à un mercenaire sur l'instruction de fes enfans, qu'il ne voulût lui-même y avoir l'œil : le bon pere, pour ne rien négliger de tout ce qui pouvoit donner de l'émulation à fes enfans, avoit adopté les mêmes moyens que j'expose ici. Quand il revoyoit fes enfans, il jettoit avant que les aborder un coup-d'œil sur leur gouverneur : lorsque celui-ci touchoit de la main droite le premier bouton de fon habit, c'étoit une marque qu'il étoit content & le pere careffoit fon fils à son ordinaire ; si le gouverneur touchoit le second, alors c'étoit marque d'une parfaite fatisfaction, & le pere ne donnoit point

de bornes à la tendresse de ses caresses & y ajoutoit ordinairement quelque cadeau mais sans affectation ; quand le gouverneur ne faisoit aucun signe , cela vouloit dire qu'il étoit mal satisfait, & la froideur du pere répondoit au mécontentement du maître : mais , quand de la main gauche celui-ci touchoit sa premiere boutonniere , le pere faisoit sortir son fils de sa présence & alors le gouverneur lui expliquoit les fautes de l'enfant. J'ai vu ce jeune seigneur acquérir en peu de tems de si grandes perfections , que je crois qu'on ne peut trop bien augurer d'une méthode qui a produit de si bons effets : ce n'est aussi qu'une harmonie & une correspondance parfaite entre un pere & un précepteur qui peut assurer le succès d'une bonne éducation ; & comme le meilleur pere se donneroit vainement des mouvemens pour bien élever son fils , si d'ailleurs il le laissoit entre les mains d'un précepteur inattentif , de même le plus intelligent & le plus zélé de tous les maîtres prendroit des peines inutiles , si le pere , au lieu de le seconder , détruiroit son ouvrage par des démarches à contre - tems.

Pour que M. votre fils prenne ses études à cœur, je crois, Monsieur, que vous devez témoigner y prendre vous-même beaucoup de part. Pour cela vous auriez la bonté de l'interroger quelquefois sur ses progrès, mais dans le tems seulement & sur les matieres où il aura le mieux fait, afin de n'avoir que du contentement & de la satisfaction à lui marquer, non pas cependant par de trop grands éloges propres à lui inspirer de l'orgueil & à le faire trop compter sur lui-même. Quelquefois aussi, mais plus rarement, votre examen rouleroit sur les matieres où il se fera négligé; alors vous vous informeriez de sa fanté & des causes de son relâchement, avec des marques d'inquiétude qui lui en communiqueroient à lui-même.

Quand vous, Monsieur, ou Madame sa mere aurez quelque cadeau à lui faire, vous aurez la bonté de choisir les tems où il y aura le plus lieu d'être content de lui, ou du moins de m'en avertir d'avance, afin que j'évite dans ce tems-là de l'exposer à me donner sujet de m'en plaindre; car à cet âge-là les moindres irrégularités portent coup.

Quant à l'ordre même de ses études ; il fera très-simple pendant les deux ou trois premières années. Les élémens du latin, de l'histoire & de la géographie partageront son tems : à l'égard du latin, je n'ai point de dessein de l'exercer par une étude trop méthodique, & moins encore par la composition des thèmes ; les thèmes, suivant M. Rollin, sont la croix des enfans, & dans l'intention où je suis de lui rendre ses études aimables, je me garderai bien de le faire passer par cette croix, ni de lui mettre dans la tête les mauvais gallicismes de mon latin, au lieu de celui de Tite-Live, de César & de Cicéron. D'ailleurs un jeune homme, sur-tout s'il est destiné à l'épée, étudie le latin pour l'entendre & non pour l'écrire, chose dont il ne lui arrivera pas d'avoir besoin une fois en sa vie. Qu'il traduise donc les anciens auteurs & qu'il prenne dans leur lecture le goût de la bonne latinité & de la belle littérature, c'est tout ce que j'exigerai de lui à cet égard.

Pour l'histoire & la géographie, il faudra seulement lui en donner d'abord une teinture aisée, d'où je bannirai tout ce
qui

qui sent trop la sécheresse & l'étude, réservant pour un âge plus avancé les difficultés les plus nécessaires de la chronologie & de la sphere. Au reste, m'écartant un peu du plan ordinaire des études, je m'attacherai beaucoup plus à l'histoire moderne qu'à l'ancienne, parce que je la crois beaucoup plus convenable à un Officier, & que d'ailleurs je suis convaincu sur l'histoire moderne en général de ce que dit M. l'Abbé de..... de celle de France en particulier, qu'elle n'abonde pas moins en grands traits que l'histoire ancienne, & qu'il n'a manqué que de meilleurs historiens pour les mettre dans un aussi beau jour.

Je suis d'avis de supprimer à M. de Ste. Marie toutes ces especes d'études, où sans aucun usage solide on fait languir la jeunesse pendant nombre d'années : la rhétorique, la logique & la philosophie scolastique sont à mon sens toutes choses très-superflues pour lui, & que d'ailleurs je serois peu propre à lui enseigner ; seulement quand il en sera tems, je lui ferai lire la logique de Port-Royal &, tout au plus, l'art de parler du P. Lami, mais sans

l'amuser d'un côté au détail des tropes & des figures, ni de l'autre aux vaines subtilités de la dialectique, j'ai dessein seulement de l'exercer à la précision & à la pureté dans le style, à l'ordre & à la méthode dans ses raisonnemens, & à se faire un esprit de justesse qui lui serve à démêler le faux orné, de la vérité simple, toutes les fois que l'occasion s'en présentera.

L'histoire naturelle peut passer aujourd'hui par la manière dont elle est traitée, pour la plus intéressante de toutes les sciences que les hommes cultivent, & celle qui nous ramène le plus naturellement de l'admiration des ouvrages à l'amour de l'ouvrier. Je ne négligerai pas de le rendre curieux sur les matières qui y ont rapport, & je me propose de l'y introduire dans deux ou trois ans par la lecture du spectacle de la nature que je ferai suivre de celle de Niuventyt.

On ne va pas loin en physique sans le secours des mathématiques, & je lui en ferai faire une année, ce qui servira encore à lui apprendre à raisonner conséquemment & à s'appliquer avec un peu d'attention, exercice dont il aura grand besoin.

Cela le mettra aussi à portée de se faire mieux considérer parmi les Officiers, dont une teinture de mathématiques & de fortifications fait une partie du métier.

Enfin, s'il arrive que mon élève reste assez long-tems entre mes mains, je hasarderai de lui donner quelque connoissance de la morale & du droit naturel par la lecture de Puffendorf & de Grotius, parce qu'il est digne d'un honnête homme & d'un homme raisonnable de connoître les principes du bien & du mal, & les fondemens sur lesquels la société dont il fait partie est établie.

En faisant succéder ainsi les sciences les unes aux autres, je ne perdrai point l'histoire de vue, comme le principal objet de toutes ses études, & celui dont les branches s'étendent le plus loin sur toutes les autres sciences. Je le ramènerai au bout de quelques années à ses premiers principes avec plus de méthode & de détail; & je tâcherai de lui en faire tirer alors tout le profit qu'on peut espérer de cette étude.

Je me propose aussi de lui faire une récréation amusante de ce qu'on appelle proprement Belles-Lettres, comme la con-

noissance des livres & des auteurs , la critique , la poësie , le style , l'éloquence , le théâtre , & en un mot tout ce qui peut contribuer à lui former le goût & à lui présenter l'étude sous une face riante.

Je ne m'arrêterai pas davantage sur cet article ; parce qu'après avoir donné une légère idée de la route que je m'étois à-peu-près proposé de suivre dans les études de mon élève , j'espère que M. votre frere voudra bien vous tenir la promesse qu'il vous a faite de nous dresser un projet qui puisse me servir de guide dans un chemin aussi nouveau pour moi. Je le supplie d'avance d'être assuré que je m'y tiendrai attaché avec une exactitude & un soin qui le convaincra du profond respect que j'ai pour ce qui vient de sa part , & j'ose vous répondre qu'il ne tiendra pas à mon zele & à mon attachement que Mrs. ses neveux ne deviennent des hommes parfaits.



ORAI SON FUNEBRE

D E S. A. S.

MONSEIGNEUR LE DUC

D'ORLÉANS,

Premier Prince du Sang de France.

*Modicum plora supra mortuum , quoniam
requievit.*

Pleurez modérément celui que vous avez perdu ,
car il est en paix. *Ecclesiastic. C. 22. v. 11.*

MESSIEURS,

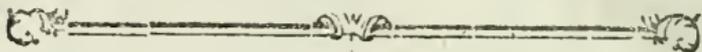
LES Ecrivains profanes nous disent qu'un puissant Roi , considérant avec orgueil la superbe & nombreuse armée qu'il commandoit , versa pourtant des pleurs , en songeant que dans peu d'années , de tant de milliers d'hommes , il n'en resteroit pas un seul en vie. Il avoit raison de s'affliger , sans doute : la mort pour un payen ne pouvoit être qu'un sujet de larmes.

Le spectacle funebre qui frappe mes yeux , & l'assemblée qui m'écoute , m'arrachent aujourd'hui la même réflexion ; mais avec des motifs de consolation capables d'en tempérer l'amertume & de la rendre utile au Chrétien. Oui , Messieurs , si nos ames étoient assez pures pour subjuguier les affections terrestres & pour s'élever par la contemplation jusqu'au séjour des Bienheureux , nous nous acquitterions sans douleur & sans larmes du triste devoir qui nous assemble , nous nous dirions à nous-mêmes dans une sainte joie : Celui qui a tout fait pour le ciel est en possession de la récompense qui lui étoit due ; & la mort du grand Prince que nous pleurons , ne seroit à nos yeux que le triomphe du juste.

Mais , foibles Chrétiens encore attachés à la terre , que nous sommes loin de ce degré de perfection nécessaire pour juger sans passion des choses véritablement désirables ! Et comment oserions-nous décider de ce qui peut être avantageux aux autres , nous qui ne savons pas seulement ce qui nous est bon à nous-mêmes ? Comment pourrions-nous nous réjouir avec

les Saints d'un bonheur dont nous sentons si peu le prix ? Ne cherchons point à étouffer notre juste douleur. A Dieu ne plaise qu'une coupable insensibilité nous donne une constance que nous ne devons tenir que de la religion. La France vient de perdre le premier Prince du Sang de ses Rois, les pauvres ont perdu leur pere, les savans leur protecteur, tous les Chrétiens leur modele : notre perte est assez grande pour nous avoir acquis le droit de pleurer, au moins sur nous-mêmes. Mais pleurons avec modération, & comme il convient à des Chrétiens ; ne songeons pas tellement à nos pertes que nous oublions le prix inestimable qu'elles ont acquis au grand Prince que nous regrettons. Bénissons le saint nom de Dieu & des dons qu'il nous a faits & de ceux qu'il nous a repris. Si le tableau que je dois exposer à vos yeux vous offre de justes sujets de douleur dans la mort de TRÈS-HAUT, TRÈS-PUISSANT, ET TRÈS-EXCELLENT PRINCE, LOUIS DUC D'ORLÉANS, PREMIER PRINCE DU SANG DE FRANCE, vous y trouverez aussi de grands motifs de consolation dans l'espérance lé-

gitime de son éternelle félicité. L'humanité, notre intérêt nous permettent de nous affliger de ne l'avoir plus ; mais la sainteté de sa vie & la religion nous consolent pour lui ; car il est en paix. *Modicum plora supra mortuum , quoniam requievit.*



PREMIERE PARTIE.

DANS l'hommage que je viens rendre aujourd'hui à la mémoire de Monseigneur le Duc d'Orléans , il me sera plus aisé de trouver des louanges qui lui soient dues , que de retrancher de ce nombre toutes celles dont sa vertu n'a pas besoin pour paroître avec tout son éclat. Telles sont celles qui ont pour objet les droits de la naissance ; droits dont ceux qu'on nomme Grands sont ordinairement si jaloux , & qui ne décelent que trop souvent leur petitesse par leur attention même à les faire valoir. Il naquit du plus illustre Sang du monde , à côté du premier trône de l'univers , & d'un Prince qui en a été l'appui. Ces avantages sont grands , sans doute , il les a comptés pour rien. Que la modestie

de ce grand Prince regne jusques dans son éloge , & comme il ne s'est souvenu de son rang que pour en étudier les devoirs , ne nous en souvenons nous-mêmes que pour voir comment il les a remplis.

Il le faut avouer , Messieurs , si ces devoirs consistent dans l'affectation d'une vaine pompe , souvent plus propre à révolter les cœurs qu'à éblouir les yeux ; dans l'éclat d'un luxe effréné qui substitue les marques de la richesse à celles de la grandeur ; dans l'exercice impérieux d'une autorité dont la rigueur montre communément plus d'orgueil que de justice : si ce sont là , dis-je , les devoirs des Princes ; j'en conviens avec plaisir , il ne les a point remplis.

Mais si la véritable grandeur consiste dans l'exercice des vertus bienfaisantes , à l'exemple de celle de Dieu qui ne se manifeste que par les biens qu'il répand sur nous ; si le premier devoir des Princes est de travailler au bonheur des hommes ; s'ils ne sont élevés au-dessus d'eux que pour être attentifs à prévenir leurs besoins ; s'il ne leur est permis d'user de l'autorité que le Ciel leur donne que

pour les forcer d'être sages & heureux ; si l'invincible penchant du peuple à admirer & imiter la conduite de ses maîtres n'est pour eux qu'un moyen, c'est-à-dire, un devoir de plus pour le porter à bien faire par leur exemple, toujours plus fort que leurs loix ; enfin s'il est vrai que leur vertu doit être proportionnée à leur élévation : Grands de la terre, venez apprendre cette science rare, sublime & si peu connue de vous, de bien user de votre pouvoir & de vos richesses, d'acquérir des grandeurs qui vous appartiennent, & que vous puissiez emporter avec vous en quittant toutes les autres.

Le premier devoir de l'homme est d'étudier ses devoirs ; & cette connoissance est facile à acquérir dans les conditions privées. La voix de la raison & le cri de la conscience s'y font entendre sans obstacle, & si le tumulte des passions nous empêche quelquefois d'écouter ces conseillers importuns, la crainte des loix nous rend justes, notre impuissance nous rend modérés ; en un mot, tout ce qui nous environne nous avertit de nos fautes, les prévient, nous en corrige ou nous en punit.

Les Princes n'ont pas sur ce point les mêmes avantages. Leurs devoirs sont beaucoup plus grands , & les moyens de s'en instruire beaucoup plus difficiles. Malheureux dans leur élévation , tout semble concourir à écarter la lumière de leurs yeux , & la vertu de leurs cœurs. Le vil & dangereux cortège des flatteurs les assiège dès leur plus tendre jeunesse ; leurs faux amis intéressés à nourrir leur ignorance , mettent tous leurs soins à les empêcher de rien voir par leurs yeux. Des passions que rien ne contraint , un orgueil que rien ne mortifie leur inspirent les plus monstrueux préjugés , & les jettent dans un aveuglement funeste que tout ce qui les approche ne fait qu'augmenter : car , pour être puissant sur eux , on n'épargne rien pour les rendre foibles , & la vertu du maître sera toujours l'effroi des courtisans.

C'est ainsi que les fautes des Princes viennent de leur aveuglement plus souvent encore que de leur mauvaise volonté , ce qui ne rend pas ces fautes moins criminelles & ne les rend que plus irréparables. Pénétré dès son enfance de cette grande vérité , le Duc d'Orléans travailla

de bonne heure à écarter le voile que son rang mettoit au devant de ses yeux. La première chose qu'on lui avoit apprise, c'est qu'il étoit un grand Prince; ses propres réflexions lui apprirent encore qu'il étoit un homme, sujet à toutes les foiblesses de l'humanité; que dans le rang qu'il occupoit, il avoit de grands devoirs à remplir & de grandes erreurs à craindre. Il comprit que ces premières connoissances lui imposoient l'obligation d'en acquérir beaucoup d'autres. Il se livra avec ardeur à l'étude, & il travailla à se faire dans les bons Auteurs & sur-tout dans nos Livres sacrés des amis fideles & des conseillers sinceres qui, sans songer sans cesse à leur intérêt, lui parlassent quelquefois pour le sien. Le succès fut tel qu'on pouvoit l'attendre de ses dispositions. Il cultiva toutes les sciences; il apprit toutes les langues, & l'Europe vit avec étonnement un Prince tout jeune encore sachant par soi-même, & ayant des connoissances à lui.

Telles furent les premières sources des vertus dont il orna & édifia le monde. A peine fut-il livré à lui-même qu'il les mit

toutes en pratique. Uni par les nœuds sacrés à une épouse chérie & digne de l'être, il fit voir par sa douceur, par ses égards & par sa tendresse pour elle que la véritable piété n'endurcit point les cœurs, n'ôte rien à l'agrément d'une honnête société, & ne fait qu'ajouter plus de charme & de fidélité à l'affection conjugale. La mort lui enleva cette vertueuse épouse à la fleur de son âge, & s'il témoigna par sa douleur combien elle lui avoit été chère, il montra par sa constance que celui qui n'abuse point du bonheur ne se laisse point non plus abattre par l'adversité. Cette perte lui apprit à connoître l'instabilité des choses humaines & l'avantage qu'on trouve à réunir toutes ses affections dans celui qui ne meurt point. C'est dans ces circonstances qu'il se choisit une pieuse solitude pour s'y livrer avec plus de tranquillité à son juste regret & à ses méditations chrétiennes; & s'il ne quitta pas absolument la Cour & le monde où son devoir le retenoit encore, il fit du moins, assez connoître que le seul commerce qui pouvoit désormais lui être agréable, étoit celui qu'il vouloit avoir avec Dieu.

L'éducation de son fils étoit le principal motif qui l'arrachoit à sa retraite : il n'épargna rien pour bien remplir ce devoir important. Le succès me dispense de m'étendre sur ce qu'il fit à cet égard, & il nous feroit d'autant moins permis de l'oublier que nous jouissons aujourd'hui du fruit de ses soins.

S'il fut bon pere & bon mari, il ne fut pas moins fidele sujet & zélé citoyen. Passionné pour la gloire du Roi, c'est-à-dire, pour la prospérité de l'Etat, on fait de quel zele il étoit animé par-tout où il la croyoit intéressée : on fait qu'aucune considération ne put jamais lui faire dissimuler son sentiment dès qu'il étoit question du bien public ; exemple rare & peut-être unique à la Cour, où ces mots de bien public & de service du Prince, ne signifient gueres dans la bouche de ceux qui les emploient qu'intérêt personnel, jalousie, & avidité.

Appelé dans les Conseils, je ne dirai point par son rang, mais plus honorablement encore par l'estime & la confiance d'un Roi qui n'en accorde qu'au mérite ; c'est-là qu'il faisoit briller également & ses

talens & ses vertus : c'est-là que la droiture de son ame , la sagesse de ses avis , & la force de son éloquence consacrées au service de la Patrie , ont ramené plus d'une fois toutes les opinions à la sienne : c'est-là qu'il eut étonné par la solidité de ses raisons , ces esprits plus subtils que judicieux qui ne peuvent comprendre que dans le gouvernement des Etats , être juste soit la suprême politique : c'est-là pour tout dire en un mot , que secondant les vues bienfaisantes du Monarque qui nous rend heureux , il concouroit à le rendre heureux lui-même en travaillant avec lui pour le bonheur de ses peuples.

Mais le respect m'arrête , & je sens qu'il ne m'est point permis de porter des regards indiscrets sur ces mystères du cabinet où les destins de l'Etat sont en secret balancés au poids de l'équité & de la raison ; & pourquoi vouloir en apprendre plus qu'il n'est nécessaire ? Je l'ai déjà dit ; pour honorer la mémoire d'un si grand homme nous n'avons pas besoin de compter tous les devoirs qu'il a remplis ni toutes les vertus qu'il a possédées. Hâtons-nous d'arriver

à ces doux momens de sa vie , où tout-à-fait retiré du monde , après avoir acquitté ce qu'il devoit à sa naissance & à son rang , il se livra tout entier dans sa solitude aux penchans de son cœur & aux vertus de son choix.

C'est alors qu'on le vit déployer cette ame bienfaisante dont l'amour de l'humanité fit le principal caractère , & qui ne chercha son bonheur que dans celui des autres. C'est alors que s'élevant à une gloire plus sublime , il commença de montrer aux hommes un spectacle plus rare & infiniment plus admirable que tous les chefs-d'œuvre des politiques & tous les triomphes des conquérans. Oui , Messieurs , pardonnez-moi dans ce jour de tristesse cette affligeante remarque. L'histoire a consacré la mémoire d'une multitude de héros en tous genres ; de grands Capitaines , de grands Ministres , & même de grands Rois ; mais nous ne saurions nous dissimuler que tous ces hommes illustres n'aient beaucoup plus travaillé pour leur gloire & pour leur avantage particulier que pour le bonheur du genre-humain , & qu'ils n'aient sacrifié cent fois

fois la paix & le repos des peuples au desir d'étendre leur pouvoir ou d'immortaliser leurs noms. Ah ! combien c'est un plus rare & plus précieux don du Ciel qu'un Prince véritablement bienfaisant dont le premier ou l'unique soin soit la félicité publique ; dont la main secourable & l'exemple admiré fassent régner par-tout le bonheur & la vertu. Depuis tant de siècles un seul a mérité l'immortalité à ce titre ; encore celui qui fut la gloire & l'amour du monde n'y a-t-il paru que comme une fleur qui brille au matin & périt avant le déclin du jour. Vous en regrettez un second, Messieurs, qui sans posséder un trône n'en fut pas moins digne ; ou qui plutôt, affranchi des obstacles insurmontables que le poids du diadème oppose sans cesse aux meilleures intentions, fit encore plus de bien, plus d'heureux, peut-être, du fond de sa retraite, que n'en fit Titus gouvernant l'univers. Il n'est pas difficile de décider lequel des deux mérite la préférence. Titus chrétien ; Titus vertueux & bienfaisant dès sa première jeunesse ; Titus ne

perdant pas un seul jour , eut été égal au Duc d'Orléans.

J'ai dit qu'il s'étoit retiré du monde ; & il est vrai qu'il avoit quitté ce monde frivole , brillant & corrompu où la sagesse des Saints passe pour folie , où la vertu est inconnue & méprisée , où son nom même n'est jamais prononcé , où l'orgueilleuse Philosophie dont on s'y pique consiste en quelques maximes stériles , débitées d'un ton de hauteur , & dont la pratique rendroit criminel ou ridicule quiconque oseroit la tenter : mais il commença à se familiariser avec ce monde si nouveau pour ses pareils , si ignoré , si dédaigné de l'autre , où les membres de Jésus-Christ souffrans attirent l'indignation céleste sur les heureux du siècle , où la religion, la probité , trop négligées , sans doute , sont du moins encore en honneur , & où il est encore permis d'être homme de bien sans craindre la raillerie & la haine de ses égaux.

Telle fut la nouvelle société qu'il rassembla autour de lui pour répandre sur elle comme une rosée bienfaisante les trésors de sa charité. Chaque jour il don-

noit dans sa retraite une audience & des soulagemens à tous les malheureux indifféremment, réservant pour le Palais-Royal des audiences plus solennelles où le rang & la naissance reprenoient leurs droits, où la noblesse retrouvoit un Protecteur & un grand Prince dans celui que les pauvres venoient d'appeller leur pere. Ce fut la tendresse même de son ame qui le força d'accoutumer ses yeux à l'affligeant spectacle des miseres humaines. Il ne craignoit point de voir les maux qu'il pouvoit soulager, & n'avoit point cette répugnance criminelle qui ne vient que d'un mauvais cœur, ni cette pitié barbare dont plusieurs osent se vanter, qui n'est qu'une cruauté déguisée & un prétexte odieux pour s'éloigner de ceux qui souffrent; & comment se peut-il, mon Dieu! que ceux qui n'ont pas le courage d'envisager les plaies d'un pauvre, ayent celui de refuser l'aumône au malheureux qui en est couvert?

Entrerai-je dans le détail immense de tous les biens qu'il a répandus, de tous les heureux qu'il a faits, de tous les malheureux qu'il a soulagés, & de ces aveu-

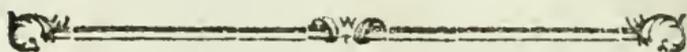
gles plus malheureux encore qu'il n'a pas dédaigné de rappeler de leurs égaremens par les mêmes motifs qui les y avoient plongés, afin qu'ayant une fois goûté le plaisir d'être honnêtes gens ils fissent désormais par amour pour la vertu ce qu'ils avoient commencé de faire par intérêt ? Non, Messieurs, le respect me retient & m'empêche de lever le voile qu'il a mis lui-même au devant de tant d'actions héroïques, & ma voix n'est pas digne de les célébrer.

O vous, chastes Vierges de Jésus-Christ, vous ses épouses régénérées que la main secourable du Duc d'Orléans a retirées ou garanties des dangers de l'opprobre & de la séduction, & à qui il a procuré de saints & inviolables asyles : vous, pieuses meres de famille qu'il a unies d'un nœud sacré pour élever des enfans dans la crainte du Seigneur ; vous, gens de Lettres indigens, qu'il a mis en état de consacrer uniquement vos talens à la gloire de celui de qui vous les tenez ; vous, guerriers blanchis sous les armes, à qui le soin de vos devoirs a fait oublier celui de votre fortune, que le poids

des ans a forcés de recourir à lui, & dont les fronts cicatrisés n'ont point eu à rougir de la honte de ses refus : élevez tous vos voix ; pleurez votre bienfaiteur & votre pere. J'espere que du haut du Ciel son ame pure fera sensible à votre reconnaissance ; qu'elle soit immortelle comme sa mémoire : les bénédictions de vos cœurs sont le seul éloge digne de lui.

Ne nous le dissimulons point, Messieurs ; nous avons fait une perte irréparable. Sans parler ici des Monarques ; trop occupés du bien général pour pouvoir descendre dans des détails qui le leur feroient négliger, je fais que l'Europe ne manque pas de grands Princes ; je crois qu'il est encore des ames vraiment bienfaisantes ; encore plus d'esprits éclairés qui sauroient dispenser sagement les bienfaits qu'ils devroient aimer à répandre. Toutes ces choses prises séparément peuvent se trouver : mais où les trouverons-nous réunies ? Où chercherons-nous un homme qui, pouvant voir nos besoins par ses yeux & les soulager par ses mains, rassemble en lui seul la puissance & la volonté de bien faire avec les lumieres né-

cessaires pour bien faire toujours à propos ? Voilà les qualités réunies que nous admirions & que nous aimions sur-tout dans celui que nous venons de perdre, & voilà le trop juste motif des pleurs que nous devons verser sur son tombeau.



SECONDE PARTIE.

JE le sens bien, Messieurs; ce n'est point avec le tableau que je viens de vous offrir que je dois me flatter de calmer une douleur trop légitime; & l'image des vertus du grand Prince dont nous honorons la mémoire, ne peut être propre qu'à redoubler nos regrets. C'est pourtant en vous le peignant orné de vertus beaucoup plus sublimes que j'entreprends de modérer votre juste affliction. A Dieu ne plaise qu'une insensée présomption de mes forces soit le principe de cet espoir ! Il est établi sur des fondemens plus raisonnables & plus solides : c'est de la piété de vos cœurs, c'est des maximes consolantes du christianisme, c'est des détails édifiants qui me restent à vous faire, que je

tire ma confiance. Religion sainte ! refuge toujours sûr & toujours ouvert aux cœurs affligés, venez pénétrer les nôtres de vos divines vérités ; faites - nous sentir tout le néant des choses humaines ; inspirez-nous le dédain que nous devons avoir pour cette vallée de larmes ; pour cette courte vie qui n'est qu'un passage pour arriver à celle qui ne finit point, & remplissez nos ames de cette douce espérance, que le serviteur de Dieu qui a tant fait pour vous, jouit en paix dans le séjour des bienheureux du prix de ses vertus & de ses travaux.

Que ces idées sont consolantes ! Qu'il est doux de penser qu'après avoir goûté dans cette vie le plaisir touchant de bien faire, nous en recevrons encore dans l'autre la récompense éternelle ! Il faut plus, il est vrai, que de bonnes actions pour y prétendre ; & c'est cela même qui doit animer notre confiance. Le Duc d'Orléans, avec les vertus dont j'ai parlé n'eût encore été qu'un grand homme, mais il reçut avec elles la foi qui les sanctifie, & rien ne lui manqua pour être un chrétien.

Cette foi puissante qui n'est pourtant rien sans les œuvres, mais sans laquelle les œuvres ne font rien, germa dans son cœur dès les premières années, &, comme ce grain de semence de l'Évangile (*) elle y devint bientôt un grand arbre qui étendoit au loin ses rameaux bienfaisans. Ce n'étoit point cette foi stérile & glacée d'un esprit convaincu par la raison, à laquelle le cœur n'a point de part, & déstituée également d'espérance & d'amour. Ce n'étoit point la foi morte de ces mauvais chrétiens qui vainement disent chaque jour, *Seigneur, Seigneur*; & n'entreront point dans le royaume des cieux. C'étoit cette foi pure & vive qui faisoit marcher les apôtres sur les eaux & dont le Seigneur même a dit qu'un seul grain suffiroit pour ne rien trouver d'impossible. Elle étoit si ardente en son ame & si présente à sa mémoire, qu'il en faisoit régulièrement un acte au commencement de toutes ses actions, ou plutôt sa vie entière n'a été qu'un acte de foi continuuel, puisqu'on tient d'un témoignage

(*) Luc C. XIII. Verset 19.

assuré qu'il n'a jamais eu un seul instant de doute sur les vérités & les mystères de la religion catholique. Et comment donc avec tant de foi n'a-t-il point opéré de miracles? Chrétiens, Dieu vous doit-il compte de ses graces, & savez-vous jusqu'où peut aller l'humilité d'un juste? Pourquoi demander des miracles; n'en a-t-il pas fait un plus grand & plus édifiant que de transporter des montagnes? Quel est donc ce miracle, me direz-vous? La sainteté de sa vie dans un rang aussi sublime & dans un siècle aussi corrompu.

Le Duc d'Orléans croyoit; & c'est assez dire. On peut s'étonner qu'il se trouve des hommes capables d'offenser un Dieu qu'ils savent être mort pour eux: mais qui s'étonnera jamais qu'un chrétien ait été humble, juste, tempérant, humain, charitable, & qu'il ait accompli à la lettre les préceptes d'une religion si pure, si sainte, & dont il étoit si intimement persuadé. Ah! non, sans doute; on ne remarquoit point entre ses maximes & sa conduite cette opposition monstrueuse qui déshonore nos mœurs ou notre raison, & l'on ne sauroit, peut-être, citer une

seule de ses actions qui ne montre, avec la force de cette grande ame, faite pour soumettre ses passions à l'empire de sa volonté, la force plus puissante de la grace, faite pour soumettre en toutes choses sa volonté à celle de son Dieu.

Toutes ses vertus ont porté cette divine empreinte du christianisme ; c'est dire assez combien elles ont effacé l'éclat des vertus humaines, toujours si empressées à s'attirer cette vaine admiration qui est leur unique récompense, & qu'elles perdent pourtant encore comparées à celles du vrai chrétien. Les plus grands hommes de l'antiquité se seroient honorés de voir son nom inscrit à côté des leurs, & ils n'auroient pas même eu besoin de croire comme lui, pour admirer & respecter ces vertus héroïques qu'il consacroit ou sacrifioit toutes au triomphe de sa foi.

Il étoit humble ; non de cette fausse & trompeuse humilité qui n'est qu'orgueil ou bassesse d'ame ; mais d'une humilité pieuse & discrète, également convenable à un chrétien pécheur & à un grand Prince qui, sans avilir son titre fait humilier sa personne. Vous l'avez vu, Messieurs,

modeste dans son élévation & grand dans sa vie privée, simple comme l'un de nous, renoncer à la pompe consacrée à son rang sans renoncer à sa dignité: vous l'avez vu, dédaignant cette grandeur apparente dont personne n'est si jaloux que ceux qui n'en ont point de réelle, ne garder des honneurs dûs à sa naissance que ce qu'ils avoient pour lui de pénible, ou ce qu'il n'en pouvoit négliger sans s'offenser soi-même. Prostrné chaque jour au pied de la croix, la touchante image d'un Dieu souffrant, plus présente encore à son cœur qu'à ses yeux, ne lui laissoit point oublier que c'est en son seul amour que *consistent les richesses, la gloire, & la justice* (*); & il n'ignoroit pas, non plus, malgré tant de vains discours, que si celui qui fait soutenir les grandeurs en est digne, celui qui fait les mépriser est au-dessus d'elles. Hommes vulgaires, qu'un éclat frivole éblouit, même quand vous affectez de le dédaigner, lisez une fois dans vos ames, & apprenez à admirer ce que nul de vous n'est capable de faire.

(*) Prov. C. VIII. Verset 18,

Il étoit bienfaifant , je l'ai déjà dit , & qui pourroit l'ignorer ? Qu'il me foit permis d'y revenir encore ; je ne puis quitter un objet fi doux. Un homme bienfaifant eft l'honneur de l'humanité , la véritable image de Dieu , l'imitateur de la plus active de toutes fes vertus , & l'on ne peut douter qu'il ne reçoive un jour le prix du bien qu'il aura fait , & même de celui qu'il aura voulu faire , ni que le pere des humains ne rejette avec indignation ces ames dures qui font infenfibles à la peine de leur frere , & qui n'ont aucun plaisir à la foulager. Hélas ! cette vertu fi digne de notre amour eft peut-être bien plus rare encore qu'on ne penfe. Je le dis avec douleur , fi du nombre de ceux qui feignent y prétendre on écartoit tous ces efprits orgueilleux qui ne font du bien que pour avoir la réputation d'en faire , tous ces efprits foibles qui n'accordent des graces que parce qu'ils n'ont pas la force de les refufer ; qu'il en refteroit peu , de ces cœurs vraiment généreux dont la plus douce récompense pour le bien qu'ils font eft le plaisir de l'avoir fait ! Le Duc d'Orléans eût été à

la tête de ce petit nombre. Il savoit répandre ses graces avec choix & proportion ; son cœur tendre & compatissant , mais ferme & judicieux , eût même su les refuser à ceux qu'il n'en croyoit pas dignes , s'il ne se fût ressouvenu sans cesse que nous avons un trop grand besoin nous-mêmes de la miséricorde céleste pour être en droit de refuser la nôtre à personne.

Il étoit bienfaisant , ai-je dit ? Ah ! il étoit plus que cela. Il étoit charitable. Et comment ne l'eût-il pas été ? Comment avec une foi si vive n'eût-il pas aimé ce Dieu qui avoit tant fait pour lui ? Comment la sainte ardeur dont il brûloit pour son Dieu , ne lui eût-elle pas inspiré de l'amour pour tous les hommes que Jésus-Christ a rachetés de son sang , & pour les pauvres qu'il adopte ? La gloire du Seigneur étoit son premier desir , le salut des ames , son premier soin , secourir les malheureux n'étoit de sa part qu'une occasion de leur faire de plus grands biens en travaillant à leur sanctification. Il rougissoit de la négligence avec laquelle les dogmes sacrés & la morale sainte du chris-

tianisme étoient appris & enseignés. Il ne pouvoit voir sans douleur plusieurs de ceux qui se chargent du respectable soin d'instruire & d'édifier les fideles se piquent de savoir toutes choses, excepté la seule qui leur soit nécessaire, & préférer l'étude d'une orgueilleuse philosophie à celle des saintes Lettres qu'ils ne peuvent négliger sans se rendre coupables de leur propre ignorance, & de la nôtre. Il n'a rien oublié pour procurer à l'église de plus grandes lumieres, & au peuple de meilleures instructions. Chacun fait avec quelle ardeur il montrait l'exemple, même sur ce point. Semblable à un enfant préféré, qui, pénétré d'une tendre reconnaissance, feuillète avec un plaisir mêlé de larmes le testament de son pere, il méditoit sans cesse nos Livres sacrés; il y trouvoit sans cesse de nouveaux motifs de bénir leur divin Auteur & de s'attrister des liens terrestres qui le tenoient éloigné de lui. Il possédoit la sainte Ecriture mieux que personne au monde; il en savoit toutes les langues, & en connoissoit tous les textes. Les commentaires qu'il a faits sur Saint Paul & sur la Genese

ne font pas un témoignage moins certain de la justesse de sa critique & de la profondeur de son érudition, que de son zèle pour la gloire de l'Esprit Saint qui a dicté ces livres, & la chaire de Professeur en langue Hébraïque qu'il a fondée en Sorbonne, n'y fera pas moins un monument des lumières qui lui en ont fait appercevoir le besoin, que de la munificence chrétienne qui l'a porté à y pourvoir.

Mais à quoi sert d'entrer ici dans tous ces détails ? Ne nous suffit-il pas de savoir qu'il avoit à ce haut degré une seule de ces vertus, pour être assurés qu'il les avoit toutes. Les vertus chrétiennes sont indivisibles comme le principe qui les produit. La foi, la charité, l'espérance, quand elles sont assez parfaites, s'excitent, se soutiennent mutuellement; tout devient facile aux grandes âmes avec la volonté de tout faire pour plaire à Dieu, & les rigueurs mêmes de la pénitence n'ont presque plus rien de pénible pour ceux qui savent en sentir la nécessité & en considérer le prix. Entreprendrai-je, Messieurs, de vous décrire les austérités qu'il exerçoit sur soi-

même ? N'effrayons pas à ce point la mollesse de notre siècle. Ne rebutons pas les âmes pénitentes qui, avec beaucoup plus d'offenses à réparer sont incapables de supporter de si rudes travaux. Les siens étoient trop au - dessus des forces ordinaires pour oser les proposer pour modèles. Eh ! peu s'en faut, mon Dieu, que je n'aye à justifier leur excès devant ce monde efféminé si peu fait pour juger de la douceur de votre joug ! Combien de téméraires oseront lui reprocher d'avoir abrégé ses jours à force de mortifications & de jeûnes, qui ne rougissent point d'abrégier les leurs dans les plus honteux excès ! Laissons-les au sein de leurs égaremens prononcer avec orgueil les maximes de leur prétendue sagesse ; & cependant le jour viendra où chacun recevra le salaire de ses œuvres. Contentons-nous de dire ici que ce grand & vertueux Prince mortifia sa chair comme Saint Paul, sans avoir à pleurer comme lui l'aveuglement de sa jeunesse. Il pécha sans doute ; & quel homme en est exempt ? Aussi, quoique son cœur ne se fût point endurci, quoiqu'il pût dire
comme

comme cet homme de l'Évangile pour lequel Jésus conçut de l'affection. *O mon maître, j'ai observé toutes ces choses dès mon enfance* (*); il n'ignoroit pas qu'il avoit pourtant des fautes à expier ou à prévenir; il n'ignoroit pas que pour arriver au terme qu'il se propofoit, le chemin le plus sûr étoit le plus difficile, felon ce grand précepte du Seigneur. *Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, car je vous dis que plusieurs demanderont à entrer & ne l'obtiendront point* (†); il n'ignoroit pas, enfin, ces terribles paroles de l'Écriture. *En vain échapperions-nous à la main des hommes, si nous ne faisons pénitence, nous tomberons dans celle de Dieu* (**).

Nous l'avons vu dans ces derniers momens de sa vie où son corps exténué étoit prêt à laisser cette ame pure en liberté de se réunir à son Créateur, refuser encore de modérer ces saintes rigueurs qu'il exerçoit sur sa chair: nous l'avons vu jusqu'à la veille de son décès, & tout

(*) Marc C. X. Verset 20.

(†) Luc C. XIII. Verset 24.

(**) Ecclésiastique. C. II. Verset 22.

ce peuple en larmes l'a vu avec nous se lever avec effort & , se soutenant à peine, se traîner chaque jour à l'église en prononçant ces paroles dont il sentoit avec joie approcher l'accomplissement : *Nous irons dans la maison du Seigneur* (*). Bien différent de cet Empereur payen qui voulut mourir debout pour le frivole plaisir de prononcer une sentence, il voulut mourir debout pour rendre à son Créateur, jusqu'au dernier jour de sa vie, cet hommage public qu'il n'avoit jamais négligé de lui rendre ; il voulut mourir comme il avoit vécu, en servant Dieu & édifiant les hommes.

Ne doutons point qu'une si sainte vie n'obtienne la récompense qui lui est due. Souffrons sans murmure que celui qui a tant aimé le bonheur des hommes voye enfin couronner le sien. Espérons que le desir de répandre sur nous des bienfaits qui a été sur la terre l'objet de toutes ses actions, deviendra dans le ciel celui de toutes ses prieres. Enfin, travaillons à nous sanctifier comme lui, & faisons en

(*) Psalm. 121. Verset 1.

forte que ne pouvant plus nous être utile par ses bonnes œuvres, il le soit encore par son exemple.

En attendant qu'il partage sur nos autels les honneurs de son saint & glorieux ancêtre Louis Neuf; en attendant que son nom soit inscrit dans les fastes sacrés de l'Eglise, comme il l'est déjà dans le livre de vie, invoquons pour lui la divine miséricorde: adressons aux Saints en sa faveur les prières que nous lui adresserons un jour à lui-même: demandons au Seigneur qu'il lui fasse part de sa gloire pour laquelle il a tant eu de zèle, qu'il répande ses bénédictions sur toute la maison Royale, dont ce vertueux Prince soutint si dignement l'honneur, & que l'auguste nom de Bourbon soit grand à jamais, & dans les cieus & sur la terre.



LES
PRISONNIERS
DE GUERRE,
COMÉDIE.



A C T E U R S.

GOTERNITZ, *Gentilhomme Hongrois.*

MACKER, *Hongrois.*

DORANTE, *Officier François prison-*
nier de Guerre.

SOPHIE, *fille de Goternitz.*

FREDERICH, *Officier Hongrois, fils*
de Goternitz.

JACQUARD, *Suisse, valet de Dorante.*

La Scene est en Hongrie.

L E S
PRISONNIERS
D E G U E R R E ,
COMÉDIE.

SCENE PREMIERE.

DORANTE , JACQUARD.

J A C Q U A R D .

PAR mon foy, Monfir, moi l'y comprendre rien à fti pays l'ongri, le fin l'être pon, & les méchans : l'être pas naturel, cela.

D O R A N T E .

Si tu ne t'y trouves pas bien rien ne t'oblige d'y demeurer. Tu es mon domestique, & non pas prisonnier de guerre comme moi, tu peux t'en aller quand il te plaira.

J A C Q U A R D .

Oh ! moi point quitter fous, moi fouloir pas être plus libre que mon maitre.

D O R A N T E.

Mon pauvre Jacquard, je suis sensible à ton attachement ; il me consoleroit dans ma captivité , si j'étois capable de consolation.

J A C Q U A R D.

Moi point souffrir que fous l'affliche touchours , touchours , fous poire comme moi , fous consoler tout l'apord.

D O R A N T E.

Quelle consolation ! ô France , ô ma chere Patrie ! que ce climat barbare me fait sentir ce que tu vaux ! quand reverrai-je ton heureux séjour ? quand finira cette honteuse inaction où je languis , tandis que mes *glorieux* compatriotes moissonnent des lauriers *sur les traces de mon Roi.*

J A C Q U A R D.

Oh ! fous l'afre être pris combattant pravemet. Les ennemis que fous afre tués , l'être encore pli malates que fous.

D O R A N T E.

Apprends que dans le sang qui m'anime

la gloire acquise ne sert que d'aiguillon pour en rechercher davantage. Apprends que quelque zele qu'on ait à remplir son devoir pour lui-même , l'ardeur s'en augmente encore par le noble desir de mériter l'estime de son maître en combattant sous ses yeux. *Ah ! quel n'est pas le bonheur de quiconque peut obtenir celle du sien , & qui sait mieux que ce grand Prince peut sur sa propre expérience juger du mérite & de la valeur.*

J A C Q U A R D .

Pien , pien , sous l'être pientôt tiré te sti prisonnache , Monsir votre pere avre écrit qu'il traffaillir pour faire échange sous.

D O R A N T E .

Oui , mais le tems en est encore incertain , & cependant le Roi fait chaque jour de nouvelles conquêtes.

J A C Q U A R D .

Pardi ! l'être pien content t'aller tant seulement à celles qu'il fera encore ; mais sous l'être donc plis amoureux , pisque sous fouloir tant partir.

D O R A N T E.

Amoureux ! de qui ? ... (à part) auroit-il pénétré mes feux secrets !

J A C Q U A R D.

Là te cette têmeifelle Claire , te cette cholie fille de notre Bourgeois à qui fous faire tant de petits douceurs. (à part.) oh chons pien d'autres doutances , mais il faut faire femplant te rien.

D O R A N T E.

Non , Jacquard , l'amour que tu me supposes n'est point capable de ralentir mon empressement de retourner en France. Tous climats sont indifférens pour l'amour. Le monde est plein de belles dignes des services de mille amans , mais on n'a qu'une Patrie à servir.

J A C Q U A R D.

A propos te belles. Savre fous que l'être après timain que notre brital te Bourgeois épouse la fille de Monfir Gorternitz ?

D O R A N T E.

Comment ! que dis-tu ?

J A C Q U A R D .

Que la mariache de Monfir Macker avec Mamecelle Sophie qui étoit différé chifque à l'arrivée ti frere te la temoifelle , doit se terminer dans teux jours , parce qu'il avre été échangé plitôt qu'on n'avre cru & qu'il arriver aucherdi.

D O R A N T E .

Jacquard , que me dis-tu là ! Comment le fais-tu ?

J A C Q U A R D .

Par mon foy je l'affre appris toute l'heure en pivant pouteille avec in falet te la maifon.

D O R A N T E .

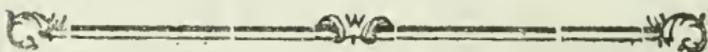
(*à part.*) Cachons mon trouble.....
(*haut.*) je réfléchi que le melfager doit être arrivé ; va voir s'il n'y a point de nouvelles pour moi.

J A C Q U A R D .

(*à part.*) Diaple ! l'y être in noufelle de trop à ce que che fois ! (*revenant.*) Monfir che fafre point où l'être la pou-tique le fti noufelle.

D O R A N T E.

Tu n'as qu'à parler à Mademoiselle Claire, qui pour éviter que mes lettres ne soient ouvertes à la poste, a bien voulu se charger de les recevoir sous une adresse convenue, & de me les remettre secrètement.



S C E N E I I.

D O R A N T E.

Quel coup pour ma flamme ! c'en est donc fait trop aimable Sophie, il faut vous perdre pour jamais, & vous allez devenir la proie d'un riche, mais ridicule & grossier vieillard. Hélas ! sans m'en avoir encore fait l'aveu tout commençoit à m'annoncer de votre part le plus tendre retour ! non, quoique les injustes préjugés de son pere contre les Français dussent être un obstacle invincible à mon bonheur, il ne falloit pas moins qu'un pareil événement pour assurer la sincérité des vœux que je fais

pour retourner promptement en France ; les ardens témoignages que j'en donne ne font-ils point plutôt les efforts d'un esprit qui s'excite par la considération de son devoir , que les effets d'un zele assez sincere ! mais que dis-je ; ah ! que la gloire n'en murmure point , de si beaux feux ne sont pas faits pour lui nuire : un cœur n'est jamais assez amoureux , il ne fait pas , du moins assez de cas de l'estime de sa maîtresse , quand il balance à lui préférer son devoir , son pays , & son Roi.



S C E N E I I I.

MACKER , DORANTE , GOTERNITZ.

M A C K E R.

AH ! voici ce prisonnier que j'ai en garde. Il faut que je le prévienne sur la façon dont il doit se conduire avec ma future. Car ces François qui , dit-on , se soucient si peu de leurs femmes , sont des plus accommodans avec celles d'au-

trui, mais je ne veux point chez moi de ce commerce-là, & je prétends du moins que mes enfans soient de mon pays.

G O T E R N I T Z.

Vous avez là d'étranges opinions de ma fille.

M A C K E R.

Mon Dieu, pas si étranges. Je pense que la mienne la vaut bien, & si brifons là-dessus Seigneur Dorante!

D O R A N T E.

Monfieur ?

M A C K E R.

Savez-vous que je me marie ?

D O R A N T E.

Que m'importe ?

M A C K E R.

C'est qu'il m'importe à moi que vous appreniez que je ne suis pas d'avis que ma femme vive à la françoise.

D O R A N T E.

Tant pis pour elle.

M A C K E R.

Eh oui, mais tant mieux pour moi.

DORANTE.

Je n'en fais rien.

MACKER.

Oh nous ne demandons pas votre opinion là-dessus ? je vous avertis seulement que je souhaite de ne vous trouver jamais avec elle , & que vous évitiez de me donner à cet égard des ombrages sur sa conduite.

DORANTE.

Cela est trop juste , & vous ferez satisfait.

MACKER.

Ah ! le voilà complaisant une fois ; quel miracle !

DORANTE.

Mais je compte que vous y contribuerez de votre côté autant qu'il sera nécessaire.

MACKER.

Oh ! sans doute , & j'aurai soin d'ordonner à ma femme de vous éviter en toute occasion.

LES PRISONNIERS

DORANTE.

M'éviter ! gardez-vous en bien. Ce n'est pas ce que je veux dire.

MACKER.

Comment ?

DORANTE.

C'est vous au contraire qui devez éviter de vous appercevoir du tems que je passerai auprès d'elle. Je ne lui rendrai des soins que le plus directement qu'il me sera possible, & vous, en mari prudent vous n'en verrez que ce qu'il vous plaira.

MACKER.

Comment diable ! vous vous moquez ; & ce n'est pas là mon compte.

DORANTE.

C'est pourtant tout ce que je puis vous promettre, & c'est même tout ce que vous m'avez demandé.

MACKER.

Parbleu ! celui-là me passe ; il faut être bien endiablé après les femmes d'autrui pour tenir un tel langage à la barbe des maris.

GOTERNITZ.

En vérité, seigneur Macker, vos discours me font pitié, & votre colere me fait rire. Quelle réponse vouliez-vous que fit Monsieur à une exhortation aussi ridicule que la vôtre ? la preuve de la pureté de ses intentions est le langage même qu'il vous tient : s'il vouloit vous tromper, vous prendroit-il pour son confident ?

M A C K E R.

Je me moque de cela, fou qui s'y fie. Je ne veux point qu'il fréquente ma femme, & j'y mettrai bon ordre.

D O R A N T E.

A la bonne heure ; mais comme je suis votre prisonnier, & non pas votre esclave, vous ne trouverez pas mauvais que je m'acquitte envers elle en toute occasion des devoirs de politesse que mon sexe doit au sien.

M A C K E R.

Eh ! morbleu ! tant de politesses pour la femme ne tendent qu'à faire affront au mari. Cela me met dans de l'impatience... nous verrons... nous verrons... vous

êtes méchant, Monsieur le François. Oh parbleu, je le ferai plus que vous.

D O R A N T E.

A la maison cela peut être ; mais j'ai peine à croire que vous le foyez fort à la guerre.

G O T E R N I T Z.

Tout doux, seigneur Dorante, il est d'une nation.....

D O R A N T E.

Oùi, quoique la vraie valeur soit inséparable de la générosité, je fais malgré la cruauté de la vôtre en estimer la bravoure. Mais cela le met-il en droit d'insulter un soldat qui n'a cédé qu'au nombre, & qui, je pense ; a montré assez de courage pour devoir être respecté, même dans sa disgrâce !

G O T E R N I T Z.

Vous avez raison. Les lauriers ne sont pas moins le prix du courage que de la victoire. Nous-mêmes depuis que nous cédon's aux armes triomphantes de votre Roi, nous ne nous en tenons pas moins glorieux, puisque la même valeur qu'il

emploie à nous attaquer , montre la nôtre à nous défendre. Mais voici Sophie.



S C E N E I V.

GOTERNITZ, MACKER, DORANTE,
SOPHIE.

G O T E R N I T Z.

A P P R O C H E Z ma fille , venez saluer votre époux , ne l'acceptez-vous pas avec plaisir de ma main ?

S O P H I E.

Quand mon cœur en seroit le maître il ne le choisiroit pas ailleurs qu'ici.

M A C K E R.

Fort bien belle mignonne ; mais.....
(à Dorante.) quoi ! vous ne vous en allez pas ?

D O R A N T E.

Ne devez-vous pas être flatté que mon admiration confirme la bonté de votre choix ?

84 LES PRISONNIERS
MACKER.

Comme je ne l'ai pas choisie pour vous, votre approbation me paroît ici peu nécessaire.

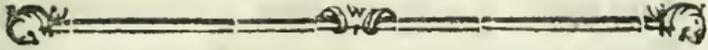
GOTERNITZ.

Il me semble que ceci commence à durer trop pour un badinage. Vous voyez, Monsieur, que le seigneur Macker est inquieté de votre présence ; c'est un effet qu'un cavalier de votre figure peut produire naturellement sur l'époux le plus raisonnable.

DORANTE.

Eh b'en ! il faut donc le délivrer d'un spectateur incommode, aussi bien ne puis-je supporter le tableau d'une union aussi disproportionnée. Ah ! Monsieur, comment pouvez-vous consentir vous-même, que tant de perfections soient possédées par un homme si peu fait pour les connoître ?





S C E N E V.

MACKER, GOTERNITZ, SOPHIE.

MACKER.

PARBLEU! voilà une nation bien extraordinaire, des prisonniers bien incommodés. Le valet me boit mon vin, le maître caresse ma fille. (*Sophie fait une mine.*) Ils vivent chez moi comme s'ils étoient en pays de conquêtes!

GOTERNITZ.

C'est la vie la plus ordinaire aux François, ils y font tout accoutumés.

MACKER.

Bonne excuse, ma foi! ne faudra-t-il point encore en faveur de la coutume que j'approuve qu'il me fasse cocu?

SOPHIE.

Ah ciel! quel homme!

GOTERNITZ.

Je suis aussi scandalisé de votre langage que ma fille en est indignée. Apprenez

85 LES PRISONNIERS

qu'un mari qui ne montre à sa femme ni estime ni confiance, l'autorise autant qu'il est en lui, à ne les pas mériter. Mais le jour s'avance, je vais monter à cheval pour aller au-devant de mon fils qui doit arriver ce soir.

M A C K E R.

Je ne vous quitte pas, j'irai avec vous s'il vous plaît.

G O T E R N I T Z.

Soit; j'ai même bien des choses à vous dire dont nous nous entretiendrons en chemin.

M A C K E R.

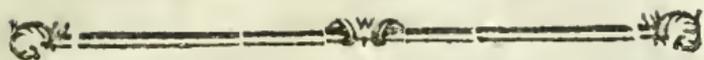
Adieu mignonne, il me tarde que nous soyons mariés pour vous mener voir mes champs & mes bêtes à cornes, j'en ai le plus beau parc de la Hongrie.

S O P H I E.

Mon sieur, ces animaux là me font peur.

M A C K E R.

Va, va, poulette, tu y feras bientôt aguerrie avec moi.

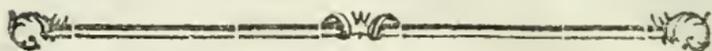


S C E N E V I .

S O P H I E .

QUEL époux ! quelle différence de lui à Dorante , en qui les charmes de l'amour redoublent par les graces de ses manieres , & de ses expressions . Mais hélas ! il n'est point fait pour moi . A peine mon cœur ose-t-il s'avouer qu'il l'aime , & je dois trop me féliciter de ne lui avoir point avoué à lui - même . Encore s'il m'étoit fidele , la bonté de mon pere me laisseroit , malgré sa prévention & ses engagements quelque lueur d'espérance . Mais la fille de Macker partage l'amour de Dorante ; il lui dit sans doute les mêmes choses qu'à moi , peut - être est - elle la seule qu'il aime . Volages François ! que les femmes sont heureuses que vos infidélités les tiennent en garde contre vos séductions ! Si vous étiez aussi constants que vous êtes aimables , quels cœurs vous résisteroient ! Le voici ; je voudrais fuir , & je ne puis m'y résoudre : je voudrais

lui paroître tranquille, & je fens que je l'aime jusqu'à ne pouvoir lui cacher mon dépit.



S C E N E V I I .

DORANTE, SOPHIE.

D O R A N T E .

IL est donc vrai, Madame, que ma ruine est conclue, & que je vais vous perdre sans retour. J'en mourrois, sans doute, si la mort étoit la pire des douleurs. Je ne vivrai que pour vous porter dans mon cœur plus long-tems, & pour me rendre digne, par ma conduite & par ma constance, de votre estime & de vos regrets.

S O P H I E .

Se peut-il que la perfidie emprunte un langage aussi noble & aussi passionné?

D O R A N T E .

Que dites - vous ? quel accueil ! est - ce là la juste pitié que méritent mes sentimens ?

S O P H I E.

Votre douleur est grande en effet, à en juger par le soin que vous avez pris de vous ménager des consolations.

D O R A N T E.

Moi, des consolations! en est-il pour votre perte?

S O P H I E.

C'est-à-dire : en est-il besoin?

D O R A N T E.

Quoi! belle Sophie? pouvez-vous?

S O P H I E.

Réservez, je vous en prie, la familiarité de ces expressions pour la belle Claire, & sachez que Sophie telle qu'elle est, belle ou laide, se soucie d'autant moins de l'être à vos yeux, qu'elle vous croit aussi mauvais juge de la beauté que du mérite.

D O R A N T E.

Le rang que vous tenez dans mon estime & dans mon cœur est une preuve du contraire. Quoi! vous m'avez cru amoureux de la fille de Macker?

S O P H I E.

Non en vérité. Je ne vous fais pas l'honneur de vous croire un cœur fait pour aimer. Vous êtes comme tous les jeunes gens de votre pays, un homme fort convaincu de ses perfections, qui se croit destiné à tromper les femmes, & jouant l'amour auprès d'elles, mais qui n'est pas capable d'en ressentir.

D O R A N T E.

Ah! se peut-il que vous me confondiez dans cet ordre d'amans sans sentimens & sans délicatesse, pour quelques vains badinages qui prouvent eux-mêmes que mon cœur n'y a point de part, & qu'il étoit à vous tout entier.

S O P H I E.

La preuve me paroît singulière. Je serois curieuse d'apprendre les légères subtilités de cette Philosophie françoise.

D O R A N T E.

Oui, j'en appelle en témoignage de la sincérité de mes feux, cette conduite même que vous me reprochez: j'ai dit à d'autres de petites douceurs, il est vrai:

j'ai folâtré auprès d'elles. Mais ce badinage & cet enjouement, font-ils le langage de l'amour ? Est-ce sur ce ton que je me suis exprimé près de vous ? Cet abord timide, cette émotion, ce respect, ces tendres soupirs, ces douces larmes, ces transports que vous me faites éprouver, ont-ils quelque chose de commun avec cet air piquant & badin que la politesse & le ton du monde nous font prendre auprès des femmes indifférentes. Non, Sophie, les ris & la gâité ne sont point le langage du sentiment. Le véritable amour n'est ni téméraire ni évanoué ; la crainte le rend circonspect ; il risque moins par la connoissance de ce qu'il peut perdre, & comme il en veut au cœur encore plus qu'à la personne, il ne hafarde gueres l'estime de la personne qu'il aime pour en acquérir la possession.

S O P H I E.

C'est-à-dire, en un mot, que contents d'être tendres pour vos maîtresses, vous n'êtes que galans, badins & téméraires près des femmes que vous n'aimez point. Voilà une constance & des maximes d'un

nouveau goût, fort commodes pour les cavaliers ; je ne fais si les belles de votre pays s'en contentent de même ?

D O R A N T E.

Oui, Madame, cela est réciproque, & elles ont bien autant d'intérêt que nous, pour le moins, à les établir.

S O P H I E.

Vous me faites trembler pour les femmes capables de donner leur cœur à des amans formés à une pareille école.

D O R A N T E.

Eh ! pourquoi ces craintes chimériques ? n'est-il pas convenu que ce commerce galant & poli, qui jette tant d'agrément dans la société n'est point de l'amour ; il n'est que le supplément. Le nombre des cœurs vraiment faits pour aimer est si petit, & parmi ceux-là, il y en a si peu qui se rencontrent, que tout languiroit bientôt si l'esprit & la volupté ne tenoient quelquefois la place du cœur & du sentiment. Les femmes ne sont point les dupes des aimables folies que les hommes font autour d'elles. Nous en som-

mes de même par rapport à leur coquetterie, elles ne séduisent que nos sens. C'est un commerce fidelle, où l'on ne se donne réciproquement que pour ce qu'on est. Mais il faut avouer à la honte du cœur, que ces heureux badinages sont souvent mieux récompensés, que les plus touchantes expressions d'une flamme ardente & sincere.

S O P H I E.

Nous voici précisément où j'en voulois venir ; vous m'aimez, dites-vous, uniquement & parfaitement ; tout le reste n'est que jeu d'esprit ; je le veux ; je le crois. Mais alors il me reste toujours à favoir quel genre de plaisir vous pouvez trouver à faire, dans un goût différent, la cour à d'autres femmes, & à rechercher pourtant auprès d'elles, le prix du véritable amour.

D O R A N T E.

Ah ! Madame ! quel tems prenez - vous pour m'engager dans des dissertations ? Je vais vous perdre, hélas ! & vous voulez que mon esprit s'occupe d'autres choses que de sa douleur.

La réflexion ne pouvoit venir plus mal à propos ; il falloit la faire plutôt, ou ne la point faire du tout.



S C E N E V I I I.

DORANTE, SOPHIE, JACQUARD:

J A C Q U A R D.

ST. ft. Monfir, Monfir.

D O R A N T E.

Je crois qu'on m'appelle.

J A C Q U A R D.

Oh moi venir, puisque fous point aller.

D O R A N T E.

Eh bien ? qu'est-ce ?

J A C Q U A R D.

Monfir, asec la permission te montame, l'être ain piti l'écriture.

D O R A N T E.

Quoi une lettre ?

JACQUARD.

Chistement

DORANTE.

Donne-la moi.

JACQUARD.

Tiantre, non, Mamecelle Claire mafre chargé te ne la donne fous qu'en grand fecrettement.

SOPHIE.

Monfieur Jacquard eft exact, il veut fuivre fes ordres.

DORANTE.

Donne toujours, butor, tu fais le myftérieux fort à propos !

SOPHIE.

Ceffez de vous inquiéter. Je ne fuis point incommode, & je vais me retirer pour ne pas gêner votre empreflement.





S C E N E I X.

SOPHIE, DORANTE.

DORANTE, *à part.*

CETTE lettre de mon pere lui donne de nouveaux soupçons, & vient tout à propos pour les dissiper. (*Haut.*) Eh quoi, Madame, vous me fuyez?

SOPHIE *ironiquement.*

Seriez - vous disposé à me mettre de moitié dans vos confidences?

DORANTE.

Mes secrets ne vous intéressent pas assez pour vouloir y prendre part.

SOPHIE.

C'est, au contraire, qu'ils vous sont trop chers pour les prodiguer.

DORANTE.

Il me fiéroit mal d'en être plus avare que de mon propre cœur.

SOPHIE.

Aussi logez-vous tout au même lieu.

DORANTE!

D O R A N T E.

Cela ne tient du moins qu'à votre complaisance.

S O P H I E.

Il y a dans ce sang-froid une méchanceté que je suis tentée de punir. Vous seriez bien embarrassé si, pour vous prendre au mot, je vous priois de me communiquer cette lettre.

D O R A N T E.

J'en serois seulement fort surpris, vous vous plaisez trop à nourrir d'injustes sentimens sur mon compte, pour chercher à les détruire.

S O P H I E.

Vous vous fiez fort à ma discrétion... je vois qu'il faut lire la lettre pour confondre votre témérité.

D O R A N T E.

Lisez-la pour vous convaincre de votre injustice.

S O P H I E.

Non commencez par me la lire vous-même, j'en jouirai mieux de votre confusion.

Supplément. Tome XI. G

D O R A N T E.

Nous allons voir : (*il lit.*) *Que de joie ,
mon cher Dorante !*

S O P H I E.

Mon cher Dorante , l'expression est ga-
lante vraiment.

D O R A N T E.

*Que j'ai de joie , mon cher Dorante , de
pouvoir terminer vos peines.*

S O P H I E.

Oh ! je n'en doute pas , vous avez tant
d'humanité !

D O R A N T E.

*Vous voilà délivré des fers où vous lan-
guissiez.....*

S O P H I E.

Je ne languirai pas dans les vôtres.

D O R A N T E.

Hâtez-vous de venir me rejoindre....

S O P H I E.

Cela s'appelle être pressée !

D O R A N T E.

Je brûle de vous embrasser....

S O P H I E.

Rien n'est si commode que de déclarer franchement ses besoins.

D O R A N T E.

Vous êtes échangé contre un jeune Officier qui s'en retourne actuellement où vous êtes.

S O P H I E.

Mais, je n'y comprends plus rien.

D O R A N T E.

Blessé dangereusement, il fut fait prisonnier dans une affaire où je me trouvai....

S O P H I E.

Une affaire où se trouva Mlle. Claire !

D O R A N T E.

Qui vous parle de Mlle. Claire ?

S O P H I E.

Quoi ! cette lettre n'est pas d'elle ?

D O R A N T E.

Non vraiment ; elle est de mon père ; & Mlle. Claire n'a servi que de moyen pour me la faire parvenir ; voyez la date & le feing.

S O P H I E.

Ah je respire!

D O R A N T E.

Ecoutez le reste; (*il lit*) *A force de secours & de soins j'ai eu le bonheur de lui sauver la vie; je lui ai trouvé tant de reconnaissance, que je ne puis trop me féliciter des services que je lui ai rendus. J'espère qu'en le voyant vous partagerez mon amitié pour lui, & que vous le lui témoignerez.*

S O P H I E *à part.*

L'histoire de ce jeune officier a tant de rapport avec ah! si c'étoit lui tous mes doutes seront éclaircis ce soir.

D O R A N T E.

Belle Sophie, vous voyez votre erreur. Mais de quoi me sert que vous connoissiez l'injustice de vos soupçons, en ferai-je mieux récompensé de ma fidélité?

S O P H I E.

Je voudrois inutilement vous déguiser encore le secret de mon cœur; il a trop éclaté avec mon dépit; vous voyez combien je vous aime, & vous devez mesu-

rer le prix de cet aveu sur les peines qu'il m'a coûté.

DORANTE.

Aveu charmant ! pourquoi faut-il que des momens si doux soient mêlés d'alarmes, & que le jour où vous partagez mes feux soit celui qui les rend le plus à plaindre ?

SOPHIE.

Ils peuvent encore l'être moins que vous ne pensez. L'amour perd-il si-tôt courage ; & quand on aime assez pour tout entreprendre, manque-t-on de ressources pour être heureux ?

DORANTE.

Adorable Sophie ! quels transports vous me causez ! quoi, vos bontés ! je pourrois . . . ah ! cruelle ! vous promettez plus que vous ne voulez tenir !

SOPHIE.

Moi je ne promets rien. Quelle est la vivacité de votre imagination ? J'ai peur que nous ne nous entendions pas.

DORANTE.

Comment ?

S O P H I E.

Le triste hymen que je crains n'est point tellement conclu que je ne puisse me flatter d'obtenir du moins un délai de mon pere; prolongez votre séjour ici jusqu'à ce que la paix, ou des circonstances plus favorables ayent dissipé les préjugés qui vous le rendent contraire.

D O R A N T E.

Vous voyez l'empressement avec lequel on me rappelle : puis - je trop me hâter d'aller réparer l'oïveté de mon esclavage? Ah! s'il faut que l'amour me fasse négliger le soin de ma réputation, doit-ce être sur des espérances aussi douteuses que celles dont vous me flattez? Que la certitude de mon bonheur serve du moins à rendre ma faute excusable. Consentez que des nœuds secrets.....

S O P H I E.

Qu'osez - vous me proposer? un cœur bien amoureux ménage-t-il si peu la gloire de ce qu'il aime? vous m'offensez vivement.

D O R A N T E.

J'ai prévu votre réponse, & vous avez dicté la mienne. Forcé d'être malheureux ou coupable, c'est l'excès de mon amour qui me fait sacrifier mon bonheur à mon devoir, puisque ce n'est qu'en vous perdant que je puis me rendre digne de vous posséder.

S O P H I E.

Ah ! qu'il est aisé d'étaler de belles maximes quand le cœur les combat foiblement ! Parmi tant de devoirs à remplir, ceux de l'amour font-ils donc comptés pour rien, & n'est-ce que la vanité de me coûter des regrets qui vous a fait désirer ma tendresse ?

D O R A N T E.

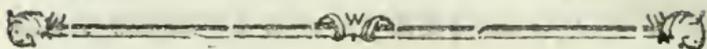
J'attendois de la pitié & je reçois des reproches ; vous n'avez, hélas ! que trop de pouvoir sur ma vertu, il faut fuir pour ne pas succomber. Aimable Sophie, trop digne d'un plus beau climat, daignez recevoir les adieux d'un amant qui ne vivroit qu'à vos pieds, s'il pouvoit conser-

ver votre estime en immolant la gloire à l'amour.

Il l'embrasse.

S O P H I E.

Ah ! que faites-vous ?



S C E N E X I I.

MACKER, FREDERICH, GOTERNITZ,
DORANTE, SOPHIE.

M A C K E R.

OH ! oh ! notre future , tubeu ! comme vous y allez ! c'est donc avec Monsieur que vous accordez pour la noce. Je lui suis obligé , ma foi ; eh bien beau-pere , que dites - vous de votre chere progéniture ? Oh ! je voudrois parbleu que nous en eussions vu quatre fois davantage , seulement pour lui apprendre à n'être pas si confiant.

G O T E R N I T Z.

Sophie ! pourriez-vous m'expliquer ce que veulent dire ces étranges façons ?

D O R A N T E.

L'explication est toute simple, je viens de recevoir avis que je suis échangé, & là-dessus je prenois congé de Mlle. qui aussi bien que vous, Monsieur, a eu pendant mon séjour ici beaucoup de bontés pour moi.

M A C K E R.

Oui des bontés, oh ! cela s'entend.

G O T E R N I T Z.

Ma foi, seigneur Macker, je ne vois pas qu'il y ait tant à se récrier pour une simple cérémonie de compliment.

M A C K E R.

Je n'aime point tous ces complimens à la Françoisé.

F R E D E R I C H.

Soit, mais comme ma sœur n'est point encore votre femme, il me semble que les vôtres ne sont gueres propres à lui donner envie de la devenir.

M A C K E R.

Eh corbleu ! Monsieur, si votre séjour de France vous a appris à applaudir à tou-

tes les sottises des femmes, apprenez que les flatteries de Jean Matthias Macker ne nourriront jamais leur orgueil.

F R E D E R I C H.

Pour cela je le crois.

D O R A N T E.

Je vous avouerai, Monsieur, qu'également épris des charmes & du mérite de votre adorable fille, j'aurois fait ma félicité suprême d'unir mon sort au sien, si les cruels préjugés qui vous ont été inspirés contre ma nation n'eussent mis un obstacle invincible au bonheur de ma vie.

F R E D E R I C H.

Mon pere, c'est-là sans doute un de vos prisonniers ?

G O T E R N I T Z.

C'est cet officier pour lequel vous avez été échangé.

F R E D E R I C H.

Quoi, Dorante !

G O T E R N I T Z

Lui-même.

Ah! quelle joie pour moi de pouvoir embrasser le fils de mon bienfaiteur.

S O P H I E *joyeuse.*

C'étoit mon frere, & je l'ai deviné:

F R E D E R I C H.

Oui, Monsieur, redevable de la vie à Monsieur votre pere, qu'il me feroit doux de vous marquer ma reconnoissance & mon attachement par quelque preuve digne des services que j'ai reçus de lui!

D O R A N T E.

Si mon pere a été assez heureux pour s'acquitter envers un cavalier de votre mérite des devoirs de l'humanité, il doit plus s'en féliciter que vous-même; cependant, Monsieur, vous connoissez mes sentimens pour Mademoiselle votre sœur, si vous daignez protéger mes feux, vous acquitterez au-delà de vos obligations; rendre un honnête homme heureux c'est plus que de lui sauver la vie.

F R E D E R I C H.

Mon pere partage mes obligations &

j'espère bien que partageant aussi ma reconnaissance, il ne fera pas moins ardent que moi à vous la témoigner.

M A C K E R.

Mais, il me semble que je joue ici un assez joli personnage.

G O T E R N I T Z.

J'avoue, mon fils, que j'avois cru voir en Monsieur quelque inclination pour votre sœur; mais pour prévenir la déclaration qu'il m'en auroit pu faire, j'ai si bien manifesté en toute occasion l'antipathie & l'éloignement qui séparoit notre nation de la sienne, qu'il s'étoit épargné jusqu'ici des démarches inutiles, de la part d'un ennemi avec qui, quelque obligation que je lui aye d'ailleurs, je ne puis ni ne dois établir aucune liaison.

M A C K E R.

Sans doute, & c'est un crime de lezemaïesté à Mademoiselle de vouloir aussi s'approprier ainsi les prisonniers de la Reine.

G O T E R N I T Z.

Enfin je tiens que c'est une nation avec

laquelle il est mieux de toute façon de n'avoir aucun commerce ; trop orgueilleux amis, trop redoutables ennemis, heureux qui n'a rien à démêler avec eux !

F R E D E R I C H.

Ah ! quittez, mon pere, ces injustes préjugés. Que n'avez-vous connu cet aimable peuple que vous haïssez, & qui n'auroit peut-être aucun défaut s'il avoit moins de vertus. Je l'ai vue de près cette heureuse & brillante nation, je l'ai vue paisible au milieu de la guerre, cultivant les Sciences & les Beaux-Arts, & livré à cette charmante douceur de caractère qui en tout tems lui fait recevoir également bien tous les peuples du monde ; & rend la France en quelque maniere la patrie commune du genre-humain. Tous les hommes sont les freres des François. La guerre anime leur valeur sans exciter leur colere. Une brutale fureur ne leur fait point haïr leurs ennemis, un sot orgueil ne les leur fait point mépriser. Ils les combattent noblement, sans calomnier leur conduite, sans outrager leur gloire, & tandis que nous leur faisons la guerre

en furieux ils se contentent de nous la faire en héros.

G O T E R N I T Z.

Pour cela on ne sauroit nier qu'ils ne se montrent plus humains & plus généreux que nous.

F R E D E R I C H.

Eh! comment ne le feroient-ils pas sous un maître dont la bonté égale le courage. Si ses triomphes le font craindre, ses vertus doivent-elles moins le faire admirer? Conquérant redoutable, il semble à la tête de ses armées un pere tendre au milieu de sa famille, & forcé de dompter l'orgueil de ses ennemis, il ne les soumet que pour augmenter le nombre de ses enfans.

G O T E R N I T Z.

Oui, mais avec toute sa bravoure, non content de subjuguier ses ennemis par la force, ce prince croit-il qu'il soit bien beau d'employer encore l'artifice & de séduire comme il fait, les cœurs des étrangers & de ses prisonniers de guerre?

M A C K E R.

Fi! que cela est laid de débaucher ainsi

les fujets d'autrui. Oh bien ! puisqu'il s'y prend comme cela, je suis d'avis qu'on punisse sévèrement tous ceux des nôtres qui s'avisent d'en dire du bien.

F R E D E R I C H.

Il faudra donc châtier tous vos guerriers qui tomberont dans ses fers ; & je prévois que ce ne fera pas une petite tâche.

D O R A N T E.

Oh ! mon prince ! qu'il m'est doux d'entendre les louanges que ta vertu arrache de la bouche de tes ennemis ; voilà les seuls éloges dignes de toi.

G O T E R N I T Z.

Non, le titre d'ennemis ne doit point nous empêcher de rendre justice au mérite. J'avoue même que le commerce de nos prisonniers m'a bien fait changer d'opinion sur le compte de leur nation ; mais considérez, mon fils, que ma parole est engagée, que je me ferois une méchante affaire de consentir à une alliance contraire à nos usages & à nos préjugés, & que pour tout dire enfin, une femme n'est jamais assez en droit de compter sur

le cœur d'un François , pour que nous puissions nous assurer du bonheur de votre sœur en l'unissant à Dorante.

D O R A N T E.

Je crois, Monsieur, que vous voulez bien que je triomphe, puisque vous m'attaquez par le côté le plus fort. Ce n'est point en moi-même que j'ai besoin de chercher des motifs pour rassurer l'aimable Sophie sur mon inconstance, ce sont ses charmes & son mérite, qui seuls me les fournissent; qu'importe en quels climats elle vive, son regne sera toujours par-tout où l'on a des yeux & des cœurs.

F R E D E R I C H.

Entends-tu, ma sœur; cela veut dire que si jamais il devient infidèle tu trouveras dans son pays tout ce qu'il faut pour t'en dédommager.

S O P H I E.

Votre tems sera mieux employé à plaider sa cause auprès de mon pere, qu'à m'interpréter ses sentimens.

G O T E R N I T Z.

Vous voyez, seigneur Macker, qu'ils font

font tous réunis contre nous ; nous aurons à faire à trop forte partie , ne ferions-nous pas mieux de céder de bonne grace ?

M A C K E R.

Qu'est-ce que cela veut dire ? manque-t-on ainsi de parole à un homme comme moi ?

F R E D E R I C H.

Oui , cela se peut faire par préférence.

G O T E R N I T Z.

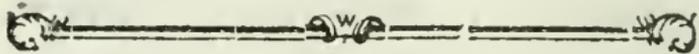
Obtenez le consentement de ma fille ; je ne rétracte point le mien ; mais je ne vous ai pas promis de la contraindre ; d'ailleurs , à vous parler vrai , je ne vois plus pour vous , ni pour elle , les mêmes agrémens dans ce mariage. Vous avez conçu sur le compte de Dorante des ombres qui pourroient devenir entr'elle & vous une source d'aigreurs réciproques. Il est trop difficile de vivre paisiblement avec une femme dont on soupçonne le cœur d'être engagé ailleurs.

M A C K E R.

Ouais ! vous le prenez sur ce ton ? oh , tetebleu je vous ferai voir qu'on ne se

Supplément. Tome XI, H

moque pas ainsi des gens ! je m'en vais tout-à-l'heure porter ma plainte contre lui & contre vous , nous apprendrons un peu à ces beaux Messieurs à venir nous enlever nos maîtresses dans notre propre pays ; & si je ne puis me venger autrement , j'aurai du moins le plaisir de dire par-tout pis que pendre de vous & des François.



SCENE DERNIERE.

GOTERNITZ, DORANTE, FREDERICH, SOPHIE.

GOTERNITZ.

LAISSONS-LE s'exaler en vains murmures ; en unissant Sophie à Dorante je satisfais en même tems à la tendresse paternelle & à la reconnoissance ; avec des sentimens si légitimes je ne crains la critique de personne.

DORANTE.

Ah ! Monsieur ! quels transports !....

FREDERICH.

Mon pere , il nous reste encore le plus

fort à faire. Il s'agit d'obtenir le consentement de ma sœur, & je vois là de grandes difficultés; épouser Dorante, & aller en France! Sophie ne s'y résoudra jamais.

G O T E R N I T Z.

Comment donc! Dorante ne seroit-il pas de son goût? en ce cas, je la soupçonnerois fort d'en avoir changé.

F R E D E R I C H.

Ne voyez-vous pas les menaces qu'elle me fait pour lui avoir enlevé le seigneur Jean Matthias Macker.

G O T E R N I T Z.

Elle n'ignore pas combien les François sont aimables.

F R E D E R I C H.

Non, mais elle fait que les Françaises le sont encore plus, & voilà ce qui l'épouvante.

S O P H I E.

Point du tout. Car je tâcherai de le devenir avec elles, & tant que je plairai à Dorante je m'estimerai la plus glorieuse de toutes les femmes.

H 2

D O R A N T E.

Ah ! vous le ferez éternellement, belle Sophie ! vous êtes pour moi le prix de ce qu'il y a de plus estimable parmi les hommes. C'est à la vertu de mon pere, au mérite de ma nation, & à la gloire de mon Roi que je dois le bonheur dont je vais jouir avec vous ; on ne peut être heureux sous de plus beaux auspices.



LET T R E S

A M. D U T E N S.

LET T R E P R E M I E R E.

A Vootton le 5 Février 1767.

J'ETOIS, Monsieur, vraiment peiné de ne pouvoir, faute de savoir votre adresse, vous faire les remerciemens que je vous devois. Je vous en dois de nouveaux pour m'avoir tiré de cette peine, & surtout pour le livre de votre composition que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer : je suis fâché de ne pouvoir vous en parler avec connoissance, mais ayant renoncé pour ma vie à tous les livres ; je n'ose faire exception pour le vôtre, car outre que je n'ai jamais été assez savant pour juger de pareille matiere, je craindrois que le plaisir de vous lire ne me rendît le goût de la Littérature, qu'il m'importe de ne jamais laisser ranimer. Seulement je n'ai pu m'empêcher de parcourir l'article de la Botanique, à laquelle je me suis consacré pour tout amu-

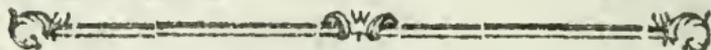
sement ; & si votre sentiment est aussi bien établi sur le reste , vous aurez forcé les modernes à rendre l'hommage qu'ils doivent aux anciens. Vous avez très-sagement fait de ne pas appuyer sur les vers de Claudien ; l'autorité eût été d'autant plus foible que des trois arbres qu'il nomme après le Palmier , il n'y en a qu'un qui porte les deux sexes sur différens individus. Au reste , je ne conviendrois pas tout-à-fait avec vous que Tournefort soit le plus grand botaniste du siècle ; il a la gloire d'avoir fait le premier de la botanique une étude vraiment méthodique ; mais cette étude encore après lui n'étoit qu'une étude d'apothicaire. Il étoit réservé à l'illustre Linnæus d'en faire une science philosophique. Je fais avec quel mépris on affecte en France de traiter ce savant naturaliste , mais le reste de l'Europe l'en dédommage , & la postérité l'en vengera. Ce que je dis est assurément sans partialité , & par le seul amour de la vérité & de la justice ; car je ne connois ni M. Linnæus , ni aucun de ses disciples , ni aucun de ses amis.

Je n'écris point à M. Laliaud, parce que je me suis interdit toute correspondance, hors les cas de nécessité; mais je suis vivement touché & de son zèle & de celui de l'estimable anonyme dont il m'a envoyé l'écrit (*), & qui prenant si généreusement ma défense, sans me connoître, me rend ce zèle pur avec lequel j'ai souvent combattu pour la justice & la vérité, ou pour ce qui m'a paru l'être, sans partialité, sans crainte, & contre mon propre intérêt. Cependant je desirerois sincèrement, qu'on laisse hurler tout leur foûl ce troupeau de loups enragés, sans leur répondre. Tout cela ne fait qu'entretenir les souvenirs du public, & mon repos dépend désormais d'en être entièrement oublié. Votre estime, Monsieur, & celle des hommes de mérite qui vous ressemblent, est assez pour moi. Pour plaire aux méchans, il faudroit leur ressembler; je n'acheterai pas à ce prix leur bienveillance.

Agréer, Monsieur, je vous supplie, mes salutations & mon respect.

(*) Précis pour M. J. J. Rousseau en réponse à l'Exposé sus-joint de M. Hume.

Vous pouvez , Monsieur , remettre à M. Davenport ou m'expédier par la poste à son adresse ce que vous pourrez prendre la peine de m'envoyer. L'une & l'autre voie est à votre choix & me paroît sûre. Quand M. Davenport n'est pas à Londres , il n'y a plus alors que la poste pour les lettres , & le *Waggon d'Ashbourn* pour les gros paquets. On m'écrit qu'il se fait à Londres une collecte pour l'infortuné peuple de Geneve ; si vous savez qui est chargé des deniers de cette collecte , vous m'obligerez d'en informer M. Davenport.



L E T T R E I I.

A U M E M E.

Votton, le 16 Février 1767.

JE suis bien reconnoissant , Monsieur ; des soins obligeans que vous voulez bien prendre pour la vente de mes bouquins ; mais sur votre lettre , & celles de M. Davenport , je vois à cela des embarras qui me dégoûteroient tout-à-fait de les ven-

dre , si je favois où les mettre : car ils ne peuvent rester chez M. Davenport qui ne garde pas son appartement toute l'année. Je n'aime point une vente publique , même en permettant qu'elle se fasse sous votre nom ; car outre que le mien est à la tête de la plupart de mes livres , on se doutera bien qu'un fatras si mal choisi & si mal conditionné ne vient pas de vous. Il n'y a dans ces quatre ou cinq caisses qu'une centaine au plus de volumes qui soient bons & bien conditionnés. Tout le reste n'est que du fumier , qui n'est pas même bon à brûler , parce que le papier en est pourri. Hors quelques livres que je prenois en payement des Libraires , je me pourvoyois magnifiquement sur les quais , & cela me fait rire de la duperie des acheteurs qui s'attendoient à trouver des livres choisis & de bonnes éditions. J'avois pensé que ce qui étoit de débit se réduisant à si peu de chose , M. Davenport & deux ou trois de ses amis auroient pu s'en accommoder entr'eux sur l'estimation d'un Libraire , le reste eût servi à plier du poivre , & tout cela se feroit fait sans bruit. Mais

assurément tout ce fatras qui m'a été envoyé bien malgré moi de Suisse , & qui n'en valoit ni le port ni la peine , vaut encore moins celle que vous voulez bien prendre pour son débit. Encore un coup , mon embarras est de savoir où les fourrer. S'il y avoit dans votre maison quelque garde-meuble ou grenier vuide où l'on pût les mettre sans vous incommoder , je vous ferois obligé de vouloir bien le permettre , & vous pourriez y voir à loisir s'il s'y trouveroit par hasard quelque chose qui pût vous convenir ou à vos amis. Autrement je ne fais en vérité que faire de toute cette friperie qui me peine cruellement , quand je songe à tous les embarras qu'elle donne à M. Davenport. Plus il s'y prête volontiers , plus il est indiscret à moi d'abuser de sa complaisance. S'il faut encore abuser de la vôtre , j'ai comme avec lui , la nécessité pour excuse , & la persuasion consolante du plaisir que vous prenez l'un & l'autre à m'obliger. Je vous en fais , Monsieur , mes remerciemens de tout mon cœur , & je vous prie d'agréer mes très-humbles salutations.

Si la vente publique pouvoit se faire sans qu'on vît mon nom sur les livres, & sans qu'on se doutât d'où ils viennent, à la bonne heure. Il m'importe fort peu que les acheteurs voyent ensuite qu'ils étoient à moi; mais je ne veux pas risquer qu'ils le sachent d'avance, & je m'en rapporte là-dessus à votre candeur.



L E T T R E I I I.

A U M Ê M E.

A Wootton le 2 Mars 1767.

Tous mes livres, Monsieur, & tout mon avoir ne valent assurément pas les soins que vous voulez bien prendre, & les détails dans lesquels vous voulez bien entrer avec moi. J'apprends que M. Davenport a trouvé les caisses dans une confusion horrible, & sachant ce que c'est que la peine d'arranger des livres dépareillés, je voudrois pour tout au monde ne l'avoir pas exposé à cette peine, quoique je sache qu'il la prend de très-bon

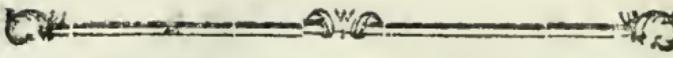
cœur. S'il se trouve dans tout cela quelque chose qui vous convienne , & dont vous vouliez vous accommoder de quelque maniere que ce soit , vous me ferez plaisir , sans doute , pourvu que ce ne soit pas uniquement l'intention de me faire plaisir qui vous détermine. Si vous voulez en transformer le prix en une petite rente viagere , de tout mon cœur , quoiqu'il ne me semble pas que l'Encyclopédie & quelques autres livres de choix ôtés , le reste en vaille la peine , & d'autant moins que le produit de ces livres n'étant point nécessaire à ma subsistance , vous ferez absolument le maître de prendre votre tems pour les payer tout à loisir , en une ou plusieurs fois , à moi ou à mes héritiers , tout comme il vous conviendra le mieux. En un mot , je vous laisse absolument décider de toute chose , & m'en rapporte à vous sur tous les points , hors un seul , qui est celui des sûretés dont vous me parlez ; j'en ai une qui me suffit , & je ne veux entendre parler d'aucune autre : c'est la probité de M. Dutens.

Je me suis fait envoyer ici le ballot

qui contenoit mes livres de botanique dont je ne veux pas me défaire, & quelques autres dont j'ai renvoyé à M. Davenport ce qui s'est trouvé sous ma main; c'est ce que contenoit le ballot qui est rayé sur le catalogue. Les livres dépareillés l'ont été dans les fréquens déménagemens que j'ai été forcé de faire; ainsi je n'ai pas de quoi les compléter. Ces livres font de nulle valeur, & je n'en vois aucun autre usage à faire que de les jeter dans la riviere, ne pouvant les anéantir d'un acte de ma volonté.

Vos lettres, Monsieur, & tout ce que je vois de vous m'inspirent non-seulement la plus grande estime, mais une confiance qui m'attire, & me donne un vrai regret de ne pas vous connoître personnellement. Je sens que cette connoissance m'eût été très-agréable dans tous les tems, & très-consolante dans mes malheurs. Je vous salue, Monsieur, très-humblement & de tout mon cœur.





LETTRE IV.

A U M Ê M E.

A Wootton le 26 Mars 1767.

JESPERÈ, Monsieur, que cette lettre, destinée à vous offrir mes souhaits de bon voyage, vous trouvera encore à Londres.. Ils sont bien vifs & bien vrais pour votre heureuse route, agréable séjour, & retour en bonne santé. Témoignez, je vous prie, dans le pays où vous allez, à tous ceux qui m'aiment que mon cœur n'est pas en reste avec eux, puisqu'avoir de vrais amis & les aimer est le seul plaisir auquel il soit encore sensible. Je n'ai aucune nouvelle de l'élargissement du pauvre Guy. Je vous serai très-obligé si vous voulez bien m'en donner, avec celle de votre heureuse arrivée. Voici une correction omise à la fin de l'errata que je lui ai envoyé. Ayez la bonté de la lui remettre.

Je reçois, Monsieur, comme je le dois la grace dont il plaît au Roi de m'honorer, & à laquelle j'avois si peu lieu de

m'attendre (*). J'aime à y voir de la part de M. le général Conway des marques d'une bienveillance que je desirois bien plus que je n'osois l'espérer. L'effet des faveurs du Prince n'est gueres en Angleterre de capter à ceux qui les reçoivent, celles du Public. Si celle-ci faisoit pourtant cet effet, j'en serois d'autant plus comblé que c'est encore un bonheur auquel je dois peu m'attendre; car on pardonne quelquefois les offenses qu'on a reçues, mais jamais celles qu'on a faites, & il n'y a point de haine plus irréconciliable que celle des gens qui ont tort avec nous.

Si vous payez trop cher mes livres, Monsieur, je mets le trop sur votre conscience, car pour moi je n'en peux mais. Il y en a encore ici quelques-uns qui reviennent à la masse; entr'autres l'excellente *Historia florentina* de Machiavel, ses *Discours* sur Tite-Live, & le traité de *Legibus Romanis* de Sigonius. Je prierai M. Davenport de vous les faire passer.

(*) Voyez sur cet article la lettre du 22 Mars 1767 adressée à M. D.

La rente (*) que vous me proposez ; trop forte pour le capital , ne me paroît pas acceptable , même à mon âge. Cependant la condition d'être éteinte à la mort du premier mourant des deux la rend moins disproportionnée , & si vous le préférez ainsi , j'y consens , car tout est absolument égal pour moi.

Je songe , Monsieur , à me rapprocher de Londres , puisque la nécessité l'ordonne , car j'y ai une répugnance extrême que la nouvelle de la pension augmente encore. Mais quoique comblé des attentions généreuses de M. Davenport , je ne puis rester plus long - tems dans sa maison , où même mon séjour lui est très à charge , & je ne vois pas , qu'ignorant la langue , il me soit possible d'établir mon ménage à la campagne , & d'y vivre sur un autre pied que celui où je suis ici. Or , j'aimerois autant me mettre à la merci de tous les Diabes de l'enfer qu'à celle des domestiques Anglois. Ainsi mon parti est pris ; & si après quelques recherches que je veux faire encore dans

(*) Celle de dix livres Sterling.

Ces provinces, je ne trouve pas ce qu'il me faut, j'irai à Londres ou aux environs me mettre en pension comme j'étois, ou bien prendre mon petit ménage à l'aide d'un petit domestique François ou Suisse, fille ou garçon, qui parle Anglois & qui puisse faire mes emplettes. L'augmentation de mes moyens me permet de former ce projet, le seul qui puisse m'assurer le repos & l'indépendance, sans lesquels il n'est point de bonheur pour moi.

Vous me parlez, Monsieur, de M. Frédéric Dutens votre ami & probablement votre parent. Avec mon étourderie ordinaire, sans songer à la diversité des noms de baptême, je vous ai pris tous deux pour la même personne, & puisque vous êtes amis je ne me suis pas beaucoup trompé. Si j'ai son adresse, & qu'il ait pour moi la même bonté que vous, j'aurai pour lui la même confiance, & j'en userai dans l'occasion.

Derechef, Monsieur, recevez mes vœux pour votre heureux voyage, & mes très-humbles salutations.

Supplément. Tome XI. I

L E T T R E

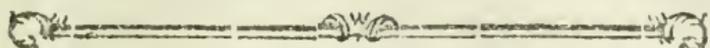
A U M É M E.

26 Octobre 1767.

P U I S Q U E Monsieur Dutens juge plus commode que la petite rente qu'il a proposée pour prix des livres de J. J. Rousseau, soit payée à Londres, même pour cette année où cependant l'un & l'autre sont en ce pays, soit. Il y aura toutefois, sur la formule de la lettre de change qu'il lui a envoyée, un petit retranchement à faire sur lequel il seroit à propos que M. Frédéric Dutens fût prévenu. C'est celui du lieu de la date; car quoique Rousseau sache très-bien que sa demeure est connue de tout le monde, il lui convient cependant de ne point autoriser de son fait cette connoissance. Si cette suppression pouvoit faire difficulté, Monsieur Dutens seroit prié de chercher le moyen de la lever, ou de revenir au paiement du capital, faute de pouvoir établir commodément celui de la rente.

J. J. Rousseau a laissé entre les mains

de M. Davenport un supplément de livres à la disposition de M. Dutens, pour être réunis à la masse.



L E T T R E

A U M Ê M E.

A Paris le 8 Novembre 1770.

(*Post tenebras lux.*)

JE suis aussi touché, Monsieur, de vos soins obligeans que surpris du singulier procédé de M. le colonel Roguin: Comme il m'avoit mis plusieurs fois sur le chapitre de la pension dont m'honora le roi d'Angleterre, je lui racontai historiquement les raisons qui m'avoient fait renoncer à cette pension. Il me parut disposé à agir pour faire cesser ces raisons; je m'y opposai; il insista, je le refusai plus fortement, & je lui déclarai que, s'il faisoit là-dessus la moindre démarche, soit en mon nom, soit au sien, il pouvoit être sur d'être défavoué, comme le fera toujours quiconque voudra se mêler d'une affaire sur laquelle j'ai depuis long-tems pris mon parti. Soyez persuadé, Monsieur, qu'il a pris sous son bonnet la priere qu'il

vous a faite d'engager le comte de Rocheford à me faire réponse, de même que celle de prendre des mesures pour le payement de la pension. Je me soucie fort peu, je vous assure, que le comte de Rocheford me réponde ou non, & quant à la pension, j'y ai renoncé, je vous proteste, avec autant d'indifférence que je l'avois acceptée avec reconnoissance. Je trouve très-bizarre qu'on s'inquiète si fort de ma situation dont je ne me plains point, & que je trouverois très-heureuse, si l'on ne se mêloit pas plus de mes affaires, que je ne me mêle de celles d'autrui. Je suis, Monsieur, très-sensible aux soins que vous voulez bien prendre en ma faveur, & à la bienveillance dont ils font le gage, & je m'en prévaudrois avec confiance en toute autre occasion, mais dans celle-ci je ne puis les accepter; je vous prie de ne vous en donner aucuns pour cette affaire, & de faire en sorte que ce que vous avez déjà fait, soit comme non venu. Agréez, je vous supplie, mes actions de grâces, & soyez persuadé, Monsieur, de toute ma reconnoissance & de tout mon attachement.

L E T T R E S
A MONSIEUR D..... B.....:

Sur la Réfutation du Livre de
L'ESPRIT D'HELVÉTIUS,
PAR J. J. ROUSSEAU.

*Suivies de deux Lettres d'Helvétius sur le
même sujet.*

L E T T R E P R E M I E R E.

V O U S. desirez favoir, Monsieur, si je suis encore possesseur de l'exemplaire de *l'Esprit d'Helvétius*, qui avoit appartenu à *J. J. Rousseau*, & si les notes que ce dernier avoit faites sur cet ouvrage, à dessein de le réfuter, sont aussi importantes qu'on vous les a représentées ? La mort de *J. J. Rousseau* me laissant libre de faire de ces notes l'usage que je jugerai à propos, je n'hésite point à satisfaire votre empressement à cet égard.

Il y a douze ans que j'achetai à Londres les livres de *J. J. Rousseau*, au nombre d'environ mille volumes. Un exem-

plaire du livre de *l'Esprit*, avec des remarques à la marge de la propre main de Rousseau, lequel se trouvoit parmi ces livres, me détermina principalement à en faire l'acquiescement, & Rousseau consentit à me les céder, à condition que pendant sa vie je ne publierois point les notes que je pourrois trouver sur les livres qu'il me vendoit, & que, lui vivant, l'exemplaire du livre de *l'Esprit* ne sortiroit point de mes mains. Il paroît qu'il avoit entrepris de réfuter cet ouvrage de M. Helvétius, mais qu'il avoit abandonné cette idée dès qu'il l'avoit vu persécuté. M. Helvétius ayant appris que j'étois en possession de cet exemplaire, me fit proposer par le célèbre M. Hume & quelques autres amis, de le lui envoyer; j'étois lié par ma promesse, je le représentai à M. Helvétius; il approuva ma délicatesse & se réduisit à me prier de lui extraire quelques-unes des remarques qui portoient le plus coup contre ses principes, & de les lui communiquer; ce que je fis. Il fut tellement alarmé du danger que couroit un édifice qu'il avoit pris tant de plaisir à élever, qu'il me répondit

sur le champ , afin d'effacer les impressions qu'il ne doutoit pas que ces notes n'eussent faites sur mon esprit. Il m'annonçoit une autre lettre par le courier suivant , mais la mort l'enleva , huit ou dix jours après sa seconde lettre.

Les remarques dont il s'agit sont en petit nombre , mais suffisantes pour détruire les principes sur lesquels M. Helvétius établit un systême que j'ai toujours regardé comme pernicieux à la société. Elles décelent cette pénétration profonde , ce coup-d'œil vif & lumineux , si propres à leur auteur. Vous en jugerez , Monsieur , par l'exposé que je vais vous en mettre sous les yeux.

Le grand but de M. Helvétius , dans son ouvrage , est de réduire toutes les facultés de l'homme à une existence purement matérielle. Il débute par avancer « que nous avons en nous deux facultés , ou , s'il l'ose dire , deux puissances passives ; la sensibilité physique & la mémoire ; & il définit la mémoire une sensation continuée mais affoiblie » (a)

(a) De L'Esprit , Paris 1758 , 4to. p. 2.

A quoi Rousseau répond : « Il me semble qu'il faudroit distinguer les impressions purement organiques & locales, des impressions qui affectent tout l'individu ; les premières ne sont que de simples sensations ; les autres sont des sentimens. Et un peu plus bas il ajoute : Non pas ; « la mémoire est la faculté de se rappeler la sensation, mais la sensation, même affoiblie, ne dure pas continuellement ».

« La mémoire, continue Helvétius, ne peut être qu'un des organes de la sensibilité physique : le principe qui sent en nous doit être nécessairement le principe qui se ressouvient ; puisque se souvenir, comme je vais le prouver, n'est proprement que sentir ». Je ne sais pas encore, dit Rousseau, comme il va prouver cela, mais je sais bien que sentir l'objet présent, & sentir l'objet absent sont deux opérations dont la différence mérite bien d'être examinée.

« Lorsque par une suite de mes idées ; ajoute l'Auteur, ou par l'ébranlement que certains sons causent dans l'organe de mon oreille, je me rappelle l'image d'un chêne ; alors mes organes intérieurs

» doivent nécessairement se trouver à-
 » peu-près dans la même situation où ils
 » étoient à la vue de ce chêne ; or cette
 » situation des organes doit incontestable-
 » ment produire une sensation : il est
 » donc évident que se ressouvenir c'est
 » sentir ».

Oui, dit Rousseau, vos organes intérieurs se trouvent à la vérité dans la même situation où ils étoient à la vue du chêne, mais par l'effet d'une opération très-différente. Et quant à ce que vous dites que cette situation doit produire une sensation : qu'appellez-vous sensation ? dit-il ? si une sensation est l'impression transmise par l'organe extérieur à l'organe intérieur, la situation de l'organe intérieur a beau être supposée la même, celle de l'organe extérieur manquant, ce défaut seul suffit pour distinguer le souvenir de la sensation. D'ailleurs, il n'est pas vrai que la situation de l'organe intérieur soit la même dans la mémoire & dans la sensation ; autrement il seroit impossible de distinguer le souvenir de la sensation d'avec la sensation. Aussi l'auteur se sauve-t-il par un A-PEU-PRÈS ; mais une situation d'organes, qui n'est qu'à-peu-

près la même ne doit pas produire exactement le même effet.

Il donc évident, dit Helvétius, que « se ressouvenir soit sentir ». *Il y a cette différence, répond Rousseau, que la mémoire produit une sensation semblable & non pas le sentiment, & cette autre différence encore, que la cause n'est pas la même.*

L'Auteur ayant posé son principe se croit en droit de conclure ainsi : « je dis » encore que c'est dans la capacité que » nous avons d'appercevoir les ressem- » blances ou les différences, les conve- » nances ou les disconvenances qu'ont » entr'eux les objets divers, que confis- » tent toutes les opérations de l'esprit. » Or cette capacité n'est que la sensibili- » té physique même : tout se réduit donc » à sentir ». *Voici qui est plaisant, s'écrie son adversaire ! après avoir légèrement affirmé qu'appercevoir & comparer sont la même chose, l'auteur conclut en grand appareil que juger c'est sentir. La conclusion me paroît claire ; mais c'est de l'antécédent qu'il s'agit.*

Je viens à l'objection la plus forte de toutes celles que renferment les notes

du citoyen de Geneve, & qui alarma le plus M. Helvétius, lorsque je la lui communiquai. L'Auteur répète sa conclusion d'une autre maniere (*b*) & dit :

» La conclusion de ce que je viens de
 » dire, c'est que, si tous les mots des di-
 » verses langues ne désignent jamais que
 » des objets, ou les rapports de ces ob-
 » jets avec nous & entr'eux, tout l'esprit
 » par conséquent consiste à comparer &
 » nos sensations & nos idées; c'est-à-dire
 » à voir les ressemblances & les diffé-
 » rences, les convenances & les discon-
 » venances qu'elles ont entr'elles. Or,
 » comme le jugement n'est que cette ap-
 » percevance elle-même, ou du moins
 » que le prononcé de cette appercevan-
 » ce, il s'ensuit que toutes les opéra-
 » tions de l'esprit se réduisent à juger ».

Rousseau oppose à cette conclusion une distinction si lumineuse qu'elle suffit pour éclaircir entièrement cette question, & dissiper les ténèbres dont la fausse philosophie cherche à envelopper les jeunes esprits. APPERCEVOIR LES OBJETS,

dit-il, C'EST SENTIR; APPERCEVOIR LES RAPPORTS, C'EST JUGER. Ce peu de mots n'a pas besoin de commentaire, ils serviront à jamais de bouclier contre toutes les entreprises des matérialistes pour anéantir dans l'homme la substance spirituelle. Ils établissent clairement, *non deux puissances passives*, comme le dit M. Helvétius au commencement de son ouvrage; mais une substance passive qui reçoit les impressions, & une puissance active qui examine ces impressions, voit leurs rapports, les combine, & juge. *Appercevoir les objets, c'est sentir; appercevoir les rapports, c'est juger.*

J'aurois à me reprocher un manque d'équité entre les deux antagonistes que je fais entrer en lice, si je ne publiois la réponse que M. Helvétius me fit lorsque je lui envoyai cette objection, accompagnée de deux ou trois autres; on verra (c) que non-seulement il ne bannit point de l'esprit les doutes que Rousseau y introduit, mais qu'il appréhende lui-même le peu d'effet de sa lettre, puisqu'il en an-

(c) Voyez la Lettre de M. Helvétius, N°. 2. à la fin.

nonce une autre sur le même sujet, qu'il eût écrite sans doute s'il eût vécu. Mais continuons à le suivre dans les preuves qu'il allégué pour justifier sa conclusion.

« La question renfermée dans ces bornes, continue l'auteur de l'Esprit, j'examinerai maintenant si juger n'est pas sentir. Quand je juge de la grandeur ou de la couleur des objets qu'on me présente, il est évident que le jugement porté sur les différentes impressions que ces objets ont faites sur mes sens n'est proprement qu'une sensation; que je puis dire également, je juge ou je sens que, de deux objets, l'un, que j'appelle *toise*, fait sur moi une impression différente de celui que j'appelle *piéd*; que la couleur que je nomme *rouge*, agit sur mes yeux différemment de celle que je nomme *jaune*; & j'en conclus qu'en pareil cas *juger* n'est jamais que *sentir*. » Il y a ici un sophisme très-subtil & très-important à bien remarquer, reprend Rousseau, autre chose est sentir une différence entre une *toise* & un *piéd*, & autre chose mesurer cette différence. Dans la première opération l'esprit est purement pas-

sif, mais dans l'autre il est actif. Celui qui a plus de justesse dans l'esprit, pour transporter par la pensée le pied sur la toise, & voir combien de fois il y est contenu, est celui qui en ce point a l'esprit le plus juste & juge le mieux. Et quant à la conclusion « qu'en pareil cas juger n'est jamais que sentir ». Rousseau soutient que c'est autre chose ; parce que la comparaison du jaune & du rouge n'est pas la sensation du jaune ni celle du rouge.

L'auteur se fait ensuite cette objection ; « mais dira-t-on, supposons qu'on veuille » savoir si la force est préférable à la » grandeur du corps, peut-on affirmer » qu'alors juger soit sentir ? oui, répon- » drai-je : car pour porter un jugement » sur ce sujet, ma mémoire doit me tra- » cer successivement les tableaux des situa- » tions différentes où je puis me trouver » le plus communément dans le cours de » ma vie ». *Comment, réplique à cela Rousseau, la comparaison successive de mille idées est aussi un sentiment ? Il ne faut pas disputer des mots ; mais l'auteur se fait là un étrange dictionnaire.*

Il se trouve quelques autres notes à ce

chapitre premier de l'ouvrage de l'Esprit, dans lesquelles Rousseau accuse son auteur de raisonnemens sophistiques. Enfin Helvétius finit ainsi : « Mais , dira-t-on , comment jusqu'à ce jour a-t-on supposé en nous une faculté de juger distincte de la faculté de sentir ? l'on ne doit cette supposition , répondrai-je , qu'à l'impossibilité où l'on s'est cru jusqu'à présent d'expliquer d'aucune autre manière certaines erreurs de l'esprit ». *Point du tout* , reprend Rousseau. *C'est qu'il est très-simple de supposer que deux opérations d'especes différentes se font par deux différentes facultés.*

Voici , Monsieur , l'exposé de la réfutation des principes d'Helvétius contenus dans le premier chapitre de son livre. Rousseau avoit fait de ces notes le canevas d'un ouvrage qu'il avoit dessein de mettre au jour ; vous sentez qu'il n'étoit pas aisé de donner de la liaison à des notes jettées au hasard sur la marge d'un livre , j'ai cherché à vous les présenter de la manière la plus suivie , & je me flatte que vous imputerez au sujet ce qu'il peut y avoir de défectueux dans la méthode que

j'ai adoptée, pour vous mettre au fait de ce que vous desiriez savoir.

Il y a beaucoup d'autres notes répandues dans le reste de l'ouvrage ; mais comme elles attaquent le plus souvent des idées particulières de l'auteur, & ne sont pas relatives au système favori, qu'il a voulu établir au commencement de son ouvrage, je remets à vous en faire part dans une autre lettre, pour peu que vous le desiriez.

J'ai l'honneur d'être,

M O N S I E U R ,

Votre très-humble & très-obéissant
serviteur ,

L. DUTENS.



L E T T R E



LETTRE II.

VOUS êtes bien bon, Monsieur, de mettre tant de prix au peu de tems que j'ai employé pour vous communiquer les notes de J. J. Rousseau contre le livre de l'Esprit. Vous avez raison de dire qu'elles contiennent des objections & des argumens irréplicables. M. Helvétius le sentoît bien lui-même & sa lettre en est une preuve. On ne peut en effet disconvenir que le Citoyen de Geneve, si ingénieux à soutenir les paradoxes les plus inexplicables, ne fût aussi le champion le plus propre à renverser les autels du sophisme. C'est Diogene qui tout fou qu'il étoit, n'en fournissoit pas moins des armes à la vérité.

Vous témoignez tant d'empressement de connoître les autres notes qui se trouvent à la marge de l'exemplaire de l'Esprit, que je ne puis me refuser au plaisir de vous donner cette satisfaction; mais ne vous attendez plus à une marche régulière. L'ouvrage d'Helvétius n'étant composé que de chapitres sans liaison, d'idées dé-

coufues , de jolis petits contes & de bons mots ; les notes que vous allez lire , à deux ou trois près , ne font auffi que des forties fur quelques fentimens particuliers ; vous en allez juger.

A la fin du premier difcours (a) , M. Helvétius revenant à fon grand principe , dit : « rien ne m'empêche maintenant d'a-
» vancer que *juger* , comme je l'ai déjà
» prouvé , n'est proprement que *sentir* .
Vous n'avez rien prouvé fur ce point , répond
Rouffeau ; *finon que vous ajoutez au fens
du mot SENTIR , le fens que nous donnons
au mot JUGER ; vous réuniffez fous un mot
commun deux facultés effentiellement diffé-
rentes.* Et fur ce qu'Helvétius dit encore ;
que « l'esprit peut être confidéré comme
» la faculté produétrice de nos penfées ,
» & n'est en ce fens que *fenfibilité* & *mé-
» moire* ». Rouffeau met en note : *Senfi-
bilité , Mémoire , JUGEMENT.* Ces deux
notes appartiennent encore au fujet de ma
premiere lettre , celles qui fuivent font
différentes.

Dans fon fecond difcours , M. Helvétius

(a) Ch. iv. p. 41.

avance : « que nous ne concevons que des
 » idées analogues aux nôtres , que nous
 » n'avons *d'estime sentie* que pour cette
 » espece d'idées , & de-là cette haute opi-
 » nion que chacun est , pour ainsi dire ,
 » forcé d'avoir de soi-même , & qu'il ap-
 » pelle la nécessité où nous sommes de
 » nous estimer préférablement aux au-
 » tres (*b*). Mais , ajoute-t-il , (*c*) on me
 » dira que l'on voit quelques gens recon-
 » noître dans les autres plus d'esprit qu'en
 » eux. Oui , répondrai-je , on voit des
 » hommes en faire l'aveu ; & cet aveu
 » est d'une belle ame : cependant ils n'ont
 » pour celui qu'ils avouent leur supérieur
 » qu'une *estime sur parole* ; ils ne font que
 » donner à l'opinion publique la préfé-
 » rence sur la leur , & convenir que ces
 » personnes sont plus estimées , sans être
 » intérieurement convaincus qu'elles soient
 » plus estimables ». *Cela n'est pas vrai* ,
 reprend brusquement Rousseau , *j'ai long-*
tems médité sur un sujet , & j'en ai tiré
quelques vues avec toute l'attention que j'é-
tois capable d'y mettre. Je communique ce

(*b*) Discours deuxième , ch. 2. p. 68.

(*c*) P. 69.

même sujet à un autre homme , & durant notre entretien je vois sortir du cerveau de cet homme des foules d'idées neuves & de grandes vues sur ce même sujet qui m'en avoit fourni si peu. Je ne suis pas assez stupide pour ne pas sentir l'avantage de ses vues & de ses idées sur les miennes ; je suis donc forcé de sentir intérieurement que cet homme a plus d'esprit que moi , & de lui accorder dans mon cœur une estime sentie , supérieure à celle que j'ai pour moi. Tel fut le jugement que Philippe second porta de l'esprit d'Alonzo Perez , & qui fit que celui-ci s'estima perdu.

Helvétius veut appuyer son sentiment d'un exemple & dit : (d) « En poésie Fontenelle seroit sans peine convenu de la supériorité du génie de Corneille sur le sien , mais il ne l'auroit pas sentie. Je suppose pour s'en convaincre , qu'on eût prié ce même Fontenelle de donner en fait de poésie , l'idée qu'il s'étoit formée de la perfection ; il est certain qu'il n'auroit en ce genre proposé d'autres règles fines que celles qu'il avoit lui-même aussi bien observées que Corneille ».

(d) P. 69 note.

Mais Rousseau objecte à cela : *Il ne s'agit pas de regles , il s'agit du génie qui trouve les grandes images & les grands sentimens. Fontenelle auroit pu se croire meilleur juge de tout cela que Corneille , mais pas aussi bon inventeur ; il étoit fait pour sentir le génie de Corneille & non pour l'égaliser. Si l'auteur ne croit pas qu'un homme puisse sentir la supériorité d'un autre dans son propre genre , assurément il se trompe beaucoup ; moi-même je sens la sienne quoique je ne sois pas de son sentiment. Je sens qu'il se trompe en homme qui a plus d'esprit que moi. Il a plus de vues & plus lumineuses , mais les miennes sont plus saines. Fénelon l'emportoit sur moi à tous égards , cela est certain. A ce sujet Helvétius ayant laissé échapper l'expression » du poids importun de l'estime , » Rousseau le relève en s'écriant : le poids importun de l'estime ! eh Dieu ! rien n'est si doux que l'estime , même pour ceux qu'on croit supérieurs à soi.*

« Ce n'est peut-être qu'en vivant loin » des sociétés , dit Helvétius , (e) qu'on » peut se défendre des illusions qui les sé- » duisent. Il est du moins certain que , dans

(e) P. 70.

» ces mêmes sociétés, on ne peut confier
 » ver une vertu toujours forte & pure ,
 » fans avoir habituellement présent à l'es-
 » prit le principe de l'utilité publique ;
 » fans avoir une connoissance profonde
 » des véritables intérêts de ce public , &
 » par conséquent de la morale & de la po-
 » litique ». *A ce compte , répond Rousseau ,
 il n'y a de véritable probité que chez les phi-
 losophes. Ma foi ils font bien de s'en faire
 compliment les uns aux autres.*

« Conséquemment aux principes que
 » venoit d'avancer l'auteur, (f) il dit que
 » Fontenelle définissoit le mensonge : *taire
 » une vérité qu'on doit.* Un homme sort du
 » lit d'une femme , il en rencontre le mari :
 » *D'où venez-vous ,* lui dit celui-ci. Que
 » lui répondre ? lui doit-on alors la vérité ?
 » *non ,* dit Fontenelle *parce qu'alors la vé-
 » rité n'est utile à personne* ». *Plaisant exem-
 ple !* s'écrie Rousseau , *comme si celui qui
 ne se fait pas un scrupule de coucher avec
 la femme d'autrui s'en faisoit un de dire un
 mensonge ! Il se peut qu'un adulateur soit
 obligé de mentir ; mais l'homme de bien ne
 veut être ni menteur , ni adulateur.*

(f) P. 70. note.

Dans le chapitre (g) où l'auteur avance que dans ses jugemens le public ne prend conseil que de son intérêt, il apporte plusieurs exemples à l'appui de son sentiment, qui ne sont point admis par son censeur. Lorsqu'il dit : « qu'un poëte dramatique » fasse une bonne tragédie sur un plan déjà » connu, c'est, dit-on, un plagiaire mé- » prisable ; mais qu'un général se serve » dans une campagne de l'ordre de bataille » & des stratagèmes d'un autre général, il » n'en paroît souvent que plus estimable ». L'autre le relève en disant : *vraiment je le crois bien ! le premier se donne pour l'auteur d'une piece nouvelle, le second ne se donne pour rien, son objet est de battre l'ennemi. S'il faisoit un livre sur les batailles, on ne lui pardonneroit pas plus le plagiat qu'à l'auteur dramatique.* Rousseau n'est pas plus indulgent envers M. Helvétius lorsque celui-ci altere les faits pour autoriser ses principes. Par exemple, lorsque voulant prouver que « dans tous les siècles & dans tous » les pays la probité n'est que l'habitude » des actions utiles à sa nation, il allegue » l'exemple des Lacédémoniens qui per-

(g) Chap. 12. Disc. 11. pag. 194.

» mettoient le vol, & conclut ensuite que
 » le vol, nuisible à tout peuple riche, mais
 » utile à Sparte, y devoit être honoré ».
 (h) Rousseau remarque ; que le vol n'étoit
 permis qu'aux enfans, & qu'il n'est dit nulle
 part que les hommes volassent, ce qui est
 vrai. Et sur le même sujet l'auteur dans
 une note ayant dit : « qu'un jeune Lacé-
 » démonien plutôt que d'avouer son larcin
 » se laissa sans crier, dévorer le ventre par
 » un jeune renard qu'il avoit volé & ca-
 » ché sous sa robe ». Son critique le re-
 prend ainsi avec raison : *Il n'est dit nulle
 part que l'enfant fût questionné. Il ne s'a-
 gissoit que de ne pas déceler son vol, & non
 de le nier. Mais l'auteur est bien aise de met-
 tre adroitement le mensonge au nombre des
 vertus Lacédémoniennes.*

M. Helvétius, faisant l'apologie du luxe,
 porte l'esprit du paradoxe jusqu'à dire que
 les femmes galantes, dans un sens politi-
 que, sont plus utiles à l'Etat que les femmes
 sages. Mais Rousseau répond : *l'une soulage
 des gens qui souffrent, l'autre favorise des gens
 qui veulent s'enrichir. En excitant l'industrie
 des artisans du luxe, elle en augmente le*

(h) Ch. 13. p. 136.

nombre ; en faisant la fortune de deux ou trois , elle en excite vingt à prendre un état où ils resteront misérables. Elle multiplie les sujets dans les professions inutiles & les fait manquer dans les professions nécessaires.

Dans une autre occasion M. Helvétius remarquant que « l'envie permet à chacun » d'être le panégyriste de sa probité , & » non de son esprit ; « Rousseau loin d'être de son avis dit : ce n'est point cela , mais c'est qu'en premier lieu la probité est indispensable & non l'esprit ; & qu'en second lieu il dépend de nous d'être honnêtes gens , & non pas gens d'esprit.

Enfin dans le premier chapitre du 3me. discours l'auteur entre dans la question de l'éducation , & de l'égalité naturelle des esprits. Voici le sentiment de Rousseau là-dessus , exprimé dans une de ses notes. *Le principe duquel l'auteur déduit dans les chapitres suivans l'égalité naturelle des esprits , & qu'il a tâché d'établir au commencement de cet ouvrage , est que les jugemens humains sont purement passifs. Ce principe a été établi & discuté avec beaucoup de philosophie & de profondeur dans l'Encyclopédie , article EVIDENCE. J'ignore quel est l'auteur de cet*

article ; mais c'est certainement un très-grand métaphysicien. Je soupçonne l'abbé de Condillac ou M. de Buffon. Quoi qu'il en soit, j'ai tâché d'établir l'activité de nos jugemens dans les notes que j'ai écrites au commencement de ce livre, & sur-tout dans la première partie de la Profession de foi du vicaire Savoyard. Si j'ai raison, & que le principe de M. Helvétius & de l'auteur susdit soit faux, les raisonnemens des chapitres suivans qui n'en sont que des conséquences, tombent, & il n'est pas vrai que l'inégalité des esprits soit l'effet de la seule éducation, quoiqu'elle y puisse influer beaucoup.

Voici, Monsieur, tout ce que j'ai cru digne de votre attention parmi les notes que j'ai trouvées à la marge du Livre de l'Esprit ; il y en a encore d'autres moins importantes que vous pouvez vous-même parcourir un jour ; je vous le porterai la première fois que j'irai à Paris, & le laisserai même avec vous, en ayant à présent fait tout l'usage que je desirois en faire.

Je vous envoie aussi une copie des lettres que M. Helvétius m'écrivit à ce sujet, il est juste de lui donner le champ libre pour repousser les attaques d'un aussi puis-

fant antagoniste ; mais vous verrez qu'il n'y réussit pas ; & qu'en se battant même il a le sentiment de sa défaite.

Vous voulez aussi voir les lettres que je vous ai dites avoir reçu quelquefois de Rousseau ; comme elles ont rapport à l'acquisition que je fis de ses livres , & qu'elles contiennent certaines particularités ignorées de cet homme extraordinaire , je vous envoie la copie , avec d'autant moins de répugnance qu'elles ne dévoilent rien de secret. Elles peuvent même servir à ajouter quelques traits à son caractère , & pour vous mettre en état de les mieux comprendre , j'ai ajouté quelques notes qui éclaircissent ce qui auroit été obscur pour vous.

J'ai l'honneur d'être ,

M O N S I E U R ,

Votre très - humble
& très - obéissant serviteur.

L. D U T E N S.

LETTRES

DE

M. HELVETIUS.



LETTRE PREMIERE.

A Paris ce 22 Septembre 1771.

MONSIEUR,

VOTRE parole est une chose sacrée, & je ne vous demande plus rien, puisque vous avez promis de garder inviolablement l'exemplaire de M. Rousseau. J'aurois été bien aisé de voir les notes qu'il a mises sur mon ouvrage, mais mes desirs à cet égard sont fort modérés. J'estime fort son éloquence & fort peu sa philosophie. C'est, dit mylord Bolinbroke, du ciel que Platon part pour descendre sur la terre, & c'est de la terre que Démocrite part pour s'élever au ciel; le vol du dernier est le plus sûr. M. Hume ne m'a communiqué aucune des notes dont vous lui aviez fait part; j'étois alors vraisemblablement à mes terres: présentez-lui, je vous prie, mes respects ainsi qu'à M. Elisson. S'il y

DE M. HELVÉTIUS. 157

avoit cependant dans les notes de M. Roufseau quelques-unes qui vous paruffent très-fortes & que vous puffiez me les adrefser ; je vous enverrois la réponfe , fi elle n'exigeoit pas trop de difcuflion.

Je fuis avec un très-profond refpect ,

M O N S I E U R ,

Votre très - humble
& très - obéiffant ferviteur ,

H E L V É T I U S .



LETTRE II.

A Vore ce 26 Novembre 1771.

MONSIEUR,

UNE indisposition de ma fille m'a retenu à la campagne quinze jours de plus qu'à l'ordinaire ; c'est à mes terres que j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire : je serai dans huit jours à Paris ; à mon arrivée je ferai tenir à M. Lutton la lettre que vous m'adressiez pour lui.. Je vous remercie bien des notes que vous m'avez envoyées. Vous avez le tact sûr ; c'est dans la note quatrième & la dernière , que se trouvent les plus fortes objections contre mes principes.

Le plan de l'ouvrage de l'Esprit ne me laissoit pas la liberté de tout dire sur ce sujet ; je m'attendois , lorsque je le donnai au public , qu'on m'attaqueroit sur ces deux points , & j'avois déjà tracé l'esquisse d'un ouvrage dont le plan me permettoit de m'étendre sur ces deux questions ; l'ouvrage est fait , mais je ne pourrois le faire imprimer sans m'exposer à de grandes per-

féculations. Notre parlement n'est plus composé que de prêtres, & l'inquisition est plus sévère ici qu'en Espagne. Cet ouvrage où je traite bien ou mal une infinité de questions piquantes, ne peut donc paroître qu'à ma mort.

Si vous veniez à Paris, je serois ravi de vous le communiquer, mais comment vous en donner un extrait dans une lettre ? C'est sur une infinité d'observations fines que j'établis mes principes ; la copie de ces observations seroit très-longue ; il est vrai qu'avec un homme d'autant d'esprit que vous, on peut enjamber sur bien des raisonnemens, & qu'il suffit de lui montrer de loin en loin quelques jallons, pour qu'il devine tous les points par où la route doit passer.

Examinez donc ce que l'ame est en nous, après en avoir abstrait l'organe physique de la mémoire qui se perd par un coup, une apoplexie, &c. L'ame alors se trouvera réduite à la seule faculté de sentir ; sans mémoire, il n'est point d'esprit dont toutes les opérations se réduisent à voir *la ressemblance ou la différence, la convenance ou la disconvenance que les objets ont*

entr'eux & avec nous. Esprit suppose *comparaison des objets* & point de comparaison sans *mémoire*; aussi les muses, selon les Grecs, étoient les filles de Mnémosine; l'imbécille qu'on met sur le pas de sa porte, n'est qu'un homme privé plus ou moins de l'organe de la mémoire.

Affuré par ce raisonnement & une infinité d'autres que *l'ame n'est pas l'esprit*, puisqu'un imbécille a une ame, on s'aperçoit que l'ame n'est en nous que la faculté de sentir: je supprime les conséquences de ce principe, vous les devinez.

Pour éclaircir toutes les opérations de l'esprit, examinez d'abord ce que c'est que juger dans les objets physiques: vous verrez que tout jugement suppose comparaison entre deux ou plusieurs objets. Mais dans ce cas qu'est-ce que comparer? *C'est voir alternativement.* On met deux échantillons jaunes sous mes yeux; je les compare, c'est-à-dire, *je les regarde alternativement*, & quand je dis que l'un est plus foncé que l'autre, je dis, selon l'observation de Newton, *que l'un réfléchit moins de rayons d'une certaine espece*, c'est-à-dire, *que mon œil reçoit une moindre sensation*,
c'est,

c'est-à-dire, qu'il est plus *forcé* : or le jugement n'est que le prononcé de la sensation éprouvée.

A l'égard des mots de nos langues qui exposent des idées, si je l'ose dire, intellectuelles, tels sont les mots, *force*, *grandeur*, &c. qui ne sont représentatifs d'aucune *substance physique*, je prouve que ces mots, & généralement tous ceux qui ne sont représentatifs d'aucun de ces objets, ne vous donnent aucune idée réelle, & que nous ne pouvons porter aucun jugement sur ces mots, si nous ne les avons rendus physiques par leur application à telle ou telle substance. Que ces mots sont dans nos langues ce que sont *a* & *b* en algèbre, auxquels il est impossible d'attacher aucune idée réelle s'ils ne sont mis en équations ; aussi avons-nous une idée différente du mot grandeur, selon que nous l'attachons à une mouche ou un éléphant. Quant à la faculté que nous avons de comparer les objets entr'eux, il est facile de prouver que cette faculté n'est autre chose que l'intérêt même que nous avons de les comparer, lequel intérêt mis en décomposition peut lui-même tou-

jours se réduire à une sensation physique.

S'il étoit possible que nous fussions impassibles, nous ne comparerions pas faute d'intérêt pour comparer.

Si d'ailleurs toutes nos idées, comme le prouve Locke, nous viennent par les sens, c'est que nous n'avons que des sens; aussi peut-on pareillement réduire toutes les idées abstraites & collectives à de pures sensations.

Si le découfu de toutes ces idées ne vous en fait naître aucune, il faudroit que le hasard vous amenât à Paris, pour que je puisse vous montrer tout le développement de mes idées, par-tout appuyées de faits.

Tout ce que je vous marque à ce sujet ne sont que des indications obscures, & pour m'entendre, peut-être faudroit-il que vous vissiez mon livre.

Si par hasard ces idées vous paroissent mériter la peine d'y rêver, je vous esquisserois dans une seconde les motifs qui me portent à poser; que tous les hommes, communément bien organisés, ont tous une égale aptitude à penser.

Je vous prie de ne communiquer cette

lettre à personne (*), elle pourroit donner à quelqu'un le fil de mes idées; & puisque l'ouvrage est fait; il faut que le mérite de mes idées, si elles sont vraies, me reste.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble
& très-obéissant serviteur,

HELVÉTIUS.

Je vous prie d'assurer Messieurs Hume
& Elifson de mes respects.

(*) L'ouvrage auquel ceci a rapport est le livre de l'*Homme*, publié peu après la mort de *M. Helvétius*; & cette Lettre n'a été communiquée qu'après la publication de cet ouvrage.

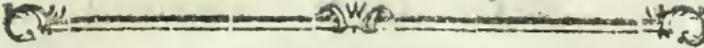


L E T T R E
DE J. J. ROUSSEAU
A SON LIBRAIRE DE PARIS.

JE vous envoie, Monsieur, une piece imprimée & publiée à Geneve, & que je vous prie d'imprimer & publier à Paris, pour mettre le public en état d'entendre les deux parties, en attendant les autres réponses plus foudroyantes qu'on prépare à Geneve contre moi. Celle-ci est de M. de V.... si toutefois je ne me trompe; il ne faut qu'attendre pour s'en éclaircir: car s'il en est l'auteur, il ne manquera pas de la reconnoître hautement, selon le devoir d'un homme d'honneur & d'un bon chrétien; s'il ne l'est pas, il la défavouera de même, & le public saura bientôt à quoi s'en tenir.

Je vous connois trop, Monsieur, pour croire que vous voulussiez imprimer une piece pareille, si elle vous venoit d'une autre main; mais puisque c'est moi qui vous en prie, vous ne devez vous en faire aucun scrupule. Je vous salue, &c.

ROUSSEAU.



SENTIMENT
DES CITOYENS. (1)

APRÈS les lettres de la campagne, sont venues celles de la montagne. Voici les sentimens de la ville.

On a pitié d'un fou; mais quand la démence devient fureur, on le lie. La tolérance, qui est une vertu, seroit alors un vice.

Nous avons plaint J. J. Rousseau, ci-devant Citoyen de notre ville, tant qu'il s'est borné, dans Paris, au malheureux métier d'un bouffon qui recevoit des nazzardes à l'opéra, & qu'on prostituoit marchant à quatre pattes sur le théâtre de la comédie. A la vérité, ces opprobres retomboient, en quelque façon, sur nous: il étoit triste, pour un Genevois arrivant à Paris, de se voir humilié par la honte d'un compatriote. Quelques-uns de nous l'avertirent, & ne le corrigerent pas.

(1) L'Auteur de cette piece avoit si bien imité le style de M. de Vernes, que M. Rousséau parut croire qu'elle pouvoit être de lui. Ce ne fut qu'au bout de quelque tems qu'il apprit que son véritable auteur étoit M. de V.....

Nous avons pardonné à ses romans, dans lesquels la décence & la pudeur sont aussi peu ménagées, que le bon sens. Notre ville n'étoit connue auparavant que par des mœurs pures, & par des ouvrages solides qui attiroient les étrangers à notre Académie : c'est pour la première fois qu'un de nos citoyens l'a fait connoître par des livres qui alarment les mœurs, que les honnêtes gens méprisent & que la piété condamne.

Lorsqu'il mêla l'irréligion à ses romans, nos Magistrats furent indispensablement obligés d'imiter ceux de Paris & de Berne (2), dont les uns le décréterent, & les autres le chasserent. Mais le Conseil de Geneve, écoutant encore sa compassion dans sa justice, laissoit une porte ouverte au repentir d'un coupable égaré, qui pouvoit revenir dans sa patrie & y mériter sa grace.

Aujourd'hui la patience n'est-elle pas lassée, quand il ose publier un nouveau libelle, dans lequel il outrage avec fureur

(2) Je ne fus chassé du Canton de Berne qu'un mois après le décret de Geneve.

la religion chrétienne, la réformation qu'il professe, tous les Ministres du saint Evangile, & tous les Corps de l'Etat? La démenche ne peut plus servir d'excuse, quand elle fait commettre des crimes.

Il auroit beau dire à présent : reconnoissez ma maladie du cerveau à mes inconvéniens & à mes contradictions : il n'en demeurera pas moins vrai que cette folie l'a poussé jusqu'à insulter à Jésus-Christ, jusqu'à imprimer que *l'Evangile est un livre scandaleux*, (page 40 de la petite édition.) *téméraire, impie, dont la morale est d'apprendre aux enfans à renier leurs meres, leurs freres, &c.* Je ne répéterai pas les autres paroles : elles font frémir. Il croit en déguiser l'horreur en les mettant dans la bouche d'un contradicteur ; mais il ne répond point à ce contradicteur imaginaire. Il n'y en a jamais eu d'assez abandonné pour faire ces infâmes objections, & pour tordre si méchamment le sens naturel & divin des paraboles de notre Sauveur. *Figurons-nous*, ajoute-t-il, *une ame infernale, analysant ainsi l'Evangile.* Eh ! qui l'a jamais ainsi

analyfé? Où est cette ame infernale (3)? La Métrie, dans son homme machine, dit qu'il a connu un dangereux athée, dont il rapporte les raisonnemens sans les réfuter : on voit assez qui étoit cet athée ; il n'est pas permis assurément d'étaler de tels poisons sans présenter l'antidote.

Il est vrai que Rousseau, dans cet endroit même, se compare à Jésus - Christ avec la même humilité qu'il a dit que nous devions lui dresser une statue. On fait que cette comparaison est un des accès de sa folie. Mais une folie qui blasphème à ce point, peut-elle avoir d'autre médecine que la même main qui a fait justice de ses autres scandales ?

S'il a cru préparer, dans son style obscur, une excuse à ses blasphêmes, en les attribuant à un délateur imaginaire, il n'en peut avoir aucune pour la manière dont il parle des miracles de notre Sauveur. Il dit nettement, sous son propre nom :
[Page 98.] *Il y a des miracles, dans*

(3) Il paroît que l'auteur de cette pièce pourroit mieux répondre que personne à sa question. Je prie le lecteur de ne pas manquer de consulter, dans l'endroit qu'il cite, ce qui précède & ce qui suit.

l'Evangile, qu'il n'est pas possible de prendre au pied de la lettre sans renoncer au bon sens ; il tourne en ridicule tous les prodiges que Jésus daigna opérer pour établir la religion.

Nous avouons encore ici la démenche qu'il a de se dire chrétien quand il s'ape le premier fondement du christianisme ; mais cette folie ne le rend que plus criminel. Etre chrétien, & vouloir détruire le christianisme, n'est pas seulement d'un blasphémateur, mais d'un traître.

Après avoir insulté Jésus-Christ, il n'est pas surprenant qu'il outrage les Ministres de son saint Evangile.

Il traite une de leurs professions de foi, d'*Amphigouri*. (page 53.) Terme bas & de jargon, qui signifie déraison. Il compare leur déclaration aux plaidoyers de Rabelais ; ils ne savent, dit-il, ni ce qu'ils croient, ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils disent.

On ne fait, dit-il ailleurs, (page 54.) *ni ce qu'ils croient, ni ce qu'ils ne croient pas, ni ce qu'ils font semblant de croire.*

Le voilà donc qui les accuse de la plus noire hypocrisie, sans la moindre preuve,

fans le moindre prétexte. C'est ainsi qu'il traite ceux qui lui ont pardonné sa première apostasie, & , qui n'ont pas eu la moindre part à la punition de la seconde, quand ses blasphêmes répandus dans un mauvais roman, ont été livrés au bourreau. Y a-t-il un seul citoyen parmi nous, qui, en pesant de sang-froid cette conduite, ne soit indigné contre le calomniateur ?

Est-il permis à un homme né dans notre ville d'offenser à ce point nos Pasteurs, dont la plupart sont nos parens & nos amis, & qui sont quelquefois nos consolateurs ? Considérons qui les traite ainsi ; est-ce un savant qui dispute contre des savans ? Non, c'est l'auteur d'un opéra, & de deux comédies sifflées. Est-ce un homme de bien, qui, trompé par un faux zèle, fait des reproches indiscrets à des hommes vertueux ? Nous avouons avec douleur, & en rougissant, que c'est un homme qui porte encore les marques funestes de ses débauches ; & qui, déguisé en saltimbanque, traîne avec lui de village en village, & de montagne en montagne, la malheureuse dont il fit mou-

tir la mere, & dont il a exposé les enfans à la porte d'un hôpital, en rejetant les soins qu'une personne charitable vouloit avoir d'eux, & en abjurant tous les sentimens de la nature, comme il dépouille ceux de l'honneur & de la religion (4).

C'est donc là celui qui ose donner des conseils à nos concitoyens! (Nous verrons bientôt quels conseils.) C'est donc là celui qui parle des devoirs de la société!

(4) Je veux faire avec simplicité la déclaration que semble exiger de moi cet article. Jamais aucune maladie de celles dont parle ici l'auteur, ni petite, ni grande, n'a fouillé mon corps. Celle dont je suis affligé, n'y a pas le moindre rapport: elle est née avec moi, comme le savent les personnes encore vivantes qui ont pris soin de mon enfance. Cette maladie est connue de Messieurs Malouin, Morand, Thierry, Daran, & du frere Côme. S'il s'y trouve la moindre marque de débauche, je les prie de me confondre, & de me faire honte de ma devise. La personne sage & généralement estimée, qui me soigne dans mes maux & me console dans mes afflictions, n'est malheureuse, que parce qu'elle partage le sort d'un homme fort malheureux; sa mere est actuellement pleine de vie & en bonne santé malgré sa vicillesse. Je n'ai jamais exposé, ni fait exposer aucun enfant à la porte d'aucun hôpital, ni ailleurs. Une personne qui auroit eu la charité dont on parle, auroit eu celle d'en garder le secret; & chacun sent que ce n'est pas de Geneve, où je n'ai point vécu, & d'où tant d'animosité se répand contre moi, qu'on doit attendre des informations fidelles sur ma conduite. Je n'ajouterai rien sur ce passage, si non qu'au meurtre près, j'aimerois mieux avoir fait ce dont son auteur m'accuse, que d'en avoir écrit un pareil.

Certes il ne remplit pas ces devoirs ; quand , dans le même libelle , trahissant la confiance d'un ami (5) , il fait imprimer une de ses lettres pour brouiller ensemble trois Pasteurs. C'est ici qu'on peut dire , avec un des premiers hommes de l'Europe , de ce même écrivain , auteur d'un roman d'éducation , que , pour élever un jeune homme , il faut commencer par avoir été bien élevé (6).

Venons à ce qui nous regarde particulièrement , à notre ville qu'il voudroit bouleverser , parce qu'il y a été repris de Justice. Dans quel esprit rappelle-t-il nos troubles assoupis ? Pourquoi réveille-t-il nos anciennes querelles ? Veut-il que nous nous égorgions (7) , parce qu'on a

(5) Je crois devoir avertir le public que le théologien qui a écrit la lettre dont j'ai donné un extrait , n'est , ni ne fut jamais mon ami ; que je ne l'ai vu qu'une fois en ma vie , & qu'il n'a pas la moindre chose à démêler , ni en bien ni en mal avec les Ministres de Geneve. Cet avertissement m'a paru nécessaire pour prévenir les téméraires applications.

(6) Tout le monde accordera , je pense , à l'auteur de cette piece , que lui & moi n'avons pas plus eu la même éducation , que nous n'avons la même religion.

(7) On peut voir dans ma conduite les douloureux sacrifices que j'ai faits pour ne pas troubler la paix de ma

brûlé un mauvais livre à Paris & à Genève? Quand notre liberté & nos droits seront en danger, nous les défendrons bien sans lui. Il est ridicule qu'un homme de sa sorte, qui n'est plus notre concitoyen, nous dise :

Vous n'êtes, ni des Spartiates, pag. 340) ni des Athéniens; vous êtes des marchands, des artisans, des bourgeois occupés de vos intérêts privés & de votre gain. Nous n'étions pas autre chose, quand nous résistâmes à Philippe II & au Duc de Savoie; nous avons acquis notre liberté par notre courage & au prix de notre sang, & nous la maintiendrons de même.

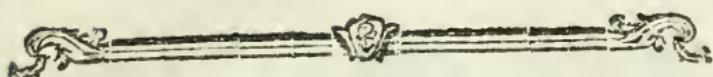
Qu'il cesse de nous appeller *Esclaves*; (page 260) nous ne le ferons jamais. Il traite de tyrans les Magistrats de notre République, dont les premiers sont élus par nous-mêmes. *On a toujours vu, dit-il, (page 259) dans le Conseil des Deux-Cents, peu de lumières & encore moins de courage.* Il cherche, par des menfonges accumulés, à exciter les Deux-Cents con-

patric, & dans mon ouvrage, avec quelle force j'exhorte les citoyens à ne la troubler jamais, à quelque extrémité qu'on les réduise.

tre le Petit-Conseil ; les Pasteurs contre ces deux Corps ; & enfin , tous contre tous , pour nous exposer au mépris & à la risée de nos voisins. Veut-il nous animer en nous outrageant ? Veut-il renverser notre constitution en la défigurant , comme il veut renverser le christianisme , dont il ose faire profession ? Il suffit d'avertir que la ville qu'il veut troubler , le défavoue avec horreur. S'il a cru que nous tirerions l'épée pour le roman d'Emile , il peut mettre cette idée dans le nombre de ses ridicules & de ses folies. Mais il faut lui apprendre que , si on châtie légèrement un romancier impie , on punit capitalement un vil séditieux.

POST SCRIPTUM d'un ouvrage des Citoyens de Geneve , intitulé , *Réponse aux Lettres écrites de la Campagne.*

Il a paru , depuis quelques jours , une brochure de huit pages *in-8º.* sous le titre de *Sentiment des Citoyens* ; personne ne s'y est trompé. Il seroit au-dessous des citoyens de se justifier d'une pareille production. Conformément à l'article 3 du titre XI de l'Edit , ils l'ont jettée au feu , comme un infâme libelle.



LE DOCTEUR
PANSOPHIE.
LETTRE DE
M. DE VOLTAIRE
A M. HUME.

J'AI lu, Monsieur, les piéces du procès que vous avez eu à soutenir par devant le public contre votre ancien protégé. J'avoue que la grande ame de Jean - Jacques a mis au jour la noirceur avec laquelle vous l'avez comblé de bienfaits : & c'est en vain qu'on a dit que c'est le procès de l'ingratitude contre la bienfaisance.

Je me trouve impliqué dans cette affaire. Le sieur Rousseau m'accuse de lui avoir écrit en Angleterre (*), une lettre dans laquelle je me moque de lui. Il a accusé M. d'Alembert du même crime.

Quand nous serions coupables au fond de notre cœur, M. d'Alembert & moi,

(*) On trouvera à la suite de ce morceau, cette lettre que M. Rousseau attribue à M. de Voltaire, & qui a été en effet imprimée à Londres sous le nom de ce grand Ecrivain.

de cette énormité , je vous jure que je ne le fais point de lui avoir écrit. Il y a sept ans que je n'ai eu cet honneur. Je ne connois point la lettre dont il parle , & je vous jure que si j'avois fait quelque mauvaise plaisanterie sur M. Jean-Jacques Rousseau , je ne la défavouerois pas.

Il m'a fait l'honneur de me mettre au nombre de ses ennemis & de ses persécuteurs. Intimement persuadé qu'on doit lui élever une statue , comme il le dit dans la lettre polie & décente de *Jean-Jacques Rousseau Citoyen de Geneve* , à *Christophe de Beaumont Archevêque de Paris* ; il pense que la moitié de l'univers est occupée à dresser cette statue sur son piédestal , & l'autre moitié à la renverser.

Non-seulement il m'a cru inconoclaste ; mais il s'est imaginé que j'avois conspiré contre lui avec le Conseil de Geneve pour faire décréter sa propre personne de prise de corps , & ensuite avec le Conseil de Berne pour le faire chasser de la Suisse.

Il a persuadé ces belles choses aux protecteurs qu'il avoit alors à Paris , & il m'a fait passer dans leur esprit pour un
homme

homme qui persécutoit en lui la sagesse & la modestie. Voici, Monsieur, comment je l'ai persécuté.

Quand je fus qu'il avoit beaucoup d'ennemis à Paris, qu'il aimoit comme moi la retraite, & que je présimai qu'il pouvoit rendre quelques services à la philosophie, je lui fis proposer par M. Marc Chapuis, citoyen de Geneve, dès l'an 1759, une maison de campagne appelée l'*Hermitage*, que je venois d'acheter.

Il fut si touché de mes offres, qu'il m'écrivit ces propres mots :

M O N S I E U R ,

“ Je ne vous aime point ; vous corrompez ma République en donnant des Spectacles dans votre château de Tournay, &c.

Cette lettre, de la part d'un homme qui venoit de donner à Paris un grave opéra & une comédie, n'étoit cependant pas datée des petites maisons. Je n'y fis point de réponse, comme vous le croyez bien, & je priai M. Tronchin le médecin, de vouloir bien lui envoyer une ordonnance pour cette maladie. M. Tronchin me répondit, que puisqu'il ne pouvoit pas me gué-

rir de la manie de faire encore des pieces de théâtre à mon âge , il défefpéroit de guérir Jean-Jaques. Nous restâmes l'un & l'autre fort malades , chacun de notre côté.

En 1762 le Conseil de Geneve entreprit sa cure , & donna une espece d'ordre de s'affurer de lui pour le mettre dans les remedes. Jean-Jaques décrété à Paris & à Geneve , convaincu qu'un corps ne peut être en deux lieux à la fois , s'enfuit dans un troisieme. Il conclut avec sa prudence ordinaire que j'étois son ennemi mortel , puisque je n'avois pas répondu à sa lettre obligeante. Il supposa qu'une partie du Conseil Genevois étoit venu dîner chez moi pour conjurer sa perte , & que la minute de son arrêt avoit été écrite sur ma table à la fin du repas. Il persuada une chose si vraisemblable à quelques-uns de ses concitoyens. Cette accusation devint si sérieuse , que je fus obligé enfin d'écrire au Conseil de Geneve une lettre très-forte , dans laquelle je lui dis que s'il y avoit un seul homme dans ce Corps qui m'eût jamais parlé du moindre dessein contre le sieur Rousseau , je consentois qu'on le regardât comme un scélérat & moi aussi ; & que

je détestois trop les persécuteurs pour l'être.

Le Conseil me répondit par un secrétaire d'Etat que je n'avois jamais eu, ni dû avoir, ni pu avoir la moindre part, ni directement ni indirectement, à la condamnation du sieur Jean-Jaques.

Les deux lettres sont dans les archives du Conseil de Geneve.

Cependant, M. Rousseau retiré dans les délicieuses vallées de Moutiers-Travers, ou Motiers-Travers, au comté de Neuchâtel, n'ayant pas eu depuis un grand nombre d'années le plaisir de communier sous les deux especes, demanda instamment au Prédicant de Moutiers-Travers, homme d'un esprit fin & délicat, la consolation d'être admis à la sainte Table; il lui dit que son intention étoit, 1°. de combattre l'Eglise Romaine; 2°. de s'élever contre l'ouvrage infernal de l'Esprit, qui établit évidemment le matérialisme; 3°. de foudroyer les nouveaux philosophes vains & présomptueux. Il écrivit & signa cette déclaration, & elle est encore entre les mains de M. de Montmolin Prédicant de Moutiers-Travers & de Boveresse.

Dès qu'il eut communiqué, il se sentit le

cœur dilaté, il *s'attendrit jusqu'aux larmes*. Il le dit au moins dans sa lettre du 8 août 1765.

Il se brouilla bientôt avec le Prédicant & les prêchés de Moutiers-Travers & de Boveresse. Les petits garçons & les petites filles lui jetterent des pierres; il s'enfuit sur les terres de Berne; & ne voulant plus être lapidé, il supplia Messieurs de Berne *de vouloir bien avoir la bonté de le faire enfermer le reste de ses jours dans quelqu'un de leurs châteaux, ou tel autre lieu de leur Etat qu'il leur sembleroit bon de choisir*. Sa lettre est du 20 octobre 1765.

Depuis Madame la comtesse de Pimbèche, à qui l'on conseilloit de se faire lier; je ne crois pas qu'il soit venu dans l'esprit de personne de faire une pareille requête. Messieurs de Berne aimèrent mieux le chasser que de se charger de son logement.

Le judicieux Jean-Jaques ne manqua pas de conclure que c'étoit moi qui le privoit de la douce consolation d'être dans une prison perpétuelle, & que même j'avois tant de crédit chez les prêtres, que je le faisois excommunier par les chrétiens de Moutiers-Travers & de Boveresse.

Ne pensez pas que je plaisante, Mon-

fieur ; il écrit dans une lettre du 24 juin 1765 : *Etre excommunié de la façon de M. de V. m'amusera fort aussi.* Et dans sa lettre du 23 mars , il dit : *M. de V. doit avoir écrit à Paris qu'il se fait fort de faire chasser Rousseau de sa nouvelle patrie.*

Le bon de l'affaire c'est qu'il a réussi à faire croire pendant quelque tems cette folie à quelques personnes ; & la vérité est que , si au lieu de la prison qu'il demandoit à Messieurs de Berne , il avoit voulu se réfugier dans la maison de campagne que je lui avois offerte , je lui aurois donné alors cet asyle , où j'aurois eu soin qu'il eût de bons bouillons avec des potions rafraîchissantes ; bien persuadé qu'un homme , dans son état , mérite beaucoup plus de compassion que de colere.

Il est vrai qu'à la sagesse toujours conséquente de sa conduite & de ses écrits , il a joint des traits qui ne sont pas d'une bonne ame. J'ignore si vous savez qu'il a écrit des *Lettres de la Montagne.* Il se rend dans la cinquieme lettre formellement délateur contre moi ; cela n'est pas bien. Un homme qui a communié sous les deux especes , un sage à qui on doit élever des

statues, semble dégrader un peu son caractère par une telle manœuvre ; il hasarde son salut & sa réputation.

Aussi la première chose qu'ont faite Messieurs les Médiateurs de France, de Zurich & de Berne, a été de déclarer solennellement les *Lettres de la Montagne* un libelle calomnieux. Il n'y a plus moyen que j'offre une maison à Jean-Jaques, depuis qu'il a été affiché calomniateur au coin des rues.

Mais en faisant le métier de délateur & d'homme un peu brouillé avec la vérité, il faut avouer qu'il a toujours conservé son caractère de modestie.

Il me fit l'honneur de m'écrire, avant que la Médiation arrivât à Geneve, ces propres mots :

MONSIEUR,

« Si vous avez dit que je n'ai pas été
» secrétaire d'Ambassade à Venise, vous
» avez menti ; & si je n'ai pas été secré-
» taire d'Ambassade, & si je n'en ai pas
» eu les honneurs, c'est moi qui ai menti ».

J'ignorois que M. Jean-Jaques eût été secrétaire d'Ambassade ; je n'en avois jamais dit un seul mot, parce que je n'en avois jamais entendu parler.

Je montrai cette agréable lettre à un homme véridique, fort au fait des affaires étrangères, curieux & exact. Ces gens-là font dangereux pour ceux qui citent au hafard. Il déterra les lettres originales écrites de la main de Jean-Jaques, du 9 & du 13 août 1743 à M. du Theil, premier commis des affaires étrangères, alors son protecteur. On y voit ces propres paroles :

« J'ai été deux ans le domestique de M.
» de Montaignu (Ambassadeur de Venise)...
» J'ai mangé son pain... Il m'a chassé
» honteusement de sa maison... Il m'a
» menacé de me faire jeter par la fenê-
» tre... & de pis, si je restois plus long-
» tems dans Venise... &c. &c. »

Voilà un secrétaire d'Ambassade assez peu respecté, & la fierté d'une grande ame peu ménagée. Je lui conseille de faire graver au bas de sa statue les paroles de l'Ambassadeur au secrétaire d'Ambassade.

Vous voyez, Monsieur, que ce pauvre homme n'a jamais pu ni se maintenir sous aucun maître, ni se conserver aucun ami, attendu qu'il est contre la dignité de son être d'avoir un maître, & que l'amitié est une foiblesse dont un sage doit repousser les atteintes.

Vous dites qu'il fait l'histoire de sa vie : Elle a été trop utile au monde , & remplie de trop grands événemens , pour qu'il ne rende pas à la postérité le service de la publier. Son goût pour la vérité ne lui permettra pas de déguiser la moindre de ces anecdotes , pour servir à l'éducation des Princes qui voudront être menuisiers comme Emile.

A dire vrai , Monsieur , toutes ces petites miseres ne méritent pas qu'on s'en occupe deux minutes ; tout cela tombe bientôt dans un éternel oubli. On ne s'en soucie pas plus que des baisers âcres de la nouvelle Héloïse , & de son faux germe , & de son doux ami , & des lettres de Vernet à un Lord qu'il n'a jamais vu. Les folies de Jean-Jaques & son ridicule orgueil ne feront nul tort à la véritable philosophie ; & les hommes respectables qui la cultivent en France , en Angleterre & en Allemagne , n'en seront pas moins estimés.

Il y a des sottises & des querelles dans toutes les conditions de la vie. Cela s'oublie au bout de quinze jours. Tout passe rapidement comme les figures grotesques de la lanterne magique.

L'Archevêque de Novogorod à la tête d'un fynode, a condamné l'Evêque de Rostou à être dégradé & enfermé le reste de sa vie dans un couvent, pour avoir soutenu qu'il y a deux puissances, la sacerdotale & la royale. L'Impératrice a fait grâce du couvent à l'Evêque de Rostou. A peine cet événement a-t-il été connu en Allemagne & dans le reste de l'Europe.

Les détails des guerres les plus sanglantes périssent avec les soldats qui en ont été les victimes. Les critiques même des piéces de théâtre nouvelles, & sur-tout leurs éloges, sont ensevelis le lendemain dans le néant avec elles, & avec les feuilles périodiques qui en parlent. Il n'y a que les dragées du sieur Keyser qui se soient un peu soutenues.

Dans ce torrent immense qui nous emporte, & qui nous engloutit tous, qu'y a-t-il à faire ? Tenons-nous-en au conseil que M. Horace Walpole donne à Jacques, d'être sage & heureux. Vous êtes l'un, Monsieur, & vous méritez d'être l'autre, &c. &c.

A Ferney, ce 24 Octobre 1766.



LETTRE

DE

M. DE VOLTAIRE

au Docteur Jean-Jaques Panfophe.

QUOIQUE vous en disiez, docteur Panfophe, je ne suis certainement pas la cause de vos malheurs ; j'en suis affligé, & vos livres ne méritent pas de faire tant de scandale & tant de bruit : mais cependant ne devenez pas calomniateur, ce seroit-là le plus grand mal. J'ai lu dans le dernier ouvrage que vous avez mis en lumière, une belle profopopée, où vous faites entendre, en plaisantant mal à propos, que je ne crois pas en Dieu. Le reproche est aussi étonnant que votre génie. Le jésuite Garasse, le jésuite Hardouin & d'autres menteurs publics trouvoient par-tout des athées ; mais le jésuite Garasse, le jésuite Hardouin, ne sont pas bons à imiter. Docteur Panfophe, je ne suis athée ni dans mon cœur, ni dans mes livres ; les honnêtes gens qui nous

AU DOCTEUR PANSOPHE. 187

connoissent l'un & l'autre disent en voyant votre article : *hélas ! le docteur Pansophe est méchant comme les autres hommes ; c'est bien dommage.*

Judicieux admirateur de la bêtise & de la brutalité des Sauvages, vous avez crié contre les Sciences, & cultivé les Sciences. Vous avez traité les Auteurs & les Philosophes de charlatans ; & pour prouver d'exemple, vous avez été Auteur. Vous avez écrit contre la comédie, avec la dévotion d'un capucin, & vous avez fait de méchantes comédies. Vous avez regardé comme une chose abominable qu'un Satrape ou un Duc eût du superflu, & vous avez copié de la musique, pour des Satrapes ou des Ducs qui vous payoient avec ce superflu. Vous avez barbouillé un roman ennuyeux, où un pédagogue superbe honnêtement sa pupille en lui enseignant la vertu ; & la fille modeste couche honnêtement avec le pédagogue ; & elle souhaite de tout son cœur qu'il lui fasse un enfant ; & elle parle toujours de sagesse avec son *doux ami* ; & elle devient femme, mere, & la plus tendre amie d'un époux qu'elle n'aime pourtant

pas ; & elle vit & meurt en raisonnant ; mais sans vouloir prier Dieu. Docteur Panfophe , vous vous êtes fait le précepteur d'un certain Emile , que vous formez insensiblement par des moyens impraticables ; & pour faire un bon chrétien , vous détruisez la religion chrétienne. Vous professez par-tout un sincère attachement à la révélation , en prêchant le déisme , ce qui n'empêche pas que chez vous les déistes & les philosophes conséquens ne soient des athées. J'admire , comme je le dois , tant de candeur & de justesse d'esprit ; mais permettez-moi de grace de croire en Dieu. Vous pouvez être un sophiste , un mauvais raisonneur , & par conséquent un écrivain pour le moins inutile , sans que je sois un athée. L'Être Souverain nous jugera tous deux ; attendons humblement son arrêt. Il me semble que j'ai fait de mon mieux pour soutenir la cause de Dieu & de la vertu , mais avec moins de bile & d'emportement que vous. Ne craignez-vous pas que vos inutiles calomnies contre les Philosophes & contre moi , ne vous rendent désagréable aux yeux de l'Être Suprême ,

AU DOCTEUR PANSOPHE. 189
comme vous l'êtes déjà aux yeux des
hommes ?

Vos *Lettres de la Montagne* sont pleines de fiel ; cela n'est pas bien, Jean-Jaques. Si votre Patrie vous a proscrit injustement , il ne faut pas la maudire ni la troubler. Vous avez certes raison de dire que vous n'êtes point philosophe. Le sage philosophe Socrate but la ciguë en silence : il ne fit pas de libelles contre l'aréopage ni même contre le prêtre Anitus , son ennemi déclaré ; sa bouche vertueuse ne se fouilla pas par des imprécations : il mourut avec toute sa gloire & sa patience ; mais vous n'êtes pas un Socrate ni un philosophe.

Docteur Pansophe , permettez qu'on vous donne ici trois leçons , que la Philosophie vous auroit apprises : une leçon de bonne foi , une leçon de bon sens , & une leçon de modestie.

Pourquoi dites-vous que le bon homme si mal nommé *Grégoire le Grand* , quoiqu'il soit un saint , étoit un *Pape illustre* , parce qu'il étoit bête & intrigant ? J'ai vu constamment dans l'histoire , que la bêtise & l'ignorance n'ont jamais fait de

bien , mais au contraire toujours beaucoup de mal. Grégoire même bénit & loua les crimes de Phocas , qui avoit assassiné & détrôné son maître , l'infortuné Maurice. Il bénit & loua les crimes de Brunehaut , qui est la honte de l'histoire de France. Si les Arts & les Sciences n'ont pas absolument rendu les hommes meilleurs ; du moins ils font méchans avec plus de discrétion ; & quand ils font le mal , ils cherchent des prétextes , ils temporisent , ils se contiennent ; on peut les prévenir , & les grands crimes sont rares. Il y a dix siècles que vous auriez été non-seulement excommunié avec les chenilles , les sauterelles & les forciers , mais brûlé ou pendu , ainsi que quantité d'honnêtes gens qui cultivent aujourd'hui les Lettres en paix , & avouez que le tems présent vaut mieux. C'est à la Philosophie que vous devez votre salut , & vous l'assassinez ; mettez-vous à genoux , ingrat , & pleurez sur votre folie. Nous ne sommes plus esclaves de ces tyrans spirituels & temporels qui désoloient toute l'Europe ; la vie est plus douce , les mœurs plus humaines , & les Etats plus tranquilles.

Vous parlez, docteur Pansophe, de la vertu des Sauvages: il me semble pourtant qu'ils sont *magis extrâ vitia quàm cum virtutibus*. Leur vertu est négative, elle consiste à n'avoir ni bons cuisiniers, ni bons musiciens, ni beaux meubles, ni luxe, &c. La vertu, voyez - vous, suppose, des lumieres, des réflexions, de la Philosophie, quoique, selon vous, *tout homme qui réfléchit soit un animal dépravé*; d'où il s'enfuivroit en bonne logique que la vertu est impossible. Un ignorant, un sot complet, n'est pas plus susceptible de vertu qu'un cheval ou qu'un singe; vous n'avez certes jamais vu cheval vertueux, ni singe vertueux. Quoique maître Aliboron tienne que votre prose est une prose *brûlante*, le public se plaint que vous n'avez jamais fait un bon syllogisme. Ecoutez, docteur Pansophe; la bonne Xantippe grondoit sans cesse, & vigoureusement contre la philosophie & la raison de Socrate; mais la bonne Xantippe étoit une folle, comme tout le monde fait. Corrigez-vous.

Illustre Pansophe! La rage de blâmer vos contemporains vous fait louer à leurs

dépens des Sauvages anciens & modernes sur des choses qui ne font point du tout louables.

Pourquoi, s'il vous plaît, faites - vous dire à Fabricius, que *le seul talent digne de Rome est de conquérir la terre*, puisque les conquêtes des Romains, & les conquêtes en général sont des crimes, & que vous blâmez si fortement ces crimes dans votre plan ridicule d'une paix perpétuelle. Il n'y a certainement pas de vertu à *conquérir la terre*. Pourquoi, s'il vous plaît, faites - vous dire à Curius, comme une maxime respectable, *qu'il aimoit mieux commander à ceux qui avoient de l'or, que d'avoir de l'or* ? C'est une chose en elle-même indifférente d'avoir de l'or; mais c'est un crime de vouloir, comme Curius, commander injustement à ceux qui en ont. Vous n'avez pas senti tout cela, docteur Panfophe, parce que vous aimez mieux faire de bonne prose que de bons raisonnemens. Repentez - vous de cette mauvaise morale, & apprenez la logique.

Mon ami Jean-Jaques, ayez de la bonne foi. Vous qui attaquez ma religion, dites-moi,

moi, je vous prie, quelle est la vôtre ? Vous vous donnez avec votre modestie ordinaire, pour le restaurateur du christianisme en Europe ; vous dites que *la religion décréditée en tout lieu avoit perdu son ascendant jusques sur le peuple, &c.* Vous avez en effet décrié les miracles de Jésus, comme l'abbé de Prades, pour relever le crédit de la religion. Vous avez dit que l'on ne pouvoit s'empêcher de croire l'Evangile de Jésus, parce qu'il étoit incroyable : ainsi Tertullien disoit hardiment, qu'il étoit sûr que le Fils de Dieu étoit mort, parce que cela étoit impossible : *Mortuus est Dei Filius ; hoc certum est quia impossibile.* Ainsi par un raisonnement similaire, un géometre pourroit dire, qu'il est évident que les trois angles d'un triangle ne sont pas égaux à deux droits, parce qu'il est évident qu'ils le sont. Mon ami Jean-Jaques apprenez la logique, & ne prenez pas, comme Alcibiade, les hommes pour autant de têtes de choux.

C'est sans contredit un fort grand malheur de ne pas croire à la religion chrétienne, qui est la seule vraie entre mille

autres qui prétendent aussi l'être : toutes fois celui qui a ce malheur peut & doit croire en Dieu. Les fanatiques, les bonnes femmes, les enfans & le docteur Panfophe ne mettent point de distinction entre l'athée & le déiste. O Jean-Jaques ! vous avez tant promis à Dieu & à la vérité de ne pas mentir ; pourquoi mentez - vous contre votre conscience ? Vous êtes , à ce que vous dites , *le seul auteur de votre siècle & de plusieurs autres , qui ait écrit de bonne foi.* Vous avez écrit sans doute de bonne foi que *la loi chrétienne est , au fond ; plus nuisible qu'utile à la forte constitution d'un Etat ; que les vrais chrétiens sont faits pour être esclaves & sont lâches ; qu'il ne faut pas apprendre le catéchisme aux enfans , parce qu'ils n'ont pas l'esprit de croire en Dieu , &c.* Demandez à tout le monde si ce n'est pas le déisme tout pur ; donc vous êtes athée ou chrétien comme les déistes , ainsi qu'il vous plaira ; car vous êtes un homme inexplicable. Mais encore une fois apprenez la logique , & ne vous faites plus brûler mal - à - propos. Respectez , comme vous le devez , des honnêtes gens , qui n'ont pas du tout

envie d'être athées, ni mauvais raisonn-
neurs, ni calomniateurs. Si tout citoyen
oisif est un fripon, voyez quel titre mé-
rite un citoyen faussaire, qui est arrogant
avec tout le monde, & qui veut être
possesseur exclusif de toute la religion,
la vertu & la raison qu'il y a en Europe.
Væ misero ! lilia nigra videntur, pallentesque rosa. Soyez chrétien, Jean - Jacques,
puisque vous vous vantez de l'être à toute
force ; mais, au nom du bon sens & de la
vérité, ne vous croyez pas le seul maître
en Israël.

Docteur Pansophe, soyez modeste, s'il
vous plaît ; autre leçon importante. Pour-
quoi dire à l'Archevêque de Paris que
vous êtes né avec quelques talens ? Vous
n'êtes sûrement pas né avec le talent de
l'humilité ni de la justesse d'esprit. Pour-
quoi dire au public que vous avez refusé
l'éducation d'un Prince, & avertir fié-
rement qu'il appartiendra, de ne pas vous
faire dorénavant de pareilles propositions ?
Je crois que cet avis au public est plus
vain qu'utile : quand même Diogene, une
fois connu, diroit aux passans, *achetez
votre maître*, on le laisseroit dans son ton-

neau avec tout son orgueil & toute sa folie. Pourquoi dire que la mauvaise *profession de foi* du Vicaire Allobroge est le meilleur écrit qui ait paru dans ce siècle ? Vous mentez fièrement, Jean-Jaques : un bon écrit est celui qui éclaire les hommes & les confirme dans le bien ; & un mauvais écrit est celui qui épaisit le nuage qui leur cache la vérité, qui les plonge dans de nouveaux doutes, & les laisse sans principes. Pourquoi répéter continuellement avec une arrogance sans exemple, que vous bravez vos *sots lecteurs* & le *sot public* ? Le public n'est pas sot : il brave à son tour la démence qui vit & médit à ses dépens. Pourquoi, ô docteur Panfophe ! dites-vous bonnement ? *Qu'un Etat sensé auroit élevé des statues à l'Auteur d'Emile* ? C'est que l'Auteur d'Emile est comme un enfant, qui, après avoir soufflé des boules de savon, ou fait des ronds en crachant dans un puits, se regarde comme un Etre très-important. Au reste, Docteur, si on ne vous a pas élevé des statues on vous a gravé ; tout le monde peut contempler votre visage & votre gloire au coin des rues. Il me semble que

c'en est bien assez pour un homme qui ne veut pas être philosophe, & qui en effet ne l'est pas. *Quàm pulchrum est digito monstrari, & dicier, hic est!* Pourquoi mon ami Jean-Jaques vante-t-il à tout propos sa vertu, son mérite & ses talens? C'est que l'orgueil de l'homme peut devenir aussi fort que la bosse des chameaux de l'Idumée, ou que la peau des Onagres du désert. Jésus disoit qu'il étoit *doux & humble de cœur* : Jean-Jaques, qui prétend être son écolier, mais un écolier mutin qui chicane souvent avec son maître, n'est ni doux ni humble de cœur. Mais ce ne sont pas-là mes affaires. Il pourroit cependant apprendre que le vrai mérite ne consiste pas à être singulier, mais à être raisonnable. L'Allemand Corneille Agrippa a aboyé long-tems avant lui contre les sciences & les savans; malgré cela il n'étoit point du tout un grand homme.

Docteur Pansophe, on m'a dit que vous vouliez aller en Angleterre. C'est le pays des belles femmes & des bons philosophes. Ces belles femmes & ces bons philosophes feront peut-être curieux de vous voir, & vous vous ferez voir. Les gaze-

tiers tiendront un registre exact de tous vos faits & gestes , & parleront du grand Jean - Jaques comme de l'éléphant du Roi & du zébre de la Reine ; car les Anglois s'amuseut des productions rares de toutes especes , quoiqu'il soit rare qu'ils estiment. On vous montrera au doigt à la comédie , si vous y allez ; & on dira : le voilà cet éminent génie qui nous reproche de n'avoir pas un *bon naturel* , & qui dit que les sujets de sa Majesté ne sont pas libres ! C'est-là ce prophète du lac de Geneve , qui a prédit au verset 45^e. de son apocalypse nos malheurs & notre ruine , parce que nous sommes riches. On vous examinera avec surprise depuis les pieds jusqu'à la tête , en réfléchissant sur la folie humaine. Les Angloises qui sont , vous dis-je , très-belles , riront lorsqu'on leur dira que vous voulez que les femmes ne soient que des femmes , des femelles d'animaux , qu'elles s'occupent uniquement du soin de faire la cuisine pour leurs maris , de raccommoder leurs chemises & de leur donner , dans le sein d'une vertueuse ignorance , du plaisir & des enfans. La belle & spirituelle Duchesse d'A . . . r , Myladis

de... de... de... leveront les épaules ,
 & les hommes vous oublieront en ad-
 mirant leur visage & leur esprit. L'ingé-
 nieux Lord W... e , le favant Lord L... n ,
 les philosophes Mylord C... d , le Duc
 de G... n , Sir F-x , Sir C... d , & tant
 d'autres , jetteront peut-être un coup-d'œil
 sur vous , & iront de-là travailler au bien
 public ou cultiver les belles - lettres , loin
 du bruit & du peuple , sans être pour cela
 des animaux dépravés. Voilà , mon ami
 Jean - Jacques , ce que j'ai lu dans le grand
 livre du desin ; mais vous en ferez quitte
 pour mépriser souverainement les Anglois ,
 comme vous avez méprisé les François ,
 & votre mauvaise humeur les fera rire. Il
 y auroit cependant un parti à prendre pour
 soutenir votre crédit & vous faire , peut-
 être , à la longue élever des statues : ce
 seroit de fonder une église de votre reli-
 gion que personne ne comprend ; mais ce
 n'est pas là une affaire. Au lieu de prouver
 votre mission par des miracles qui vous
 déplaisent , ou par la raison que vous ne
 connoissez pas , vous en appellerez au sen-
 timent intérieur , à cette voix divine qui
 parle si haut dans le cœur des illuminés ,

& que personne n'entend. Vous deviendrez puissant en œuvres & en paroles, comme George Fox, le Révérend Whitefield, &c. fans avoir à craindre l'animadversion de la police, car les Anglois ne punissent point ces folies-là. Après avoir prêché & exhorté vos disciples, dans votre style apocalyptique, vous les menerez brouter l'herbe dans Hyde Park, ou manger du gland dans la forêt de Windfor, en leur recommandant toutefois de ne pas se battre comme les autres Sauvages, pour une pomme ou une racine, parce que la police *corrompue* des Européens ne vous permet pas de fuivre votre système dans toute son étendue. Enfin lorsque vous aurez consommé ce grand ouvrage, & que vous sentirez les approches de la mort, vous vous traînerez à quatre pattes dans l'assemblée des bêtes, & vous leur tiendrez, ô Jean-Jaques ! le langage suivant :

« Au nom de la sainte vertu. *Amen.*
 » Comme ainsi soit, mes Freres, que j'ai
 » travaillé fans relâche à vous rendre fots
 » & ignorans, je meurs avec la consolation d'avoir réussi, & de n'avoir point
 » jetté mes paroles en l'air. Vous savez

» que j'ai établi des cabarets pour y noyer
 » votre raison , mais point d'académie
 » pour la cultiver ; car encore une fois ,
 » un ivrogne vaut mieux que tous les
 » philosophes de l'Europe. N'oubliez ja-
 » mais mon histoire du régiment de St.
 » Gervais dont tous les officiers & les
 » soldats ivres dansoient avec édification
 » dans la place publique de Geneve ,
 » comme un saint Roi juif dansa autrefois
 » devant l'arche. Voilà les honnêtes gens.
 » Le vin & l'ignorance sont le sommaire
 » de toute la sagesse. *Les hommes sobres*
 » *sont fous* : les ivrognes sont francs &
 » vertueux. Mais je crains ce qui peut
 » arriver ; c'est - à - dire , que la science ,
 » cette mere de tous les crimes & de tous
 » les vices , ne se glisse parmi vous. L'en-
 » nemi rôde autour de vous ; il a la sub-
 » tilité du serpent & la force du lion ; il
 » vous menace. Peut-être , hélas ! bientôt
 » le luxe , les arts , la philosophie , la
 » bonne chere , les auteurs , les perru-
 » quiers , les prêtres & les marchands de
 » mode vous empoisonneront & ruine-
 » ront mon ouvrage. O sainte vertu ! dé-
 » tourne tous ces maux ! Mes petits en-

» fans , obftinez - vous dans votre igno-
 » rance & votre simplicité ; c'est-à-dire ,
 » foyez toujours vertueux , car c'est la
 » même chofe. Soyez attentifs à mès paro-
 » les : que ceux qui ont des oreilles en-
 » tendent. Les mondains vous ont dit :
 » *Nos institutions font bonnes ; elles nous*
 » *rendent heureux : & moi je vous dis que*
 » leurs institutions font abominables & les
 » rendent malheureux. Le vrai bonheur
 » de l'homme eft de vivre feul , de man-
 » ger des fruits fauvages , de dormir fur
 » la terre nue ou dans le creux d'un arbre ,
 » & de ne jamais penfer. Les mondains
 » vous ont dit : *Nous ne fommes pas des*
 » *bêtes féroces , nous faisons du bien à nos*
 » *semblables ; nous puniffons les vices , &*
 » *nous nous aimons les uns & les autres :*
 » & moi je vous dis que tous les Euro-
 » péens font des bêtes féroces ou des fri-
 » pons ; que toute l'Europe ne fera bien-
 » tôt qu'un affreux défert ; que les mon-
 » dains ne font du bien que pour faire du
 » mal ; qu'ils fe haïffent tous & qu'ils ré-
 » compenfent le vice. *O fainie vertu ! Les*
 » mondains vous ont dit : *Vous êtes des*
 » *fous ; l'homme eft fait pour vivre en fo-*

» ciété, & non pour manger du gland dans
 » les bois : & moi je vous dis que vous
 » êtes les seuls sages, & qu'ils sont fous
 » & méchans : l'homme n'est pas plus fait
 » pour la société, qui est nécessairement
 » l'école du crime, que pour aller voler
 » sur les grands chemins. O mes petits
 » enfans, restez dans les bois, c'est la
 » place de l'homme : *ô sainte vertu !* Emile ;
 » mon premier disciple, est selon mon
 » cœur ; il me succédera. Je lui ai appris
 » à lire, & à écrire, & à parler beau-
 » coup ; c'en est assez pour vous gouver-
 » ner. Il vous lira quelquefois la Bible ;
 » l'excellente histoire de Robinson Crusôé
 » & mes ouvrages ; il n'y a que cela de
 » bon. La religion que je vous ai donnée
 » est fort simple : adorez un Dieu ; mais
 » ne parlez pas de lui à vos enfans ; atten-
 » dez qu'ils devinent d'eux-mêmes qu'il
 » y en a un. Fuyez les médecins des âmes
 » comme ceux des corps ; ce sont des
 » charlatans : quand l'âme est malade, il
 » n'y a point de guérison à espérer, parce
 » que j'ai dit clairement que le retour à
 » la vertu est impossible : cependant les
 » Homélie's éloquentes ne sont pas inuti-

» les; il est bon de désespérer les mé-
 » chans & de les faire fécher de honte ou
 » de douleur, en leur montrant la beauté
 » de la vertu qu'ils ne peuvent plus aimer.
 » J'ai cependant dit le contraire dans d'au-
 » tres endroits; mais cela n'est rien. Mes
 » petits enfans, je vous répète encore ma
 » grande leçon, bannissez d'entre vous la
 » raison & la philosophie, comme elles
 » sont bannies de mes livres. Soyez ma-
 » chinalement vertueux; ne pensez jamais,
 » ou que très-rarement; rapprochez-vous
 » fans cesse de l'état des bêtes qui est vo-
 » tre état naturel. A ces causes, je vous
 » recommande la *sainte vertu*. Adieu, mes
 » petits enfans; je meurs. Que Dieu vous
 » soit en aide! *Amen* ».

Docteur Panfophe, écoutez à présent
 ma profession de foi; vous l'avez rendue
 nécessaire: la voici telle que je l'offrirois
 hardiment au public, qui est mon juge &
 le vôtre.

J'adore un Dieu créateur, intelligent,
 vengeur & rémunérateur; je l'aime & le
 fers le mieux que je puis dans les hommes
 mes semblables: O Dieu! qui vois mon
 cœur & ma raison, pardonne - moi mes

offenses , comme je pardonne celles de Jean-Jaques Panfophe , & fais que je t'honore toujours dans mes semblables.

Pour le reste , je crois qu'il fait jour en plein midi , & que les aveugles ne s'en apperçoivent point. Sur ce , grand docteur Panfophe , je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde , & suis philosophiquement
votre ami & serviteur.

V***





L E T T R E

S U R

J E A N - J A Q U E S
R O U S S E A U ,

A D R E S S É E A M . D ' E S

Paris , le 10 Décembre 1778.

N O U S avons fait , Monsieur , l'été dernier une perte irréparable aux yeux des hommes de génie & des ames sensibles ; je veux parler de celle de Jean - Jacques Rousseau , un des hommes les plus extraordinaires qui aient paru dans le monde. Il avoit choisi , depuis nombre d'années , la France pour son séjour , où il a vécu célèbre & invisible , & où il a fini , en vrai philosophe , sa carrière sans trouble & sans bruit.

Ainsi , dans l'année 1778 , dans cette année qui aura vu se former des révolutions politiques , mémorables à jamais dans les fastes du monde , les plus grands hom-

mes qu'eut notre siècle pour l'esprit & les talens nous ont été enlevés; car ces derniers, lorsqu'ils sont portés à un certain degré, méritent réellement d'être cités à la suite du génie.

Nul pays, sans doute, puisque Rousseau avoit rompu solennellement ses liens avec sa patrie; nul corps, nulle académie, puisqu'il n'a appartenu à aucune, ne se chargera particulièrement de consacrer le nom d'un homme à qui cependant l'esprit humain doit un hommage à tant de titres.

Il me semble donc que c'est à la France; long-tems l'asyle de Rousseau, & dont la terre contient aujourd'hui les cendres, à acquitter ce que l'on doit à sa mémoire (*). Que si, contre toute attente, il ne restoit rien de caractérisé sur le compte d'un homme si rare parmi une nation qui

(*) Lorsque cette lettre a été écrite, il n'avoit paru encore rien de marqué, & même il n'a paru jusqu'à ce jour aucun ouvrage raisonné d'une certaine étendue sur feu M. Rousseau de Geneve.

Cet écrit devoit rester ignoré, & l'eût toujours été si l'esprit de critique & même de blâme, auquel on se livre avec une sorte de persécution depuis un certain tems sur le compte de cet Auteur, n'eût excité le desir de repousser, s'il est possible, l'injustice faite à sa mémoire. Quelques personnes éclairées à qui cette lettre a été lue, en conve-

idolâtre si fort le mérite , mais qui aussi quelquefois l'oublie si promptement , il ne faut pas douter qu'il n'y eût chez elle un grand nombre de personnes , & particulièrement une portion précieuse de la société , dont le cœur accuseroit vivement cet étrange silence. On sent aisément de qui je veux parler. En effet , Monsieur , j'ai vu plusieurs femmes , également distinguées par l'esprit & par le sentiment , donner , dans le tems de la mort de Rousseau , sincèrement des larmes à sa perte , sans qu'elles eussent jamais connu sa personne ; exemple peut-être unique au monde d'un homme ainsi pleuré sur ses seuls écrits. Ce trait , qui , pour le dire en passant , décide en faveur de la sensibilité de cette partie du genre-humain , suffiroit seul à

nant de la vérité du fond des choses , ont trouvé que M. Rousseau y étoit jugé généralement avec beaucoup de faveur. On leur a répondu que les torts qui appartiennent purement à l'humanité devoient disparaître après la mort ; qu'il s'agissoit seulement de faire connoître aux tems présents & futurs l'homme essentiel & l'écrivain tels qu'ils ont été ; enfin , qu'il étoit mieux encore d'excéder un peu dans les louanges justement dues à un grand homme qui n'est plus , que de s'exposer à altérer sa renommée par des jugemens hasardés sur des faits peu constans.

l'éloge

l'éloge de l'illustre étranger. Un tel honneur, quand il est vraiment unique, est effectivement la plus rare récompense que puissent recevoir les dons de l'ame & de l'esprit ; & nul homme, que je sache, n'a joui comme Rousseau d'une gloire pareille, purement comme Auteur.

Je vais donc, comme contemporain ; être l'interprète du pays & du siècle où il a vécu. Je souhaite que ce foible monument que ma main lui élève par le pur mouvement de mon cœur, & sans avoir jamais eu aucune liaison avec sa personne, porté par son nom vers des tems reculés, puisse attirer à cet homme mémorable quelques actes de plus d'admiration & d'amour. : L'homme & l'auteur dans Rousseau ont passé pour être à la fois un prodige & un paradoxe : selon moi, le prodige explique facilement le paradoxe.

La création de cet homme, bien plus admirable que singulier, a été une création vraiment unique. Nul être, à ce qu'il semble, ne s'est trouvé doué d'une sensibilité d'ame plus exquise, jointe à un degré de force dans les sensations presque sans exemple. Né du côté des sens avec

une organisation si parfaite , qu'il étoit éminemment propre à tous les arts sensibles & agréables , il réunit à ces dons corporels un génie géométrique & clair , profond & vaste , & aussi pur que brillant du côté de l'imagination. Cette rectitude de raison , cette élévation de génie , cette délicatesse d'ame unique ne pouvoient qu'être accompagnés d'un penchant ardent pour le vrai , pour le beau , pour le bon en tout genre. Une éducation républicaine & austere , des exemples domestiques & honnêtes , qui naissoient comme du sein des mœurs générales de sa patrie , furent en lui la seconde nature sur laquelle l'homme & l'auteur furent édifiés. .

Quand on considère tant d'avantages naturels avec toutes leurs circonstances , la vue d'une si parfaite création , où il est si rare que la nature accumule , assortisse & accorde à un seul homme dans un degré si parfait , tant de dons divers , explicable , d'une manière bien simple , le prétendu paradoxe des écrits & de la vie de Jean-Jaques.

Le citoyen de Geneve , né avec les perfections qu'on vient de voir , élevé comme

On a dit, jetté ensuite dans le monde sans fortune, sans autre appui que ses propres forces, dont cependant le levier eût été si puissant dans les mains d'un homme ambitieux, mais qui, pour une personne du caractère de Rousseau, n'ont servi qu'à troubler sa vie en lui acquérant du renom; un tel homme, dis-je, avec une ame & un esprit de cette trempe, devoit naturellement, s'il eût écrit, écrire comme Jean-Jaques a écrit, & agir en tout presque comme il a fait.

Rousseau ne commença à se produire au jour comme auteur qu'à l'âge d'environ quarante ans, à cet âge où l'imagination, cette première source des bons écrits, conserve encore toute sa force, & où le jugement, qui en consacre la durée, est parvenu à presque toute sa maturité. Jusques-là, il avoit amassé dans le silence, par ses travaux, par ses méditations, de grandes provisions en connoissances de toute espece. Philosophe & observateur par caractère, il fait d'autre part dans le monde une étude réfléchie des usages, des loix diverses, & sur-tout du cœur humain où son propre cœur l'avoit si fort initié; car

l'un sans l'autre n'instruit pas, & il faut sentir vivement en soi la nature pour la connoître dans autrui.

Aussi peut-on dire que jamais homme ne prit la plume avec de si grandes avances & des matériaux si abondans. D'autres ont écrit par un vain desir d'écrire, trop souvent avec les mains & l'esprit vides. Dans Rousseau, ce fut un besoin qui le maîtrisa, dont il fut lui-même surpris, parce que la publicité étoit réellement contraire à une partie de son caractère & même contraire à ses vues. Il ne put plus contenir tant de richesses, & il céda aux circonstances qui lui mirent la plume à la main comme malgré lui; mais il la prit, dès le premier moment, en maître de sa destinée comme auteur.

Voyez en effet la manière dont il parle à ses lecteurs dès ses premiers écrits, & depuis dans tous ses ouvrages! Comment il s'éleve au-dessus de la gloire que pourtant il idolâtroit! Comment, en se présentant au public, il recherche son suffrage sans en dépendre! Comment, en lui parlant, il prend toujours sa propre opinion & sa seule conscience pour juges!

Quel ton ! Quelle hauteur de langage ! Si des principes si altiers peuvent choquer avant qu'on ait lu les ouvrages de Jean-Jaques ; dès qu'une fois ses beaux écrits ont passé sous les yeux , la véracité , la force de l'Auteur , rendent ce ton noble , naturellement grand ; elles font plus , elles le rendent aimable , modeste même en un certain sens. Effectivement la vérité la plus haute , même pour soi , lorsqu'elle a évidemment ce caractère , porte aussi avec elle une sorte de modestie particulièrement propre aux talens du premier ordre , mais en même tems , & il ne faut pas s'y tromper , qui n'est propre qu'à eux seuls.

Déjà avant que d'écrire , Jean-Jaques avoit outre-passé le terme connu des connoissances littéraires : il en avoit , suivant les apparences , bouleversé tout le système dans ses conceptions vastes & originales. Tout annonce que ses études préliminaires l'avoient jetté fort loin des routes ordinaires.

Une académie littéraire mit alors en question si les sciences avoient influé en bien ou en mal sur les mœurs , c'est-à-dire , au fond si elles avoient plus préju-

dicié que servi au bonheur des hommes ; car il est constant , pour quiconque a médité sur le bien réel des sociétés , que la félicité humaine réside en grande partie dans la conservation des mœurs , & même qu'elle en naît essentiellement.

Ce corps littéraire entrevit la matière d'une discussion où les esprits prévenus n'avoient pas apperçu jusqu'alors le motif même d'un doute. Il est à croire que Jean-Jaques avoit été occupé quelquefois d'une idée pareille ; il est probable même qu'il avoit déjà résolu , à part lui , cette étrange question. En conséquence il écrivit sur ce sujet , & il le fit étant orné au plus haut degré de toutes les perfections de l'intelligence , étant revêtu de ce qui fait sa plus grande beauté , l'éloquence. Ce fut avec de telles armes qu'il plaida la cause de l'ignorance en faveur du bonheur des hommes , & il la défendit avec applaudissement auprès de l'Académie & d'une partie du Public , détruisant ainsi , par son propre succès , l'instrument même qui avoit servi à le faire triompher.

Dans cette singulière discussion , Rousseau prouva , autant qu'il étoit possible ,

le paradoxe. Malgré cela, il faut convenir qu'il n'établit, par aucune preuve solide, ce prétendu point de vérité. La manière dont il vit l'objet, ce qui décidoit absolument dans cette matière du jugement à porter, provint en partie du fond de son caractère, fortifié en outre par quelques circonstances de sa vie, où l'on prétend qu'il n'avoit pas eu à se louer des hommes, particulièrement de l'ordre de ceux qui cultivent les lettres; ce qui cependant, pour le dire en passant, devroit être la même chose que cultiver la vertu.

En considérant dans cette disposition d'ame la science avec ses abus, les connoissances avec leurs erreurs, il ne sépara pas assez, dans son opinion, de la chose même ce que les passions y mêlent malheureusement, & il imputa ainsi à l'une ce qui est particulièrement du fait des autres; en un mot, il fit porter tout son raisonnement sur cette fausse base, ne réfléchissant pas encore d'autre part que la barbarie ne sauroit être un état pour l'homme; que comme être perfectible, il en sort invinciblement par le seul exercice de ses facultés; & que si-tôt qu'il est

contraint d'en sortir , il n'y a plus que la perfection humainement possible de ses lumieres , qui puisse réprimer les moyens mêmes que ses connoissances mettent en ses mains pour servir ses passions. Cette culture , la plus parfaite de l'esprit humain , dirigée sur-tout vers une saine morale , étoit un troisieme terme que Jean-Jaques eût pu envisager entre la barbarie & la science défigurée par tant d'abus divers. Toutes choses égales , il eût assigné avec plus de raison , dans un pareil état , le véritable degré de prospérité de la terre : disons plus , il semble même qu'il eût été digne d'un être si éclairé d'embrasser une pareille doctrine.

Cette these , considérée comme on vient de dire , présentoit , à ce qu'on croit , un beaucoup plus juste fondement que l'opinion qu'il adopta ; mais Rousseau , frappé des maux de la société , sans vouloir discerner que ces maux , loin d'être l'effet précis & immédiat des lumieres , étoient plutôt le fruit malheureux d'une autre partie de la nature de l'homme , les passions , également indestructible en lui , haïssant par lui-même le vice bien plus que l'igno-

rance , séduit de cette maniere , & très-réellement par sa propre vertu , laissa tomber la balance où la pente de son ame l'entraîna. Il préféra de réduire , par son vœu , l'homme à un état où il ne pouvoit ni ne devoit exister , plutôt que de le mettre à sa véritable place , à celle de l'intelligence la plus perfectionnée , au hasard des dangers de cette situation , ne voulant pas se dire encore qu'en pareil cas l'état de l'homme pouvoit s'élever assez pour que ses passions ne restassent maîtresses que de ce que sa raison , pleinement éclairée , ne pourroit pas leur ôter de nuisible & de fâcheux.

Il faut avouer que cette question , envisagée sous toutes ses faces , méditée dans tous ses rapports , étoit de toute l'étendue de l'esprit humain. Personne , plus que Rousseau , n'avoit en soi cette prodigieuse dimension ; aussi parut-il gagner un procès que la force de son génie , si elle lui eût été opposée , eût pu seule lui faire perdre. Mais en cette matiere , encore un coup , ce qui est glorieux pour un esprit de cet ordre , il se décida par sa propension naturelle. Son ame prit les fonctions de sa

raison ; elle jugea en ce moment à sa place : En effet , tout dans Rouss. au indique qu'il fut toujours plus touché du bon & du bien , qu'il ne fut précisément jaloux du relief du savoir ; qu'il eut enfin plus de vertu que d'amour-propre , quoique né avec un genre d'orgueil très-haut , ce que certaines personnes s'expliqueront sans nulle peine.

Ce premier essai enfanta son discours sur l'inégalité des conditions ; ouvrage lié au premier ; ouvrage moral , métaphysique , politique , très-profondément travaillé , lequel offre encore le même paradoxe , fondé sur les mêmes vues , & dont l'argument ne pouvoit être établi que par le prestige du raisonnement uni à la plus brillante éloquence , à cette éloquence qui gagne le cœur , lors même qu'elle égare quelquefois la raison.

En même tems si cet ouvrage pèche par un manque réel de justesse dans son système , de combien de beautés de détail , de grandes vérités , de notions lumineuses & nouvelles sur la nature de l'homme , sur celle de ses facultés , n'est-il pas rempli ? Les pages de ce livre en sont couvertes ;

les propositions particulieres éclatent presque toutes de lumieres ; mais il est vrai de dire que leur liaison à la proposition principale , bien qu'habilement pratiquée , est absolument inexacte. Tout tombe par ce vice radical ; malgré cela , les débris de cet édifice offrent autant de trésors dont la raison aime à s'emparer avec fruit.

Les hommes inégaux par nature , en force , en talens & en intelligence , ne pouvoient pas , sans doute , rester égaux dans la société où cette même nature les suit. Les institutions civiles ont donc sagement & heureusement été adaptées à cette inégalité naturelle.

Rousseau , toujours plus affecté à sa maniere de quelques effets fâcheux que des fruits sans nombre de la civilisation , prétend inutilement ramener l'homme à l'état de nature. La raison , plus forte que tous ses discours éloquens , lui crie que cet état de nature n'est point l'état naturel de l'homme , un état qui lui soit propre ; qu'il ne mérite même pas le nom d'état pour un être de son espece , & qu'il doit plutôt être envisagé comme l'anéantissement de son existence. Elle lui dit que cette idée

injurieuse à une créature intelligente, combat la fin de sa création; que l'homme a été doué pour qu'une semblable pensée fût repoussée de son esprit; en un mot, qu'un tel vœu, outre qu'il est criminel, est encore bien vain à former. Elle lui dit que la saine doctrine enseigne au contraire de porter l'espece humaine, par la voie des lumieres, vers un état social de plus en plus perfectionné, parce que l'être qui forme comme les matériaux de ce bel édifice, qu'on nomme la société, ne peut rester brute & barbare, à moins que des causes physiques ne prédominent sur la puissance & l'activité de son intelligence, ce qui est impossible généralement.

Il y a plus; l'inégalité des conditions est non-seulement nécessaire, en tant que conforme à la nature: elle est de plus un bien réel, quand elle est sagement réglée par la loi, parce qu'elle cimente alors l'état civil, qui est incontestablement l'ordre le plus parfait de cet univers, & la plus belle production de l'intelligence de l'homme, comme le plus bel ornement de sa nature élevée à toute sa dignité.

Dès que les hommes dans ce second

état, véritable fin d'un être doué de raison, sont égaux dans tout ce qui est du droit naturel, toute égalité essentielle, la seule importante, la seule d'une nécessité absolue, se trouve conservée. L'inégalité des rangs fait bien peu au bonheur intrinsèque des humains; elle n'est uniquement que l'allure de l'organisation sociale, une forme extérieure réglée par la nécessité, vu qu'elle est fondée sur cette inégalité primitive qui existe invinciblement entre les individus, au point que dans une bonne police elle ne doit même faire autre chose qu'en dériver, imitant en cela fidèlement son premier type, qui est la nature de l'homme.

Ce n'est pas tout, & il y a quelque chose de plus encore à considérer: qui fait si dans ce partage, ou plutôt dans cette différence de situation, cette nature tutélaire, tant que ses loix ne sont pas blessées, ne laisse pas, en bonne mere, au moins autant de latitude à la véritable félicité dans les rangs inférieurs que dans les conditions dominantes? L'expérience a décidé plus d'une fois cette question intéressante. Sous cet aspect essentiel, l'inégalité des

conditions n'est donc qu'un vain mot : dès-là que la constitution politique est saine : dès-là que les droits de l'homme sur ses biens , sur sa personne , sur ses opinions sont réglés sur cette justice universelle , tout est égal quant au droit : l'inégalité de fait , d'ailleurs démontrée indispensable , n'est plus comptée pour rien ; elle est même , aux yeux de la raison , à bien des égards , la gardienne de l'autre.

Si nous suivons à présent Rousseau dans ses autres productions , nous les trouverons toutes conséquentes au même système. Cet homme , qui éclairait la raison humaine d'un flambeau si éclatant , formoit l'étrange vœu de vouloir éteindre celui des sciences dans tout l'univers , parce qu'il craignoit qu'il n'éclairât trop les vices & les passions des hommes. Par amour pour l'humanité , par passion pour la vertu , il se croyoit réduit à dégrader son espece , quand il considéroit les étranges contrariétés qui regnent en sa nature. Se livrant trop à ces dernières idées , dont il paroît que Pascal fut aussi affecté autrefois , mais que bientôt sa raison supérieure rejctta , & qu'elle expliqua ensuite d'une maniere

si parfaite, à l'aide des lumières de la révélation, il ne régla pas ses opinions aussi sagement que ce dernier. Il s'abandonna en un mot à l'étrange souhait dont nous venons de parler, quand il réfléchit à tant de grandeur, mêlée de tant de foiblesse, à des lumières si hautes, défigurées par des erreurs si déplorables, vrais sujets en effet d'étonnement & de chagrin que Platon, Sénèque, Montagne, & sur-tout Pascal, tous génies créateurs, évidemment précepteurs du sien, avoient apperçu avant lui, mais qu'aucun d'eux n'avoit, avec les seules lumières de l'homme, présentés sous de plus vives images & avec la philosophie perfectionnée du dix-huitième siècle, avec cette philosophie claire, exacte, qui seroit toujours utile si, présumant trop de ses forces, elle n'outre-passoit pas quelquefois témérairement ses bornes.

Il faut dire le vrai ; l'homme de la société, tel qu'il est, ne plut jamais à Rousseau. Dans l'austérité des principes dont il avoit été imbu dès l'enfance, & que son caractère naturel n'avoit fait que fortifier, il censura avec chaleur ses usages, ses mœurs, son éducation ; il condamna

jusqu'à ceux de ses plaisirs publics dont il se vante le plus : de-là , il entra plus avant dans son cœur , & traita à fond cette passion puissante qui anime & gouverne l'univers. Idolâtre des femmes , il jugea avec rigueur leurs ridicules & leurs défauts ; mais en revanche , il leur présenta un culte si pur & si animé dans l'amour vrai qu'il leur peignit , que la nature , qui ne se trompe pas , leur rendit infiniment cher un censeur qui , en les connoissant si parfaitement , savoit mieux qu'homme au monde les intéresser & les aimer.

Ce fut après avoir parcouru , dans l'esprit dont je parle , la plupart des établissemens civils , qu'il écrivit son *Emile* ; ouvrage où le précepte mis en action , forme , dans un tissu de faits intéressans , une législation continue , & dont l'exécution , quant au mérite littéraire de l'ouvrage , égale la beauté de la conception.

Ce livre , qui contient les vrais principes de Rousseau sur presque tous les points importans de la vie , lui fit des ennemis & beaucoup de sectateurs ; car il est à remarquer que tout ce que cet homme a écrit est de nature à lui former des partisans

sans de ce dernier genre. On fait que cet ouvrage a produit dans l'éducation domestique, première base de cette éducation politique que nous nommons constitution des Etats, de très-grands changemens; enfin, qu'il a opéré réellement une révolution dans beaucoup d'objets de la conduite pratique de la vie, tant cet homme, par la force de ses idées & la persuasion de son éloquence, étoit né pour changer la face des choses. Parmi nombre d'essais peu praticables ou trop risqués, qu'il indiqua toujours avec la même séduction, nous lui avons l'obligation de plusieurs usages essentiels, & de diverses réformes très-heureuses. L'enfance, cette enfance qui réunit les plus vives espérances & les plus douces consolations soit des familles particulières, soit de la famille générale; la patrie; cette enfance si intéressante à considérer sous tous ces aspects, lui doit particulièrement & sans qu'elle le sache, sa liberté, sa santé, & par conséquent tout le bonheur qu'on peut goûter à cet âge; & l'on se rappellera que sur ce point les tendres mères, persuadées les premières, persuaderent à leur tour les époux; car

en matiere de sentiment , cette partie du genre-humain marche toujours la premiere & guide l'autre.

La société entiere lui doit une foule de notions qui sont autant de maximes & de regles dans la pratique des devoirs de la vie. C'est à ces traits que le génie se reconnoît & qu'une œuvre se marque du sceau de l'immortalité. De tels écrits restent à jamais : ils se propagent ; ils agissent sans cesse. Dans le moment où j'écris , ô pouvoir étonnant de la pensée ! Emile en ce qu'il a d'utile (& cette partie n'est pas peu considérable) opere sur la félicité de nombre d'êtres. Traduit dans plus d'une langue , il parcourt les hémispheres , & augmente ainsi sur la terre la somme du bonheur & la masse des lumieres.

Ce livre instruit les générations présentes dans l'art de former les générations qui doivent suivre , par la doctrine qu'il offre sur le gouvernement de l'enfance , sur la direction de la jeunesse , ainsi que sur la capacité & les forces de ces deux âges : vues qui , à quelques points près , où les principes de l'Auteur , suivant son génie , sont souvent trop outrés , paroissent au

fond dictées par la raison même. C'est réellement dans cet ouvrage où Rousseau, malgré bien des écarts, offre, du ton de sensibilité le plus insinuant; aux hommes de tout état & de tout pays, une infinité de regles de conduite non assez méditées; & qui sont la vraie source du peu de bonheur permis à l'espece humaine sur la terre; bonheur qui ne découle dans son livre, comme il ne provient en effet, que de la vertu seule. On sent parfaitement que cet éloge ne s'applique qu'à des points de moralité de l'ouvrage, & qu'il ne peut être fait pour justifier ce qu'il y a justement de répréhensible par rapport à la religion.

Rousseau étoit sur le point de lever le voile de dessus les loix politiques des Empires, & de peser, à la balance de l'équité; les droits des humains dans les diverses constitutions; de sorte qu'après avoir instruit l'homme dans son état privé, il alloit le servir & le défendre dans son état public. C'est dans cet esprit qu'il entreprit son Contrat social, celle de toutes ses productions qui caractérise le plus le génie & qui annonce un esprit profondément versé

dans ce qu'il est le plus difficile comme le plus important de connoître. Les principes de ce livre anéantissent en partie ceux qui ont été posés jusqu'à présent sur le même sujet, & ils sont tels qu'ils portent les premières vérités de la terre, les vérités les plus abstraites presque jusqu'à une démonstration mathématique. Ce travail n'étoit, dans le plan de l'Auteur, que la pierre d'attente d'un ouvrage complet en ce genre. Il alloit en trop dire, & certainement avec danger pour les grandes sociétés, parce que cette extrême perfection politique est malheureusement dans le fait impraticable, lorsqu'il s'arrêta sans doute par ces considérations, & qu'il se détournasagement de sa route.

Diverses maximes de l'ouvrage excitèrent le blâme de la République de Geneve contre son Auteur. Son Conseil crut devoir condamner ce livre, ainsi que celui d'Emile.

Rousseau qui ne jugea pas cette condamnation fondée, se souvint à son tour de ses droits; il abdiqua solennellement son titre de Citoyen. Un parti si extrême eut lui coûter beaucoup. La disgrâce que

la patrie fait éprouver, est infiniment sensible, en ce qu'elle blesse un sentiment très-profond, né d'un sentiment naturel; sentiment qui tient à l'amour de soi, à l'amour de son sang avec lesquels celui de la patrie se mêle & se confond de la manière la plus intime & la plus forte. Cette disgrâce toucha encore plus particulièrement Rousseau, qui idolâtroit singulièrement la sienne, à en juger par la manière dont il en parle dans plusieurs endroits de ses écrits, & toujours du ton le plus intéressant, se rappelant souvent cette patrie chérie où il avoit puisé ces exemples & cette éducation austère auxquels il devoit en partie ses vertus.

Une séparation aussi cruelle pour un homme qui sentoit autant que lui la puissance & tout à la fois la douceur d'un pareil lien, ne lui empêcha pas de venir à son secours lorsqu'il crut ses loix exposées; & il écrivit pour son service ces lettres intitulées *de la Montagne*, où brillent tant de savoir & même de patriotisme; car ce dernier sentiment, qui forme une espèce particulière dans ce genre de passion qu'on nomme amour, ne s'éteint pas plus

que l'autre à volonté. Peut-être entra-t-il dans sa résolution un peu de ressentiment : quel homme est exempt des impressions de l'humanité ? Mais ce ressentiment juste ou non , ce qu'on ne décide pas , fut au moins celui d'une ame noble : il ne se vengea de sa patrie qu'en la servant. Il desiroit encore qu'elle existât avec toute la perfection de ses loix , lors même qu'elle ne devoit plus exister pour lui.

Ce fut aussi pour son pays qu'il écrivit sa lettre admirable sur les spectacles ; lettre d'une doctrine très-saine , fort applicable à un petit Etat constitué comme Geneve , mais qui ne sauroit l'être à tout Etat considérable où ce mal , devenu nécessaire , peut se convertir en un très-grand bien ; parce que la vertu , lorsqu'elle n'a plus le frein des mœurs publiques & privées , trouve alors un autre ressort , souvent efficace , dans l'honneur & l'élévation des sentimens ; chose à quoi le théâtre épuré est merveilleusement propre.

Je passe à d'autres écrits de Rousseau ; sans m'attacher à leur ordre , les parcourant ici à mesure qu'ils se présentent sous ma plume.

On a dit assez généralement , dans le tems , que Jean - Jaques avoit dans son porte-feuille la correspondance d'une grande passion qu'il avoit éprouvée dans sa jeunesse , & qui avoit fait , par plus d'une cause , une époque marquée dans sa vie. Pour une ame de la nature de la sienne , de semblables impressions ne s'effacent plus. Le public , fort occupé de lui pour lors , étoit dans tout l'enthousiasme du feu de ses productions. Echauffé à son tour par cette admiration générale , car rien ne se répercute plus qu'un tel mouvement , il se comptoit à montrer à ce Public épris la puissance de ses sensations dans celle des passions humaines qui les excitent le plus. Il y trouvoit encore la douceur de consacrer à l'immortalité un nom & des qualités que l'amour parfait voudroit pouvoir toujours déifier.

Une passion extraordinaire & funeste entre deux êtres rares (Abailard & Héloïse) n'avoit pas cessé d'être présente dans la mémoire des hommes. L'excès de la passion des deux parts , la foiblesse de l'amante , les vertus des deux amans , leurs malheurs enfin mettoient plus d'une conformité en-

tre les deux événemens. La Julie de Jean-Jaques fut aussi-tôt une autre Héloïse ; quant à lui , il se produisit sur la scène sous le nom de Saint-Preux.

Il faut l'avouer ; Rousseau, mieux qu'A-bailard, méritoit de trouver une Héloïse ; & quelle Héloïse que celle que cet homme passionné nous a peinte ! L'imagination même ne sauroit offrir un plus beau tableau de tendresse & de perfection : tout , jusqu'à la faute de cette femme , y met les derniers traits. Un amour comme celui de Julie ne peut certes qu'atténuer infiniment le blâme dû à sa foiblesse , parce qu'à la vue des grandes passions , qui sont plus rares qu'on ne croit , la morale devient d'autant plus indulgente , que la nature se montre moins coupable. En outre , la conduite qui a suivi la faute de Julie donne à cette faute , si on l'ose dire , une sorte de pureté qui rend , par un second effet , cette erreur des sens bien dangereusement intéressante. Voilà aussi ce qui a fait dire à cet homme de bonne foi , en prémunissant contre la lecture de son livre , qu'un jeune cœur étoit perdu , si , malgré ses avis , il cédoit à la curiosité ou à l'attrait de cette

lecture après l'avoir une fois commencée. Il ne se trompoit pas; mais en même tems ne risquoit-il pas trop, en donnant la tentation avec la leçon, sur-tout dans un tems où les Héloïses & les Saint-Preux ne peuvent qu'être fort rares?

L'émulation des ouvrages de Richârdson, le premier de tous les Ecrivains en ce genre, fut encore vraisemblablement une des causes qui produisirent ce roman de la part de Rousseau. On fait qu'il y mêla beaucoup trop d'objets étrangers à son sujet, parce qu'il en étoit alors fort occupé, & que d'ailleurs il est bien difficile de puiser dans un fait unique un livre entier. Malgré cela, il faut convenir qu'à la prolixité près, partage ordinaire de cette passion, & dont l'auteur Anglois n'est point exempt, l'amour n'a jamais été peint, pas même dans les meilleurs ouvrages de ce genre, avec des couleurs plus délicatement fondues, plus douces & en même tems plus fortes, plus vives & plus pures qu'il l'a été par Rousseau dans son Héloïse. Nul homme sensible, que je sache, n'a représenté cette passion avec une telle volupté & avec tant de chasteté tout à la

fois ; vrai caractère de ce sentiment, quand il n'est ni factice, ni corrompu. On ne peut se lasser d'admirer comment la passion de Julie y naît immédiatement de la nature la plus sensible comme de la plus parfaite innocence ; combien les mouvemens de son amour sont éperdus, ses sens mêmes égarés, sans que son ame cesse au fond d'être vertueuse ; avec quel intérêt la nature la fait succomber, & avec quelle beauté la dignité de ses sentimens la maintient respectable sans jamais la laisser s'avilir, & va même jusqu'à la rendre plus chère, parce qu'on aime d'autant plus la personne en pareil cas, que ses erreurs obtiennent aux yeux de l'humanité plus d'excuse.

Les passions ordinaires, c'est-à-dire, les passions qui souillent l'ame & que celle-ci n'épure pas, n'ont leur chute qu'au dernier terme : celle de Julie a bien un autre caractère. La chute de cette fille vertueuse, par la raison même de cette rare vertu, est marquée à la première faveur, à la faveur la plus légère, que même, si je ne me trompe, elle ne reçoit pas, mais qu'elle accorde à Saint-Preux. Un baiser qu'elle

lui donne , un feul baifer , que l'amour lui arrache , a entièrement triomphé d'elle. De ce moment , elle a déjà cédé ; & l'auteur , en peignant , dans le cours de l'action , cette fuitation avec un feu tout particulier , a voulu fans doute marquer dans fon roman , par ce trait profond , vraiment neuf , l'époque dont je parle. Il eft constant qu'il n'y a que la nature la plus excellente & l'honneur le plus pur qui aient pu révéler à Rouffeau ce fecret du cœur humain ; auffi l'amour d'Héloïfe a-t-il perfectionné fon ame , tandis que les paffions de ce genre les corrompent prefque toutes.

D'autre part , combien l'amour de Saint-Preux n'est-il pas ardent & foumis ? combien n'est-il pas idolâtre & réfervé , impétueux & fidele à l'honneur ? Il eft intéressant de voir avec quelle fuitte d'intérêt fes actions , fes discours , fes transports , fon délire enfin , déterminent pas à pas toutes les démarches de Julie. Il n'étoit plus poffible que cette Julie , fi tendre , n'aimât pas Saint-Preux comme elle en étoit aimée , ou il eût fallu qu'elle ne fût plus elle , ou plutôt qu'elle n'exiftât

pas : en un mot, tous les traits qui caractérisent l'une & l'autre de ces passions, sont d'une grande vérité & du plus beau choix ; les tableaux en sont pénétrants & doux, naturels & ravissans. C'est pour cela aussi que cet ouvrage a fait palpiter en secret tant de cœurs, & qu'il s'en est trouvé qui ont conçu pour l'auteur, sans que sa personne leur fût connue, un amour réel ; dernier délire de cette sorte de passion, & dont Rousseau, non sans doute sans intention, nous a donné lui-même l'idée si enivrante dans Emile, où Sophie idolâtre un être fantastique, pur ouvrage de son imagination.

En même tems quel caractère que celui de Wolmar que l'auteur a osé introduire dans son plan ! Ce caractère fait, à mon sens, une des plus grandes beautés de l'ouvrage, & peut être regardé comme un des traits de génie les plus hardis que l'esprit humain ait employés. On a dit souvent que ce caractère étoit hors de la nature. Ce reproche est bon à faire devant des âmes vulgaires ; mais il n'est nullement fondé ici. En effet, il est dans le cœur de l'homme un espace où les yeux

ordinaires ne pénètrent jamais. Tous les personnages de ce roman font, par l'élevation des sentimens, hors de l'ordre commun; celui de Wolmar est également de cette espece. Non-seulement ce caractere est vraisemblable; mais on peut dire encore qu'il est vrai, ou du moins on sent sans effort qu'il a pu être réel.

C'est à ces ames peu ordinaires que je viens de désigner, à comprendre ce que je vais dire. Aux yeux d'un homme comme Wolmar, (& cet être n'est ni dépravé, ni déraisonnable) une femme telle qu'Héloïse pouvoit être choisie presque à l'égal de l'innocence même. D'abord elle est si riche de sa beauté & de toutes ses perfections, qu'une tache unique & si bien effacée peut en altérer beaucoup moins l'éclat. De plus, une vertu ainsi éprouvée, si elle n'est pas également intacte, n'est peut-être pas moins pure au fond, si, comme il est vrai, la pureté de l'ame peut réparer la fouillure des sens: une vertu comme la sienne est du moins beaucoup plus sûre; & pour dire tout, elle est dans la circonstance de Julie, plus éclatante par ses effets que l'innocence même.

Il est certain qu'il n'y a qu'une idée de la nature de celle-ci qui ait pu inspirer à Wolmar le parti auquel il se porte. En même tems, si cette idée n'est pas dépourvue de raison, comme on le croit, non-seulement cet acte de sa part n'étonne plus, mais encore il paroît sensé; il a même une sorte de grandeur, parce que, tout considéré, il semble bien moins choquer les idées reçues que s'élever au-dessus d'elles, attendu que la personne de Julie & toutes les circonstances de son état sont réellement une juste exception à tous les cas ordinaires.

Sous ce point de vue, toute la conduite de Wolmar, conduite qui prouve que l'auteur a raisonné comme on le fait penser ici, n'est plus difficile à expliquer: elle a même son principe dans cette délicatesse que d'abord elle paroît blesser. Le procédé commun eût été d'éloigner Saint-Preux de sa liaison: un coup-d'œil supérieur enseigne à Wolmar une route opposée. Instruit de l'erreur de Julie, de la force de sa passion, sur-tout dans une ame comme la sienne, mais assuré aussi de ses vertus, persuadé en même tems de la

droiture & de l'honneur de Saint-Preux ; que fait Wolmar dans cet état ? Il appelle dans sa maison cet amant jadis favorisé ; il le traite avec confiance ; il lui parle une fois & à lui seul de cette terrible particularité dans la vie de l'un & de l'autre ; après quoi , il le met en tiers entre sa femme & lui , dans ses affaires , dans son amitié. En se conduisant ainsi , Wolmar risquoit à peine quelque chose avec un homme de l'honneur de Saint - Preux ; mais certainement il ne risquoit rien avec une femme de la vertu de Julie , & il risquoit bien moins encore après une démarche d'une si rare confiance.

Rien n'est donc plus sensé , rien même n'est plus noble que cette conduite : elle est de la plus parfaite expérience des hommes , & de toute la hauteur de l'humanité dans sa plus grande élévation. En même tems plus cet acte est grand , plus aussi il produit sûrement son effet. Wolmar , par ce trait d'une pleine confiance ; garantit non - seulement , comme j'ai dit , invariablement la foi de Julie. Il fait plus , il se l'attache par cette preuve signalée d'estime , ce qui étoit pour elle bien plus que

de l'amour dans sa position : il fait plus que tout cela encore , il unit à lui , par la seule voie praticable , deux êtres que rien à l'avenir ne pouvoit plus désunir entr'eux. Il procure son bonheur par le leur , en convertissant , à l'aide du respect qu'imprime une sainte hospitalité si généreusement exercée , leur passion mutuelle , certainement toujours vivante dans leurs ames , en une douce amitié de la part de Julie , & de celle de Saint-Preux en une tendre & profonde vénération pour Julie. En un mot , Wolmar par cette conduite , plutôt extraordinaire que bizarre , marche vers son but par la voie la plus conforme à la raison. Sans parler de l'acte d'une humanité indulgente qu'il exerce dans cette occasion , (acte peut-être plus doux qu'on ne croit à remplir pour qui avoit devant les yeux tout le prix que valoit Julie) ; ce pas une fois fait , Wolmar , sans nul doute , contient bien mieux par-là deux êtres qui ne seront plus désormais indifférens à son bonheur , & qu'il doit absolument craindre ou aimer. Il les gagne ; il se les attache bien plus sûrement qu'il ne les tente , ou ne les expose par
ce

ce procédé confiant. Julie même, cette tendre & fiere Julie, environnée des fruits de son union, dès-lors préservée par eux, ayant d'ailleurs son amant pour témoin de ses vertus, ou si l'on veut de ses sacrifices, en remplit comme invinciblement les obligations de son état; elle les remplit même avec un certain charme, parce qu'il est encore des douceurs dans les privations auxquelles l'amour lui-même se condamne : le cœur de Julie ainsi purifié, n'a plus à se nourrir que par la pratique de ses devoirs.

Rousseau, pour autoriser un caractère aussi hardi que celui de Wolmar, a cru devoir l'affranchir de tout lien aux opinions communément reçues. Il va même jusqu'à placer l'élévation des sentimens qu'il lui attribue, au sein de la plus funeste des erreurs, l'athéisme. Ce coup de pinceau, qui n'a pas été mis sans intention, produit le plus grand effet dans la suite de l'ouvrage.

Finalement, ce livre enchanteur par tant d'endroits, malgré bien des défauts réels, se termine par un trait de génie qui produit plusieurs effets de la plus grande

impression dans le dénouement. Julie mere, Julie épouse chérie & respectée, amie satisfaite, vivant au sein sinon du bonheur, du moins au sein de la paix, dans celui de l'ordre & des vertus, Julie en cet état meurt; elle expie ainsi sa faute passée par la perte de la vie: elle meurt avec héroïsme & grandeur; mais près de sa fin, elle semble moins perdre une vie chere à tous les êtres, que rompre enfin la barriere qui la séparoit du seul homme à qui elle pouvoit appartenir. Rousseau, pour achever le caractère de cette passion vraiment extraordinaire, & pour faire connoître, ce qui est vrai, que les grandes impressions sont ineffaçables, principalement dans les cœurs vertueux, a donné à Saint-Preux les dernieres pensées & les derniers sentimens de Julie.

Il est dans ce terrible passage un moment où tous les liens à la vie sont comme rompus, & où pourtant l'être vit encore. C'est dans ce court moment que la nature reprend tous ses droits & qu'elle se montre sans contrainte. C'est alors, lorsque le ciel & la terre sont satisfaits, & que le devoir n'a plus rien à reprocher à l'ame

vertueuse qui a vaincu ses penchans , que ceux-ci se montrent une dernière fois sous les traits de leur premier empire , mais avec pureté. Cette flamme involontaire est comme la dernière lueur qui éclate du flambeau de la vie. Rousseau habile à saisir tous les mouvemens du cœur humain , a su marquer parfaitement ce moment où Saint-Preux obtient sans déguisement , sur l'ame de Julie expirante , l'empire qu'au fond il n'avoit jamais perdu ; juste & vrai témoignage qu'il rend , par un trait si sensible , à la puissance indestructible des grandes passions.

Cette mort , extraordinaire dans toutes ses circonstances , produit un troisième effet d'un grand intérêt : elle remplit le vœu le plus vif de Julie en faveur de Wolmar ; en le rendant au ciel dont ses opinions le séparoient. Le spectacle des vertus & de la foi de sa femme , dans ces derniers instans , opere ce grand changement. Wolmar avoit possédé la beauté , les perfections , l'estime de cette femme rare , sans jamais posséder son amour ; il avoit su honorer sa personne pendant leur union. L'admirable auteur de cet ouvrage lui fait trouver le prix de cette conduite dans le

changement que les prieres constantes & les exemples de Julie mourante produisent en son ame. Julie à son tour recueille le prix de la persévérance dans ses devoirs, en rapprochant Wolmar de Dieu, alors que la mort la sépare de lui.

La touche sublime de tous ces caractères, & le mélange de tant de traits heureux, renferment évidemment une grande connoissance du cœur humain. C'est surtout dans cette science si intime, si chere à l'homme, & qui, par cette raison, plaît tant à son ame par-tout où elle se présente, que Rousseau excelle. Il joint encore à la vérité de représentation la plus rare en ce genre, un caractère exquis de sensibilité dont il y a peu d'exemples : voilà l'endroit singulièrement par lequel il me paroît surpasser tous les hommes de génie de cet ordre.

Deux hommes célèbres ont vécu dans le même siecle, & sont morts à-peu-près en même tems. Mais, ou je me trompe fort, ou malgré l'extrême célébrité de l'un infiniment juste à beaucoup d'égards, la postérité, à la longue, mettra quelque différence entre les écrits de ces deux hom-

mes, & même entre la force de leur génie. Encore l'un a-t-il tout accordé au sien, & souvent outre mesure, tandis que l'autre lui a presque tout refusé, & s'est privé bien des fois, par vertu, de nombre de productions. Il est hors de mon sujet de comparer ici les personnes. Peu d'écrivains sur ce point, peuvent être mis à côté de Rousseau dont la probité, comme homme & comme auteur, a été certainement fort rare.

Je ne parlerai pas de plusieurs ouvrages détachés de Jean - Jaques, de ses productions charmantes en fait de musique, de ses écrits sur cet art si puissant, si agréable & d'un effet si universel, parce que la musique est vraiment la seule langue naturelle des hommes, tandis que les langues parlées ou écrites ne sont que des langues secondaires ou des signes d'institution. Je ne parlerai pas du mérite qu'il a eu d'annoncer & de procurer en France, au prix de son repos, la révolution en ce genre qui s'opère de jour en jour parmi nous, & que rien désormais ne peut plus empêcher; révolution heureuse qui multipliera nos richesses sans les détruire, si

de grands maîtres, tels que Gluck & d'autres de cet ordre, parviennent à l'achever selon le génie de notre langue, & qui fera alors notre gloire & nos délices: révolution qui a commencé réellement à Rousseau, & qui a dû nécessairement être fort lente, parce que rien n'est plus difficile à vaincre qu'un préjugé de goût, sur-tout de goût national fondé sur le préjugé ou l'habitude des sens.

Toutes les productions, tous les ouvrages de Rousseau méritent d'être considérés; tous portent le sceau du génie, & de ce génie heureux qui a su répandre de l'agrément jusques sur les objets qui en paroissent le moins susceptibles.. Tout est animé sous sa plume, & d'une manière si séduisante, qu'on chérit l'homme autant qu'on admire l'auteur.

Je n'ignore pas qu'on a dit quelquefois, un peu sourdement à la vérité, que plusieurs personnes éclairées dont l'opinion doit avoir un très-grand poids, puisque l'une d'elles a même en sa faveur l'autorité du génie, étoient d'avis que Rousseau malgré ses grands talens, avoit eu en partage plus de chaleur que de véritable

éloquence ; mais je doute qu'un pareil jugement qui peut partir d'un goût trop difficile , reçoive la sanction du public , lorsqu'il jettera les yeux de nouveau sur la collection des ouvrages de cet auteur qui va incessamment lui être offerte.

Sans doute l'éloquence de Rousseau renferme une très-grande chaleur , & même un genre de chaleur dont on ne trouve point d'exemple dans aucun autre écrivain. En même - tems si ce feu , si cette noble chaleur de l'ame , ont réellement créé tout ce qui a été dit , écrit d'éloquent , & même fait de grand parmi les hommes , (car c'est le même feu de sentiment qui fait naître une grande pensée , & qui produit une grande action), il seroit bien singulier que la plus belle propriété du genre d'éloquence de Rousseau , celle qui la caractérise , devînt un défaut qui la ternît aux yeux de certains juges.

Cette critique pourroit avoir quelque fondement , si la chaleur d'ame propre à Rousseau , avoit empêché la véritable grandeur , la noblesse , l'originalité , (chose fort rare même parmi les hommes de génie), ainsi que la justesse de ses idées.

Pour se détromper sur ce point, il ne faut que lire ses ouvrages de discussion, de controverse, où la logique de l'écrivain se montre d'une manière plus particulière; & l'on verra qu'il y a peu d'hommes qui aient été doués d'une justesse & d'une force aussi grande de raisonnement. Sur ce point il posséda le talent peut-être malheureux de Bayle, avec tous les charmes de sentiment & de goût de Montagne.

A la vérité Rousseau n'a point eu l'éloquence concise & vraiment législative de Montesquieu; celle majestueuse, pure & douce de M. de Buffon; celle rapide & forte de Bossuet; celle souvent surnaturelle & plus qu'humaine de Pascal. Mais l'éloquence de Rousseau a ce rare mérite, qu'elle participe de tous ces caractères, de sorte qu'il y a peu de beautés propres au génie de ces grands hommes, qui sont ceux auxquels il ressemble le plus, dont on ne trouve dans ses écrits une foule de traits égaux en beauté, qui placent cet auteur justement à leurs côtés.

Parmi ces hommes, Pascal le plus extraordinaire de tous, est un homme divin qui semble lire dans le ciel tout ce qu'il

expose aux hommes ; son éloquence tient toute à la sublimité de son intelligence ; son cœur parle moins dans ses écrits. Montesquieu se présente à eux comme un législateur d'une raison vaste & profonde ; M. de Buffon, comme le révélateur des secrets de la nature, comme son confident & son peintre le plus parfait ; Bossuet comme l'organe & l'oracle de la religion, tous ensemble avec la voix & le ton de la véritable éloquence.

Si l'on y fait attention, Rousseau réunit à beaucoup d'égards, le mérite de ces différens génies. S'il n'a pas leur manière précise de peindre, d'émouvoir & de raisonner, ce qui ne constitueroit plus un homme grand par lui-même, il en a une très-heureuse, propre à lui seul, & qui rassemble souvent les beautés qu'on admire dans tous les autres.

Son éloquence n'est donc pas une vaine chaleur qui s'évapore à la réflexion. Cette chaleur au contraire unie à une manière de raisonner pressante & forte, lorsque rien ne préoccupe l'esprit de Rousseau, produit une éloquence vraiment solide, tantôt originale, noble & animée, le plus

souvent persuasive & douce, mais toujours chere au cœur par l'extrême sensibilité, par cette sensibilité si vraie, si pénétrante qui anime tous ses ouvrages.

Ce qui est sur-tout à remarquer en faveur de Jean-Jaques, c'est qu'il n'a point abusé de l'art de penser & d'écrire. S'il s'est trompé, il n'a jamais trompé volontairement les hommes, & a toujours écrit de bonne foi. On ne peut pas non plus lui reprocher d'avoir souillé ses livres par tous ces traits libres & obscènes, indignes d'un être intelligent, & qui laissent après eux tôt ou tard de si longs remords.

Tous ses travaux ont été dirigés vers la moralité. Par-tout on voit qu'il s'occupe à rendre les humains plus religieux envers le ciel, & plus parfaits entr'eux. Le travail est le plus grand précepte de sa morale; il en fait avec raison la base de tout, jusques-là qu'il veut que chaque homme instruit d'un métier, puisse au besoin vivre du travail de ses mains. En effet, ce grand précepte enseigné par plusieurs législations, par l'Alcoran même; de la maniere la plus expresse, contient

presque tous les devoirs & renferme presque tout le bonheur de l'homme, tandis qu'en lui seul gît toute la force & même la science bien entendue du gouvernement des Empires. Tantôt Rousseau s'applique à ranimer l'esprit & à faire aimer les liens du mariage; seul état sur la terre où l'on puisse assigner une place au bonheur. Alors il marque les devoirs des femmes, ceux des maris, ceux des enfans avec une raison si relevée & des images si touchantes, que l'art du bonheur de la vie découle évidemment dans ses écrits, de la science simple de la vertu & de la pratique douce de ses devoirs. Tantôt cet homme qui a jetté ailleurs les yeux sur l'état civil pour en déplorer les maux, en pose les plus beaux fondemens sur la sainteté de la religion dont il parle d'une manière plus qu'humaine, & sur les principes de toute espèce qu'il déduit clairement des droits de l'homme les mieux connus, & qu'il affermit ensuite avec la main assurée d'un vrai législateur.

Nul des ouvrages de Jean-Jaques ne paroît avoir été écrit pour le simple ornement ou l'ostentation de l'esprit. Il semble

que ce sage écrivain se soit dit : mes livres composés selon mes lumières & ma conscience forment mon travail ; ils sont par conséquent la dette qu'il faut que j'acquitte. Si ce travail n'est pas utile , je trompe la loi de la nature , je trompe la société dans les obligations qu'elle m'impose. Que si quelquefois cet homme sensible à tous les genres de beautés , a abandonné ces objets de religion , de morale , de mœurs , de devoirs publics , ç'a été pour se délasser innocemment dans des arts agréables , lesquels il a enseignés & pratiqués en maître. Il occupoit dans ces loisirs honnêtes une autre partie de lui-même (son imagination) aussi riche & aussi impérieuse que son génie.

Enfin pour tout dire , Rousseau a été l'écrivain de l'humanité , même jusqu'à outrer ses idées en sa faveur par la seule raison qu'il l'a trop aimée. Il a été celui de la religion pour la morale , celui de la patrie pour l'amour qu'elle exige , celui de la société pour tous ses devoirs ; il eût été celui de la justice des empires , si ce grand rôle lui eût été permis. A ces titres il peut à bien des égards être re-

gardé comme l'écrivain du bonheur des hommes ; & l'on peut ajouter, d'après une consécration particulière & formelle de son génie attestée par tous ses ouvrages, qu'il a été éminemment celui de la vertu qu'il a fait briller jusques dans le sein des passions, & même de leurs faiblesses, en les peignant en homme qui en a senti toute la force sans en avoir jamais éprouvé la corruption. Heureux si des lumières puisées dans des sources encore plus pures, l'avoient rendu le défenseur en tout point d'une religion divine dont il a si bien connu, représenté & fait chérir la morale !

C'est sous ces traits que je me représente ses qualités & son mérite d'Auteur : je vais jeter à présent un coup - d'œil sur le caractère de sa personne, & sur sa vie.

La vie de Rousseau a été semée de beaucoup de tribulations. Nul homme n'a produit de grandes choses sans essuyer de grands combats ; les persécutions sont même communément en proportion de la supériorité des lumières & de la grandeur des services. Cette fatalité, vrai sujet

de réflexion, forme un grand grief contre l'humanité.

La discussion du premier point est hors de mon sujet ; elle ne m'appartient pas. D'ailleurs, Rousseau s'est défendu lui-même ; & sans juger du fond de sa défense, on ne peut disconvenir qu'il a du moins convaincu de l'innocence de ses intentions. Peut-être même ne seroit-il pas impossible de trouver des raisons plausibles qui mettroient l'auteur à l'abri de tout jugement personnel qui pourroit lui être fâcheux, sans blesser pour cela le respect dû à tous les actes publics de justice. En effet, quelque indulgence que mérite un homme vrai & de bonne foi, il y a certainement quelque danger à tolérer l'erreur, bien qu'accompagnée de beaucoup de vérités utiles. Les ouvrages de cette espèce exigent encore plus d'attention lorsque la doctrine, qui contient un semblable mélange, peut être épidémique par la manière éloquente & puissante dont elle est enseignée. Quant à ce qui se trouve dans ces sortes d'ouvrages, au rang précieux des vérités, il en est telles encore parmi celles-ci, que l'état présent des sociétés

ne peut pas tout-à-coup, & peut-être ne peut plus supporter. Les grands écrivains exigent donc une toute autre sévérité que les autres, par la raison même de la sorte de domination qu'ils exercent sur les esprits. Cette sévérité que le soin de l'ordre public rend nécessaire, devient dès-lors une justice, parce que les écrits des hommes supérieurs, de même que les loix, font bientôt autorité & précepte.

Quoi qu'il en soit de ces réflexions faites sans aucune prétention pour ses propres idées, on peut dire qu'il n'est aucun pays qui n'ait bientôt rendu justice aux intentions pures de Rousseau, & que celui qu'il a continué d'habiter, n'a pas eu lieu de se repentir de lui avoir ouvert de nouveau son sein, après les tribulations qu'il y avoit éprouvées.

Ami du vrai, mais autant ami de la paix, dès qu'il vit les esprits s'échauffer sur ses opinions, il ne fit plus rien pour entretenir le feu qu'il avoit été sur le point d'allumer, ce qui lui eût été facile avec un esprit moins sage que le sien. Rousseau, sans jamais abjurer publiquement ni en particulier un sentiment qu'il

crut fondé, fut néanmoins respecter sincèrement l'ordre public. Tout lui fut possible pour le maintenir, à l'hypocrisie près. On peut dire qu'il n'eût pas été en son pouvoir d'être chef de secte, ayant pourtant en lui tant de moyens pour l'être. Jamais, par exemple, il n'eût été ni Luther, ni Calvin. Il répugnoit à son cœur d'arriver au vrai autrement que par le doux empire de la persuasion, & par l'influence encore plus douce des affections de l'ame & du sentiment : espece d'empire qui est au fond le vrai dominateur des esprits.

Il alla même par des causes qui ne sont pas assez connues pour être citées, jusqu'à éviter depuis nombre d'années toute liaison avec les gens de lettres en général, malgré l'attrait dont les personnes de cet ordre eussent été pour lui ; ce qui a fait dire, on ignore sur quel fondement, qu'il n'étoit pas aimé d'eux, & qu'à son tour il ne les aimoit pas.

Enfin, comme il recueilloit dans la carrière des lettres, plus de déplaisirs secrets que de satisfaction par la gloire qu'elles lui apportotent, après s'être entièrement

ment

ment séparé de ceux qui les cultivent, il finit par se séparer des lettres mêmes; du moins il ne s'en occupa plus que pour lui seul, s'étant voué dans les dix dernières années de sa vie absolument au silence. L'amour de la paix fut évidemment le motif de cette conduite. Ni les attaques de ses ennemis, ni les tentations si vives de la gloire, ni celles si pressantes du besoin, rien ne put lui faire abandonner cette résolution. Il immola tout à sa tranquillité; il s'y immola lui-même, & livra jusqu'à sa réputation au doute, aux critiques qu'il ne repoussa plus, n'ayant cherché, dès-lors de consolation, loin de la société des hommes, qu'en Dieu & dans sa seule conscience.

Ce qu'on ne sauroit assez admirer dans cet homme rare, & dont la seule idée arrache des larmes, c'est la parfaite rectitude d'ame qui a régné en général dans toute la conduite de sa vie. Ce n'est point par le langage; ce n'est pas par les écrits qu'il faut juger les hommes. C'est leur faire, pour ainsi parler, & non leur dire; c'est en un mot, toute la vie qui est la pierre de touche du cœur humain. Or,

Rouffseau a été fi femblable à lui-même dans ce qu'il a écrit & penfé, dit & fait, qu'une telle vie d'homme & une telle carrière d'auteur comparées l'une à l'autre, font un vrai prodige.

Il étoit fi invariablement fixé aux grandes loix de la nature, qu'il ne s'en détourna dans la pratique, ni par l'attrait des fens, ni par l'afendant prefqu'invincible de l'ufage. Animé de cet orgueil qui sied à un être intelligent, il méprifa les richesses & craignit également la dépendance, même celle que l'on contracte par les services reçus. Il confidéra toujours que dans l'ordre civil, tout homme avoit une tâche à remplir. Rapportant tout à cette idée, vraie fin de la création, & mefurant les besoins humains, non fur ceux de l'opinion, mais fur ceux de la nature, il pofa pour loi que tout homme bien constitué, & par devoir & par grandeur, ne devoit dépendre que de foi & de fon travail, en conféquence ne tenir fa fubfiftance que de lui feul.

D'après cette regle, il estima mieux un métier qu'un talent, & l'un & l'autre, que tous les dons purement agréables. Fi-

dele à ses principes, il vécut laborieusement, soit des productions de son esprit; soit d'un travail manuel, ne mettant aux premières (chose rare) de valeur qu'à raison du prix de son tems, & non à raison du très-grand prix qu'y attachoit l'opinion publique, suppléant pour le surplus à ses besoins de nécessité première, par un travail aussi ingrat que pénible.

Dans le sentiment qu'il ne pouvoit manquer d'avoir de sa propre valeur (car les hommes supérieurs ont le secret de leur grandeur, & personne n'a ce secret comme eux), il ne voulut jamais faire dépendre arbitrairement son sort de qui que ce fût, pas même des services le plus purement rendus. Peut-être en cela alla-t-il trop loin: mais les grandes vertus sont outrées: elles ont même besoin en quelque sorte de cet excès, pour ne pas descendre. Pour tout dire, Rousseau dans le siècle & le lieu le plus corrompu, fit voir un Philosophe réel & de fait, ayant les mœurs austères de l'antiquité, sans faste dans sa vertu, sans prétention personnelle, aimant la gloire pour son nom, & chérissant l'obscurité pour sa personne, ce

qui est le vrai caractère du grand homme & du sage.

Je fais que depuis sa mort, dans la société & sur-tout dans le monde littéraire, plusieurs voix se sont élevées, dont les unes ont désapprécié ses écrits, & d'autres ont chargé sa mémoire de divers reproches capables d'affoiblir l'idée de ses vertus. On l'a accusé non-seulement d'un orgueil déraisonnable, mais encore de fausseté, & qui plus est de noirceur. On a cité de lui divers traits qui ne s'accordent nullement avec cette droiture d'âme que je viens de vanter ; enfin, on l'a inculpé d'avoir attaqué dans un Ouvrage posthume, ses bienfaiteurs & ses amis, laissant pour tout héritage cette terrible production de son esprit, si peu honorable pour son cœur.

C'est cette production même dont je parlerai bientôt, que j'invoquerois pour purger sa mémoire de tous ces reproches. Ou tout me trompe dans mes conjectures, ou cet écrit doit mettre le dernier sceau à sa probité & à sa vertu.

De plus, on doit rejeter de pareils faits, quand ils ne sont pas évidemment prouvés,

sur-tout lorsqu'ils sont démentis par une vie entière. Le total de la vie de Rousseau m'apprend clairement qu'il n'a pu être ni un homme faux, ni un homme méchant avec dessein. Il faut nécessairement expliquer de quelque autre manière ces différens traits de conduite, en supposant leur vérité prouvée, puisqu'on est forcé par l'ensemble de sa vie & d'une vie bien rare, de reconnoître dans Rousseau un philosophe pratique, droit, & non comme dit Montagne, un philosophe parlier & de pure ostentation. D'ailleurs ce ne seroit pas quelques torts graves; ce ne seroit même pas une grande faute qui m'empêcheroit de mettre Rousseau au rang unique où je le place. C'est un homme que j'admire en lui, & non un ange que je prétends y trouver; & cet homme, voici, malgré toutes les détractations, ce qu'il est à mes yeux. S'il s'y est mêlé quelques vices d'humeur habituelle, des traits choquans d'un caractère ombrageux ou trop sensible, même des taches dans diverses actions particulières que l'on ne peut guères révoquer en doute sur la foi de nombre de rapports, tout cela, selon moi, ne change rien dans

Rouffeau à l'homme effentiel. Ses maladies, fes peines de toute efpece, fans tout cela l'humanité feule, fi on l'écoute, en excuferoit bien davantage encore, aux erreurs près de fes principes religieux que nous n'avons garde de vouloir encore un coup juftifier.

Quoi qu'il en foit, je penfe que Rouffeau a aimé la gloire avec paffion ; mais je crois en même tems qu'il a aimé avec plus d'ardeur encore la vertu ; que non-feulement il en a donné les leçons les plus pures, mais qu'il les a rigidement pratiquées pour lui-même, fi l'on en excepte quelques écarts néceffairement inféparables de notre nature. Nul homme, fi l'on veut, n'a eu plus d'orgueil ; mais cet orgueil fi mal jugé, n'a été en lui que ce noble fentiment de foi que les hommes médiocres ne connoiffent même pas, & qui n'eft à jufté titre l'appanage que de la véritable grandeur. Nul homme en même tems n'a montré plus de vraie modéftie, n'a chéri davantage la fimplicité, l'oubli des hommes dans fa vie privée ; n'a fupporté plus réellement la pauvreté, jufqu'à refufer, dans l'efprit d'une noble indépen-

dance, les offres qui l'assiégerent de toutes parts, les offres des hommes les plus puissans, les offres même des rois. Quel autre écrivain encore a moins recherché & les honneurs & tous les faux biens de la vie ? Quel autre a moins défendu ses écrits, a moins censuré ceux d'autrui ; & s'est abstenu plus constamment de tremper jamais sa plume du fiel de la satire ? Il est facile de voir qu'il n'a jamais songé à défendre que sa personne & ses actions ; encore quand il l'a fait, sans toutefois vouloir juger ici du mérite du fond de sa défense, ni prétendre approuver la hauteur & le ton tranchant de son style dans quelques occurrences, ç'a été du moins avec cette publicité, cette légalité, pour ainsi dire, que l'on apporte dans les tribunaux. Controversiste autant & plus habile qu'aucun homme de son siècle, il n'a écrit, lorsqu'il a été question de lui, que pour maintenir sa probité & son honneur ; & alors la force de ses raisons a laissé peu de chose à désirer sur ce point pour sa défense. Aussi ses timides ennemis en ce qui concerne son personnel, ont-ils gardé pendant qu'il a vécu, le silence avec lui,

parce qu'ils avoient autant à craindre la rectitude de ses actions, que le poids de ses paroles. Je ne crois donc pas me montrer préoccupé, en jugeant que le fond de cette vie ne peut être démenti; que son juste renom est au contraire glorieusement confirmé par ces mémoires posthumes où Rousseau cependant est accusé d'avoir attaqué ses propres bienfaiteurs & ses amis. Sans doute il a jugé ces derniers avec la même vérité qu'il s'est jugé lui-même. Victime malheureuse & pendant long-tems de bien des sortes de haines, il s'étoit vu forcé, pour acquérir la paix, de se vouer absolument au silence & même à l'inaction. Il l'a rompu enfin ce silence dans un ouvrage qui n'est point adressé précisément aux hommes, mais que tout indique avoir été fait en vue seulement de l'Être éternel, pour l'appaiement des chagrins de son ame si cruellement méconnue, & pour sa propre conscience. Malheur, à mon avis, à ceux que cet ouvrage peut blesser! L'homme qui s'y dénonce lui-même avec tant de rigueur, avoit peut-être aussi le droit d'y articuler ses griefs contre des tiers, lorsque les faits

de leur vie se trouvoient nécessairement liés à la manifestation de l'innocence de la sienne. Malheur à eux encore, car si le droit de citation dont je viens de parler peut être contesté, la foi due à un pareil écrit, ne le sera certainement jamais.

Rousseau a passé, je le sais, pour un homme singulier, bizarre, même jusqu'à l'inconséquence. L'extrême sagesse aura toujours le coup-d'œil de la singularité; elle fera même politiquement une très-mauvaise conduite pour la fortune & l'avancement dans tous les tems & dans tous les lieux. Et comment en seroit-il autrement? Cette sagesse rigide condamne une infinité de choses; elle blesse sans cesse les modes, les usages reçus; elle reformeroit presque tout si elle en avoit le pouvoir.

L'homme sage est regardé communément comme un homme singulier, extraordinaire: oui sans doute il l'est; mais comment? Dans ses hautes pensées il considère peu tous ces minutieux détails qui forment ce qu'on appelle la science de la vie; le corps de la société ne se présente à lui qu'en grand; sans cesse il s'élève jusqu'à l'ensemble de toutes les sociétés de

l'univers. Au physique toute la nature créée dépendante des mêmes loix, s'offre à ses yeux ; au moral, Dieu, l'homme naturel, l'homme civil, sous quelque forme politique que cette civilisation se soit établie : voilà les trois grands rapports auxquels il applique toutes ses pensées.

Que deviennent ensuite toutes ces institutions d'un état particulier, quelque grand qu'il soit, mais toujours si peu considérable dans le vaste tout de l'univers ? ces loix de quelques siècles, ces usages locaux de quelques années, & souvent de quelques momens ?

Que deviennent ensuite dans ce grand tout les actions d'un seul homme, renfermées dans un petit espace & bornées à un point de la durée ? L'homme ordinaire est frappé de ce point ; il ne voit que cet espace ; il règle sur cela toutes ses démarches. L'homme supérieur examine la totalité des lieux, des objets, & le cours de tout les tems. En toute occasion les trois grands rapports dont j'ai parlé plus haut, sont la mesure de ses idées, celle de ses discours & de ses actions. Il n'envisage rien que sous cet aspect, il parle

& agit constamment d'après ces impressions qui seules animent son intelligence.

Quelle n'est pas aussi la puissance de la pensée dans un homme de cet ordre ? Certes, quoi qu'on en dise, elle est bien supérieure à toutes les forces physiques de la terre, même les plus imposantes ; & il ne faut pas s'y tromper. Le maître de dix, de vingt millions d'hommes, a dans ses mains toute cette masse de forces. Il en dispose à sa voix ou sur la simple inspection de son ordre ; effet surprenant, mais cependant juste & salutaire d'une loi constitutive qui donne à un seul homme ce grand ressort de pouvoir par le seul effet de l'opinion : un produit aussi étonnant est la mesure de la puissance de la loi.

Malgré cela le sage, oui le sage tout seul, le philosophe, le législateur, & sur-tout ce dernier, sont bien plus puissans encore. Si leur pensée se grave, si elle fait autorité parmi les hommes, elle peut agir, & agit en effet sur une partie de l'univers. Elle embrasse tous les tems comme tous les lieux ; elle détruit même, lorsqu'elle ne fortifie pas, toute autre espèce de puissance. En un mot, rien n'est

égal à sa force , parce qu'elle est celle de toute l'intelligence humaine , c'est-à-dire , qu'elle est sans bornes , de même qu'elle est sans mesure.

Voilà quel est le caractère d'une tête pensante : voilà quel eût pu être Rousseau , s'il eût obéi avec liberté à l'impulsion de son génie. Parmi les hommes modernes , il est le seul , avec Montesquieu , qui ait eu l'esprit des anciens législateurs , à la vérité avec moins de concision & de majesté , quoiqu'avec plus de chaleur que lui. Il eut en outre quelque chose de plus précieux encore ; il eut , (car je ne peux me lasser de revenir sur ce point) , il eut l'ame d'un des hommes les plus vertueux de la terre. Si ses idées en général , comme on le prétend , furent fort exaltées ; ses actions , sa conduite correspondirent parfaitement , autant que l'humanité le permet , à la hauteur de son système. L'homme en lui dans la pratique , fut au niveau de sa doctrine. Il s'égala à ses pensées , de sorte que toutes les pièces de cet être surprenant , paroissent analogues entr'elles , & forment un tout infiniment intéressant , qui mérite à plus juste titre l'admiration ,

qu'il ne blesse ou peut blesser par son peu de conformité à nos usages.

Ajoutons encore d'autres traits pour achever de représenter tout ce qui a constitué l'homme de génie & l'homme rare dont je parle.

Rousseau fut religieux. Tout esprit éclairé croit, & toute ame sensible aime. L'idée d'un Dieu est si intime, si consolante & si douce, qu'il n'y a qu'un être dépravé dans sa raison, & dénaturé pour lui-même qui la rejette. Mais Rousseau crut & aima à proportion de ses lumières & de sa sensibilité; & il écrivit sur ces matières, selon le degré éminent qu'avoient en lui ces deux qualités. Entre toutes les beautés touchantes de son éloquence, c'est principalement dans la peinture qu'il offre souvent de la religion, qu'il est admirable. Il s'est exprimé sur ce sujet avec une persuasion si imposante & si vive, que cet homme vraiment sublime dans sa morale, peut passer pour le prédicateur de Dieu dans tous les cultes.

Je me plais comme vous voyez, Monsieur, à réunir tout ce que j'ai pu apprendre de particulier sur le caractère de Rouf-

seau, & j'ai de la satisfaction à me retracer à moi-même tous ses traits, en les con-signant dans cet écrit.

Quelques personnes qui ont eu des liaisons avec lui, assurent qu'il a été plein d'amabilité dans l'âge où cette qualité éclate davantage. Ce point est peu important; mais ce qu'on voit clairement par ses écrits, c'est qu'il a été quelque chose de plus qu'un homme aimable, selon notre frivole acception, puisqu'il étoit né pour être invinciblement aimé: avec cela il est impossible de ne plaire pas. Il est une certaine chaleur de sentiment qui produit sur les âmes, ce que le soleil, qui chauffe tout ce qu'il éclaire, opere sur le matériel de la nature. De tous les Auteurs connus, Rousseau est sans contredit celui qui a été le plus doué de cette chaleur communicative qui s'empare du lecteur, & qui fait qu'on aime avec tant d'intérêt la personne de l'Auteur, & qu'elle paroît à tous les yeux aussi digne d'amour que de gloire.

On assure encore que Rousseau, fort méditatif par caractère, le devint ensuite de plus en plus par habitude. Les hommes

de cet ordre l'ont toujours été. C'est même là un des signes par lesquels les têtes pensantes, se manifestent aux yeux de ceux qui savent juger de la nature de ce genre de taciturnité.

C'est uniquement dans la solitude que se forment les fortes impressions, & c'est de l'ame que naissent les grandes pensées : mot admirable du duc de la Rochefoucault, qui s'applique si bien à Rousseau ; défini tout entier par cette seule & belle maxime, que la Rochefoucault en l'écrivant, semble avoir aperçu dans l'avenir le célèbre citoyen de Geneve.

Rien ne donne lieu à plus de réflexion que la vérité que je viens de présenter. En effet au milieu des mouvemens divers de la société, les sensations se perdent ou s'effacent. Ce n'est vraiment que dans le silence, dans cette conversation intérieure, lorsque le trouble des objets du dehors cesse, que l'homme sonde son ame dans toute sa profondeur, & qu'il élève son esprit à toute la hauteur dont il est susceptible. Alors dans une pleine paix il goûte les vrais délices de la pensée ; il s'instruit, & il doute ; il devient meilleur, plus

éclairé, & il apprend tout à-la-fois à être modeste. C'est-là sur-tout qu'il peut écouter la voix de Dieu au fond de son cœur, & qu'aussi-tôt la chaleur de ce sentiment intime lui en fait naître l'amour. C'est-là que comme Pythagore, il entend, sans trop d'illusion, l'harmonie de tous les corps célestes; que descendant de-là sur la terre, il voit tous les êtres végétans, animés & sensibles, unis à son être par quelque rapport, rouler dans le tems & l'espace avec lui, & que considérant enfin son espece, il voit l'humanité entiere rangée autour de ses regards; cette humanité si touchante dans les enfans, si sublime, si agissante dans l'âge mûr, si respectable & si instructive dans les vieillards. Par-tout ailleurs les objets étrangers s'emparent plus ou moins de son ame & de son esprit. Dans l'étude, dans les écoles, dans le commerce, les facultés peuvent se développer & les lumieres s'accroître; mais pour bien connoître & pour sentir fortement, il faut toujours rentrer en soi-même, & y considérer les objets à fond & sous toutes les faces: voilà le seul moyen pour aggrandir ses conceptions,

vions, le seul pour que la force de la pensée acquière, pour ainsi parler, toute sa latitude. Demandons-le aux hommes du caractère de ceux que je dépeins : ils nous diront tous que ce n'est qu'à la suite de ces momens d'une longue & profonde méditation, que la nature interrogée se montre ; qu'elle révèle au génie son confident, ses secrets les plus intimes ; qu'elle lui inspire ces belles images avec lesquelles il la caractérise, ou qu'elle lui manifeste ces heureuses inventions à l'aide desquelles il la découvre aux autres hommes.

L'esprit pour éclater ou pour briller, peut avoir besoin de la société des autres esprits ; mais il ne faut au génie aucun de ces secours pour ses productions. Il a en lui sa fécondité & sa puissance ; il enfante seul, semblable à un volcan qui nourrit & puise en lui tous ses feux, & qui lorsqu'il ne peut plus les contenir, les répand au-dehors avec un éclat & une explosion qui imite encore en cela parfaitement l'enfantement du génie.

Rousseau étoit tellement né pour ce recueillement d'esprit, qu'on le vit chercher toute sa vie la retraite, laquelle il

eut le malheur de voir troubler souvent. Ami de la nature & des grands spectacles qu'elle offre, il préféra constamment le séjour de la campagne à celui des villes, & consacra enfin à ce genre de vie ses jours, trop tôt terminés, dans la société de deux hôtes vertueux qui ont eu l'honneur & le bonheur de consoler ses dernières années, & qui possèdent aujourd'hui dans leur héritage les restes précieux de ce grand homme. Puissent, pour prix de cette action hospitalière, leurs vertus passer, selon le vœu de Rousseau, dans le cœur de leur fils, & puissent aussi s'y joindre toutes celles de l'homme dont ils ont honoré la vie ! Ce bonheur digne d'eux, est le plus grand que des mortels puissent éprouver sur la terre.

Je finis, Monsieur, cette lettre par le dernier trait que j'ai annoncé plus haut.

On a su que Rousseau, dans le déclin de son âge, & voyant arriver son dernier terme, dont la nature avertit toujours ceux qui ne veulent pas être sourds à sa voix, a terminé sa carrière par un écrit dont, comme il dit fort bien, il n'y a point eu & il n'y aura jamais d'exemple.

Cet écrit , dont la curiosité publique fera toujours avide jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite , contient , à en juger par une belle préface qu'on a déjà fait connoître , les mémoires de la vie de Jean-Jaques ; non ces sortes de mémoires dont on dispose le contenu sur l'intérêt de ses passions ou sur celui de son amour-propre ; mais la confession exacte que Rousseau fait à Dieu même de toute sa vie dans un écrit authentique , scellé de sa foi où il a exposé le bien & le mal de toutes ses actions , sans avoir , suivant ses expressions , rien tû , rien dissimulé , rien pallié.

C'est avec ce livre à la main qu'il se transporte aux pieds de l'Eternel au jour du dernier jugement , & que là comparoissant avec tous les humains , il ose , sous les yeux de l'Etre suprême , se donner d'après sa conscience , le témoignage que nul homme , faisant le même aveu , ne pourra dire avoir été meilleur que lui : déclaration bien haute , bien ferme , bien précise , mais qui , de la part d'un homme tel que Rousseau , authentique pleinement la vérité de son exposé , & le fondement du jugement qu'il porte en conséquence

sur lui-même. En effet, quand on a comme lui, connu si parfaitement le cœur humain & le sien propre, & qu'on a confessé ensuite sa vie entière, il faut être un ange pour porter de foi devant Dieu un semblable témoignage, ou un monstre pour le produire avec le désaveu secret de sa conscience.

Sous ce point de vue, que doit paroître l'entreprise d'un pareil livre? Quelle est la créature assez grande pour en concevoir seulement la pensée! Quelle est celle sur-tout assez courageuse, assez vraie pour l'exécuter de bonne foi? Quelle est celle enfin assez pure, pour qu'après une telle confession, il en résulte, non pas tant un témoignage aussi glorieux à produire pour soi, mais un témoignage aussi consolant pour un homme qui craint l'Être suprême, & qui aime sincèrement la vertu? L'idée d'une pareille entreprise fait pâlir de crainte, ou transporte d'admiration. Oui, on le répète, il n'y a qu'un homme bien supérieur à la nature humaine qui ait pu l'exécuter, ou un être impie qui ait osé vouloir tromper les hommes, sans pouvoir croire tromper Dieu-même.

Vertueux Rousseau! on a bientôt porté

sur toi son jugement. Toute ta vie dicte nécessairement la seule opinion qu'on puisse adopter sur un acte si essentiel de ta part. Oui, homme rare, & peut-être trop peu connu encore, malgré ton grand renom ! tu n'as point eu & tu n'auras point d'imitateurs ; ou si tu en as, tu n'auras jamais d'égaux.

Non, sans doute tu n'as pas voulu mentir au ciel & à la terre dans un écrit si sérieux. Toutes les actions de ta vie cautionnent la foi de cet écrit ; & cet écrit à son tour sanctionne la pureté de ta vie. Ailleurs tu as parlé comme auteur ; tes lumières & ton génie t'ont inspiré : ici tu as écrit comme homme, & ta conscience a tout dicté. Toutes les critiques tombent ; tous les doutes cessent. Il faut te croire le plus coupable, le plus dépravé des mortels, ce qui n'est pas possible, ou te considérer comme un homme unique pour la vérité, pour la droiture, pour la sensibilité de l'ame ; ce qu'il est si facile & si doux de penser d'après toi, tes actions & tes ouvrages.

J'oublie dans ce moment les charmes ravissans de ton génie. C'est à cet acte sublime que je m'arrête ; c'est ton ame que

je confidère ; c'est l'énergie si rare , & tout à la fois si honnête de cette ame que j'admire. C'est dans ton adoration profonde pour l'Être suprême ; c'est dans cette affection innée pour tous les hommes ; c'est dans ta conduite constante envers eux & avec toi-même , que je te trouve supérieur à l'humanité ; & quand je réunis par la pensée ce que l'auteur a écrit avec ce que l'homme a senti , exécuté & pratiqué , c'est alors que rapprochant la gloire éclatante de l'écrivain , du mérite plus parfait encore de la personne , je m'explique , après avoir excusé quelques écarts dans lesquels les hautes lumières ne fervent que trop souvent à faire tomber , je m'explique , dis-je , sans nulle peine le prétendu paradoxe de ta vie & de tes écrits. C'est alors que tu obtiens de moi plus que l'hommage dû au génie , celui du retour le plus tendre en mémoire de l'amour que tu as porté aux hommes , & que mon vœu le plus vif qui s'exauce chaque jour , est que ton nom soit placé parmi le petit nombre des noms précieux que l'estime des hommes se plaît à conserver.

LETTRE D'ENVOI.

J'AI l'honneur, Monsieur, de vous adresser cette lettre concernant Jean-Jaques Rousseau, parce que je ne connois personne qui apprécie mieux que vous le mérite de cet Auteur, & qui rende en même tems plus de justice aux qualités de sa personne. On doit en effet mieux connoître les hommes à mesure qu'on leur ressemble davantage.

Un peu de loisir & l'envie de satisfaire mon cœur sur le compte d'un Ecrivain que je regarde comme un des plus beaux génies, & en même tems comme un des hommes les plus vertueux qui aient existé, ont seuls donné lieu à cette lettre. Je n'ai eu d'autre objet que de soulager mon ame, en répandant sur le papier les sentimens qui la pressoient en secret, & qu'elle n'a pu contenir plus long-tems. Cependant, je consentirois absolument que cette lettre devînt publique, si je pouvois croire qu'elle pût servir à faire connoître & aimer davantage un homme si intéressant à considérer pour la gloire & le bien de

l'humanité. Dans tous les cas, je desiré que l'Auteur de cet écrit soit absolument inconnu, & vous m'obligerez de ne pas même chercher à le pénétrer.

Recevez seulement, Monsieur, cet envoi comme un tribut que j'ai cru devoir à la justice plus particuliere que vous rendez à ce grand homme, & agréez en même tems celui de mon tendre attachement.

Je suis, &c.





NOTE du Journal Encyclopédique
du 15 Novembre 1780, sur la musi-
que du Devin du Village.

« L'IDENTITÉ du nom de M. Rousseau
» de Geneve avec celui de l'Auteur de ce
» Journal, a occasionné une méprise dont
» on va rendre compte, & qui a contri-
» bué à élever des doutes sur la musique
» du *Devin du Village*. En 1750, M. Pierre
» Rousseau reçut de Lyon une lettre qui
» étoit adressée tout simplement : *A M.*
» *Rousseau, Auteur, à Paris*, M. Jean-
» Jaques Rousseau n'avoit pas encore cette
» grande & juste célébrité dont il a joui
» depuis cette époque ; M. Pierre Rousseau
» avoit déjà donné des pieces à trois théâ-
» tres, & il étoit chargé d'un ouvrage pu-
» blic : le facteur crut naturellement qu'elle
» étoit pour celui-ci, qui en recevoit
» beaucoup. Cette lettre étoit conçue à-
» peu-près en ces termes : *M. je vous ai*
» *envoyé la musique du Devin du Village,*
» *dont vous ne m'avez pas accusé la récep-*
» *tion : vous m'avez promis d'autres paroles ;*
» *je voudrois bien les avoir, parce que je*

» vais passer quelque tems à la campagne ;
» où je travaillerai , quoique ma santé soit
» un peu chancelante. Cette lettre étoit
» signée Grenet ou Garnier , autant que
» nous pouvons nous le rappeler. Nous
» répondîmes tout de suite à ce musicien ,
» que sans doute il s'étoit trompé dans la
» suscription de sa lettre , & que nous l'en
» prévenions , afin qu'il s'adressât à la per-
» sonne qu'il avoit en vue. (Observons
» que M. Jean-Jaques Rousseau , n'étoit pas
» encore connu , du moins à Paris).
» Comme nous ne pouvions pas présu-
» mer que cette lettre dût tirer à consé-
» quence , nous négligeâmes de la garder ,
» & elle eut le sort de tous les papiers
» qu'on croit inutiles , & dont nous étions
» alors surchargés. Quand on donna en
» 1753 le *Devin du Village* , nous fîmes
» part de cette anecdote à M. Duclos , de
» l'Académie Françoisè , qui s'étoit déclaré
» ouvertement l'admirateur de cet inter-
» mede ; il parut en désirer quelque preuve.
» N'ayant point retrouvé cette lettre inté-
» ressante , nous écrivîmes à Lyon , d'où
» l'on nous répondit que le musicien , dont
» nous demandions des nouvelles , étoit

» mort depuis deux ans. *Le Devin du Vil-*
 » *lage* eut le plus grand succès. Les choses
 » en restèrent là ; mais ayant eu occasion
 » de parler dans notre Journal des ouvra-
 » ges de M. *Jean-Jaques Rousseau*, nous
 » osâmes dire que nous doutions qu'il fût
 » l'Auteur de la musique de cet intermede ;
 » &, pour qu'il ne prétendît point l'igno-
 » rer, nous lui envoyâmes le volume du
 » Journal dans lequel il en étoit question :
 » il garda le silence le plus profond. Quel-
 » que tems après, en rendant compte d'au-
 » tres ouvrages de ce célèbre Ecrivain,
 » nous revînmes à la charge, & nous
 » nous expliquâmes encore plus claire-
 » ment que la première fois : même atten-
 » tion pour lui, même silence de sa part.
 » Nous avons eu depuis occasion de nous
 » rencontrer plusieurs fois, & jamais il ne
 » nous en a parlé. Pourquoi s'est-il tant
 » élevé contre ce bruit dont nous sommes
 » les instigateurs, & dans un ouvrage qui
 » ne devoit paroître qu'après sa mort ?
 » Au reste, il est très-possible que n'ayant
 » pas jugé bonne la musique du Compo-
 » siteur de Lyon, il en ait fait une nou-
 » velle, qui est celle que nous connois-

» sons ; mais aussi pourquoi les morceaux
» qu'en dernier lieu il a voulu substituer
» aux anciens , ont-ils été trouvés si mé-
» diocres , qu'il a fallu les faire disparoi-
» tre à jamais , & en revenir aux premiers ?
» Nous supplions nos lecteurs , ajoute
» l'Auteur du Journal , d'observer que
» nous n'avons pas attendu que la mort
» nous privât de cet homme illustre , pour
» élever un pareil doute , qui ne fait pas
» grand'chose à sa célébrité , & qui ne
» nous empêchera jamais de payer le juste
» tribut d'admiration que nous devons à
» son éloquence & à son génie. Nous au-
» rions laissé en paix sa cendre , s'il n'a-
» voit rien dit de ce qui regarde la musi-
» que du *Devin du Village* dans la bro-
» chure dont nous rendons compte «.





LETTRE aux Rédacteurs du Journal de Paris sur la Note précédente.

MESSIEURS,

AUSSI-TÔT après la mort de Jean-Jaques Rousseau , on a imprimé qu'il étoit un artificieux scélérat.

S'il nous a trompés , quel homme devenant son accusateur ne nous seroit pas suspect ? Avant de le traiter de fourbe , il faut avoir durant soixante ans , prouvé aux yeux de l'univers , qu'on ne l'est pas soi-même. Quiconque voudra lui contester sa vertu , nous doit de la sienne de bien puissans témoignages , & ceux qui avec un trait de plume veulent flétrir sa réputation , seront forcés d'avouer qu'il n'est personne au monde qui puisse se croire à l'abri d'un attentat si commode.

M. Pierre Rousseau , Rédacteur du Journal de Bouillon , semble l'accuser aujourd'hui , non d'artifice , mais d'une sorte d'imposture , & voici sa preuve.

En 1750 , il reçut une lettre signée Grenet ou Garnier , adressée à M. Rousseau , Auteur à Paris , conçue à-peu-près ainsi :

M. Je vous ai envoyé la musique du *Devin du Village*, dont vous ne m'avez pas accusé la réception. Vous m'avez promis d'autres paroles ; je voudrois bien les avoir, parce que je vais passer quelque tems à la campagne, où je travaillerai, quoique ma santé soit toujours chancelante.

En 1753 Jean-Jaques donne le *Devin du Village*. M. Duclos est instruit du prétendu quiproquo ; il paroît desirer quelque preuve, mais la lettre de Grenet ou Garnier a passé aux papiers inutiles.

On écrit à Lyon. Il résulte de la réponse que le Musicien dont on demande des nouvelles, est mort depuis deux ans.

Par la suite, le Journaliste de Bouillon élève à ce sujet des doutes ; il les réitere ; il rencontre Jean-Jaques qui garde le plus parfait silence.

Et tout cela paroît tendre à démontrer que Jean-Jaques a volé le *Devin du Village*.

J'ignore parfaitement quel peut être le motif de M. Pierre Rousseau dans cette affaire ; j'ignore s'il a existé un Grenet ou Garnier ; si cet être incertain a écrit la prétendue lettre ; mais supposons tout cela vrai : je puis, ce me semble, opposer

mes doutes à ceux de M. *Pierre Rousseau* ; quand il oppose les siens à une possession qui , depuis trente années , n'a encore été contestée que par lui.

Or , Messieurs , il me paroît *douteux* 1^o. que vos lecteurs agissent autrement que M. *Duclos* , & qu'ils veuillent juger sans preuve.

2^o. Il me paroît *douteux* qu'un à-peu-près rende fidèlement le sens d'une lettre reçue il y a trente ans ; car , la moindre altération seroit ici très-importante. Si , par exemple , au lieu de lire *d'autres paroles* , on lisoit *des* paroles , le cas deviendroit moins grave.

3^o. Il me paroît *douteux* qu'un musicien habitant une ville telle que Lyon , doué d'assez d'intelligence pour composer la musique du Devin , dans la relation qui existe de toute nécessité entre les deux compositeurs du même ouvrage , soit assez inepte pour adresser bêtement sa lettre à M. *Rousseau* , Auteur , à Paris. Ce conte puérile est calqué sur une balourdise connue , & depuis long-tems les Parisiens l'ont attribuée à des campagnards.

4^o. Si tout autre avoit reçu une lettre

si fingulièrement fufcrite , il eût au moins préfumé que la musique envoyée fous la même adrefse , avoit eu le même fort , & que Jean - Jaques , musicien de profefion , pouvoit très-bien l'avoir refaite après trois ans d'attente inutile ; lui qui a bien fait le Dictionnaire de musique fans contredit.

5°. La mort d'un homme ne prouve pas qu'on l'ait volé , au lieu que cette mort arrivée à point nommé , établit un doute violent fur une lettre égarée fi mal-à-propos. Pourquoi M. *Grenet* ou *Garnier* n'a-t-il dit mot à perfonne de fon ouvrage , ni de fes efpérances ? Pourquoi n'a-t-il pas laiffé d'esquiffes même imparfaites ? S'il n'avoit été que chargé de faire représenter l'opéra , toujours en fupposant la lettre vraie , cette bévue feroit cruelle.

6°. M. *Pierre Rouffeau* élève à deux reprises des doutes dans fon Journal , dont il adrefse un exemplaire à *Jean-Jaques*.

D'abord , au lieu d'élever fimplement fes doutes , il en falloit nettement rapporter la pitoyable caufe ; enfuite , il n'est pas sûr que l'Auteur d'*Emile* ait pris la peine de lire le Journal de *Bouillon*.

7°. M. *Pierre Rousseau* a depuis rencontré plusieurs fois Jean - Jaques , lequel a toujours gardé le silence ; & cette indifférence apparemment a choqué M. *Pierre Rousseau* , mais elle n'établit aucune présomption raisonnable contre Jean - Jaques qui a paru s'inquiéter si peu des doutes du Journaliste.

8°. Pourquoi , dit encore celui-ci , réclame-t-il la musique du Devin du Village dans un ouvrage qui ne devoit paroître qu'après sa mort ? Et pourquoi le Journaliste de Bouillon veut - il qu'on ne réclame pas après sa mort ce qu'on s'est attribué toute sa vie ?

9°. Mais , ajoute-t-il , si Jean - Jaques est auteur de la première musique du Devin du Village , pourquoi la seconde est-elle si médiocre ?

Je pourrois , à mon tour , demander à M. *Pierre Rousseau* en quoi cette dernière lui a paru si médiocre ; je pourrois lui demander par quelle raison il exige que de deux musiques , faites sur les mêmes paroles , l'une dans le premier feu de la composition poétique , l'autre dans un âge avancé ; l'une dans une obscurité paisible ,

l'autre dans les chagrins d'une gloire persécutée , l'une avec le desir de charmer dans un nouvel art & dans un nouveau genre , l'autre avec la douleur d'avoir trop bien réussi ; pourquoi , dis - je , M. *Pierre Rousseau* voudroit-il exiger que la dernière fût la meilleure ?

Vous témoignez , Messieurs , pour l'admirable Genevois , une si parfaite vénération , que j'ose vous prier de déposer dans votre Journal des réflexions qui ont moins pour objet d'établir en sa faveur une défense surabondante , que de montrer combien ses adversaires sont quelquefois maladroits , & combien leur acharnement est coupable. J'ai l'honneur d'être &c.

Signé le F E B V R E , Auteur du nouveau Solfege.





L A
VERTU VENGEÉE
PAR L'AMITIÉ,
O U
RECUEIL DE LETTRES
SUR J. J. ROUSSEAU;

*Par Madame de ***.*



INTRODUCTION.

JE me crois dispensée de dire par quel motif j'ai écrit les lettres qui composent ce recueil : si après les avoir lues on pouvoit l'ignorer encore , j'aurois eu grand tort de les publier. Mais je dois compte des circonstances qui y ont donné lieu ; des considérations qui m'ont portée à en faire paroître quelques-unes sous différens noms ; enfin des raisons qui m'engagent à les remettre aujourd'hui sous les yeux du Public.

Je lui demande grace pour les longueurs où vont m'entraîner ces détails, que je voudrois pouvoir lui rendre aussi agréables qu'ils feront sinceres. Ah ! sans doute, personne ne desira jamais plus vivement que moi de lui plaire ; puisque jamais personne n'eut à lui persuader des mensonges, autant d'intérêt que j'en ai à le convaincre de la vérité.

La premiere de ces lettres fut adressée sur la fin de 1766 à l'auteur anonyme d'une petite brochure intitulée , *Justification de J. J. Rousseau dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume*. J. J. Rousseau étoit alors en Angleterre. L'anonyme dit qu'il ne l'a jamais connu ; & cela est prouvé par le peu de chaleur qu'il met dans son ouvrage.

La deuxieme lettre (si l'on peut appeler ainsi un écrit adressé en partie au Public & en partie à un particulier), a pour titre *Réflexions sur ce qui s'est passé au sujet de la rupture de J. J. Rousseau & de M. Hume*, fut faite dans les premiers jours de 1767, & n'a jamais paru (a). La personne qui

(a) Non : mais en 1772 Jean-Jaques la lut & l'honora de son approbation. Circonstance que je crois ne pas devoir

s'étoit chargée de la donner à l'impression ayant fait une absence forcée de la durée de six mois, je redemandai mon manuscrit, parce qu'il me sembla que ce petit ouvrage avoit perdu son principal mérite, celui de l'*à-propos*. Aujourd'hui qu'il me paroît utile à la gloire de J. J. Rousseau, de rassembler sous un seul point de vue, les différentes apologies, qu'en différens tems l'acharnement de ses persécuteurs a arrachées à mon zele, je crois ne pas devoir négliger celle-là. De plus, on verra par les ménagemens que j'ai eus pour MM. d'Alembert & de Montmollin, dans ces deux premiers morceaux faits durant la vie de Jean - Jaques, combien la crainte de lui déplaire & de choquer ses principes, en a imposé à mon ressentiment contre ceux de ses ennemis qui avoient encore quelque réputation d'honnêteté à perdre.

Les troisieme & quatrieme lettres adressées à M. Fréron furent écrites en novembre & en décembre 1778, & insérées

passer sous silence; parce que, selon moi, & tous ceux qui ont connu le caractère de cet homme véridique, elle décide la question si souvent agitée: *La Nouvelle Héloïse est-elle une histoire ou un roman?*

dans l'*Année Littéraire* Nos. 35 & 39 de la même année. La première roule sur un article de M. de la Harpe qui se trouve dans le *Mercur*e du 5 octobre 1778. En écrivant cette lettre, j'eus moins pour but de combattre un adversaire de J. J. Rousseau, que de prouver aux rigoristes, en fait de procédés, qui critiquoient le ton dont M. de Corancez avoit combattu M. de la Harpe; que loin d'avoir passé les bornes que prescrit l'honnêteté, M. de Corancez lui avoit fait des sacrifices qui avoient dû coûter beaucoup à son attachement pour J. J. Rousseau. Je rapporterai le préambule dont M. Fréron daigna orner ma lettre; & j'en userai de même pour tout ce qu'il a écrit de relatif à celles qui ont obtenu place dans son Journal. Peut-être devrois-je m'excuser vis-à-vis de mes lecteurs, de contribuer ainsi moi-même à propager les choses obligantes que cet estimable Journaliste a bien voulu dire de moi, (sur la foi d'autrui, car il est bien vrai qu'il ne m'a jamais vue). Mais son goût est si délicat, son jugement si sain, & son cœur si droit, que J. J. Rousseau même peut s'honorer de ses éloges: dès-là je ne dois pas l'en

priver. D'ailleurs, je l'avoue, j'ai tant de besoin de la bienveillance de mes juges, que je ne puis me résoudre à supprimer ce que je crois propre à me la concilier.

La seconde de ces deux lettres a pour objet le ridicule *avis* (sans nom d'Auteur) qui se trouve si bien placé dans le *Mercur*, volume du 25 novembre 1778. Je ne rapporterai point cet *avis*, parce qu'il ne faut pas multiplier les sottises.

Les deux lettres suivantes, l'une du 7 février, l'autre du 15 mars 1779, furent encore successivement adressées, & envoyées à M. Fréron, avec prière de les admettre dans l'*Année Littéraire* : sur son refus, qui ne pouvoit m'être suspect, je pris le parti de les faire imprimer à part, & débiter non comme je l'aurois voulu, mais comme il plut à MM. les Encyclopédistes de le permettre (*b*). La première contient l'examen d'un article du N^o. 361 du Journal de Paris, (même année) dans lequel je trouvai que MM. les Rédacteurs de ce Journal, qui s'étoient précédemment

(*b*) On sentira que je veux parler des obstacles que leurs manœuvres opposent à tout ce qui entreprend de les démasquer.

annoncés comme amis de J. J. Rousseau ; dérogeoient cruellement à ce titre. La seconde est consacrée à venger l'infortuné Genevois des atrocités dont fourmille l'exécrable *note* que M. Diderot a souffert qu'on inférât dans son misérable *Essai sur la vie de Sénèque*. Cet ouvrage destiné à se perdre dans le gouffre de l'oubli, y entraînera-t-il la *note* qui lui a valu les regards du Public ; ou bien cette *note* partageant la célébrité des grands crimes, dont elle a les affreux caractères, le préservera-t-elle d'y tomber ? Je suis fâché qu'il n'appartienne qu'au tems de résoudre cette intéressante question.

La septième lettre du 20 mai 1779 intitulée ; *Lettre d'une anonyme à un anonyme, ou procès de l'esprit & du cœur de M. d'Alembert*, a pour sujet *l'Eloge de Georges Keith grand Maréchal d'Ecosse*. Ouvrage trop connu, sans doute, pour que j'aye rien à en dire ici. La même raison m'empêchera de donner l'extrait d'aucun des écrits de M. d'Alembert auxquels j'ai répondu.

La huitième lettre du mois de juillet 1779 adressée à M. Fréron, & insérée dans *l'Année Littéraire* N°. 21 de la même

année , répond à une analyse qu'il avoit donnée du nouveau *Dictionnaire Historique* dans le N^o. 18. Comme je suppose l'*Année Littéraire* aussi répandue qu'elle doit l'être , je ne rapporterai point cette analyse. Mais je ne puis m'empêcher de dire qu'elle me procura un plaisir bien rare & bien sensible , pour quelqu'un qui aime Jean-Jaques , moins en raison de ses talens que de son extrême bonté ; le plaisir de pouvoir le défendre sans accuser personne. Je le goûtai d'autant mieux , que je craignois de n'en être plus susceptible : il me sembloit que perpétuellement irritée par les noirceurs que chaque jour voit éclore contre mon vertueux ami , je devois avoir perdu cette bienveillance universelle , dont il nous a peint les effets d'une manière si touchante.

La neuvieme lettre adressée à M. d'Alembert répond à celle qu'il avoit lui-même adressé le 18 septembre 1779 à MM. les Rédacteurs du *Mercur de France* , & qu'ils insérèrent dans celui du 25 du même mois.

La dixieme lettre intitulée , *Réponse anonyme , à l'Auteur anonyme de la Réponse à la Réponse faite aussi par un anonyme , à la lettre que M. d'Alembert a adressée par la*

voie du *Mercur*e , aux amis de J. J. Rousseau qui méritent qu'on leur réponde , réfute un article du *Mercur*e du 27 novembre 1779 , qui porte pour titre , *Réponse à la lettre que M. d'Alémbert a insérée dans le Mercur*e , pour justifier l'article qui regarde J. J. Rousseau dans l'éloge de Mylord Maréchal. Ce titre qui n'a pas le sens commun , comme on le verra dans ma réponse , m'a donné l'idée du titre dont je l'ai affublée : son ridicule entortillage m'a séduite , il m'a paru piquant de faire assaut d'extravagance avec le secourable anonyme : j'ai pensé que si je pouvois le surpasser en cette partie , qui est incontestablement la seule où il excelle , à plus forte raison pourrois-je l'emporter sur lui dans celles où il n'excelle pas. Puissent mes lecteurs juger que cette espérance ne m'a point trompée !

L'onzieme lettre du 10 septembre 1780 est intitulée , *Errata de l'Essai sur la Musique ancienne & moderne , ou lettre à l'Auteur de cet Essai , par Madame * * **. Ce titre est justifié par la maniere dont elle est faite ; puisque des assertions calomnieuses sont les fautes les plus graves qu'un ouvrage puisse contenir ; & que je me suis atta-

chée à détruire celles dont l'*Essai sur la Musique* est rempli. Je n'ai daigné tenir compte d'aucun de ses autres défauts ; mon objet n'étant pas de travailler à la perfection de cet ouvrage. Au reste , en prouvant combien l'auteur a l'esprit faux ou le cœur gâté , j'ai suffisamment mis ses lecteurs en garde contre ses jugemens de tous genres.

La douzième lettre parvint manuscrite par la poste à M. d'Alembert , le 9 décembre 1780. Elle ne devoit être imprimée ni par mes soins , ni par ceux de M. Fréron : car il n'étoit pas vraisemblable que M. d'Alembert que je priois de la publier , l'adressât à cet intéressant Journaliste. D'ailleurs pour ne pas mettre la complaisance de l'Académicien à une trop forte épreuve , je l'engageois à confier ma lettre au *Mercur*e son messager favori. Au lieu d'avoir cette condescendance , ou de s'y refuser formellement , ce qui auroit encore compromis sa dignité , il abandonna la pape-rasse à MM. les Rédacteurs du *Mercur*e , pour en faire ce que bon leur sembleroit. Cette tournure étoit excellente pour em-

pêcher qu'elle ne patût (c), & se réserver la faculté de dire qu'il ne s'opposoit nullement à ce qu'elle fût publiée. Or, il leur sembla bon de mettre dans leur volume du 23 décembre, une lettre amphigourique qui porte en substance que M. d'Alembert s'en étoit rapporté à eux pour y insérer, ou non, une lettre dans laquelle une femme qui signe D. R. G., & qui leur est inconnue, ainsi qu'à lui, essaye (le mot est précieux) de répondre à une lettre qu'il leur a adressée dans le Mercure du 14 octobre. Nous nous permettrons, ajoutent-ils, une seule observation sur un fait qui paroît avoir induit Madame G***, en erreur. Elle n'a pas fait attention, (on le verra) à ce que M. d'Alembert dit expressément, & qu'il est facile de vérifier, que depuis la seconde édition de ses Elémens de musique donnée en 1762, six ans avant le Dictionnaire de Rousseau, il n'a pas changé un mot à ses Elémens.. Eh bien ! Quand cela seroit vrai, est-ce que cela l'auroit autorisé à trôquer indignement le texte, à changer avec la plus révoltante perfidie

(c) Il étoit naturel de croire que cette dédaigneuse indifférence me rebuteroit.

les expressions de la *note dont il se plaint*, pour faire croire que J. J. Rousseau dit que la *seconde édition des Elémens a paru en 1768* ? Est-ce qu'en disant une chose vraie, on acquiert le droit de dire cent faussetés ? M. Rousseau a dû dire ce qu'il a dit, puisqu'il parle d'une *nouvelle édition avec des augmentations* qui a paru quelque tems après son *Dictionnaire*, & qu'en effet il en parut une en 1772. M. d'Alembert n'avoit qu'un moyen de se réhabiliter, c'étoit de faire imprimer ma lettre : il a préféré d'avoir aux yeux de toute la France, outre les torts que je lui reproche, celui de s'être refusé à leur réparation : ce qui levera les doutes qu'une excessive indulgence pourroit encore former sur la mauvaise foi qui a été jusqu'à présent le principe de sa conduite. J'avoue qu'exiger qu'un personnage aussi important que le chef d'une secte importante ; le plus grand géometre de l'univers ; le secrétaire perpétuel de l'Académie Française ; l'ornement de toutes les autres ; le représentant de l'Europe ; Monsieur d'ALEMBERT enfin, rétracte à la réquisition d'une *femme*, les calomnies qu'il s'est permis d'a-

vancer contre un *fou* (d) , c'est avoir aussi des prétentions trop outrées. Je me suis donc rabattue à supplier humblement Monsieur Fréron de se charger de mon iniquité , c'est-à-dire de ma lettre ; & il a eu la bonté de lui donner place dans le N^o. 37 de l'*Année Littéraire* 1780 , ainsi qu'à celle que j'eus l'honneur de lui écrire pour lui demander ce bon office , & qui se trouve la treizieme de ce recueil. Je sens tout le prix de l'égard que M. Fréron eut pour moi dans cette délicate circonstance ; & je le prie de permettre que je lui en fasse ici les plus sinceres remerciemens.

La quatorzieme & dernière lettre a moins de rapport à J. J. Rousseau que les précédentes ; mais elle en a encore assez pour n'être pas déplacée à leur suite. Voici quelle en fut l'occasion. M. l'abbé Rouffier savant du premier ordre , ayant lu l'*Errata de l'Essai sur la Musique* , fut affecté de l'article de cette brochure qui le regarde , au point de prendre la peine de faire sur

(d) Voyez la lettre de M. d'Alembert à MM. les Rédacteurs du *Mercur*.

ce sujet une note qu'il remit à un de ses amis, à qui il ne connoissoit, & qui n'avoit en effet aucune relation avec moi. De mains en mains, cette note tomba dans les miennes : le caractère de modération qui la distingue, me détermina à écrire sur le champ à M. l'abbé Rouffier une lettre d'excuses, qu'il reçut par la poste le 15 février 1781. Je la terminois en la priant de la faire mettre dans quelque papier public : il ne l'a pas fait (que je sache) ; mais la manière flatteuse dont il a bien voulu l'accueillir me donne lieu de croire que sa seule modestie l'en a empêché. Comme je n'ai pas encore assez de lumières pour n'avoir plus de conscience, je pense que ce seroit imiter fort mal à propos M. l'abbé Rouffier, que de laisser subsister mon injustice, sous prétexte qu'elle ne peut tirer à conséquence ; & que, puisqu'elle a été publique, je dois la réparer publiquement.

Cette lettre n'étoit point signée, parce que la poste n'est pas si difficile que MM. les journalistes, qui, assure-t-on, sont assujettis à ne publier aucune lettre qui ne soit revêtue d'une signature, ou dont ils

ne connoissent l'auteur. Cette condition est dure pour quelqu'un qui ne veut ni se taire, ni faire parler de soi. Pour m'y soustraire, on me conseilla de mettre à ma première lettre, un nom qui ne me fit pas perdre les avantages de l'*incognito* : cette petite ruse n'étoit gueres de mon goût : cependant, il fallut l'employer ; & comme en tout il n'y a que le premier pas qui coûte, me trouvant dans le cas de récrire, je crus devoir, pour mieux dérouter les curieux, signer mes lettres de différens noms, & y dire des choses qui induisissent à penser qu'elles étoient de différentes personnes ; ne me flattant pas d'avoir un style assez à moi, pour rendre cette précaution inutile. Mais je n'ai pas pris un seul nom qui ne m'appartînt : celui que je porte sera connu, quand je ne pourrai plus ni m'en applaudir, ni m'en plaindre.

Il ne me reste plus qu'à déduire les raisons qui m'engagent à former ce recueil. La plus forte de toutes est la douce obligation de déférer au sentiment de deux hommes recommandables, que je révère profondément, & à l'un desquels je dois
toutes

toutes les consolations que la mort de Jean-Jaques m'a permis de goûter ; tous deux doués d'un genre de mérite qui les rend plus capables que personne d'apprécier celui de ce vrai philosophe ; animés pour lui d'une amitié ardente , & d'un zèle infatigable ; dépositaires de ses dernières volontés , éditeurs de la seule collection de ses œuvres qu'on doit tenir pour authentique ; enfin , dignes de lui succéder dans le cœur des gens sensibles qui l'ont tous aimé , & même dans l'opinion publique , puisqu'ainsi que lui , ils honorent les talens en en faisant le plus noble usage. J'aurois certainement pour ces deux respectables amis de mon ami , des déférences plus coûteuses : car il faut l'avouer , celle-ci s'accorde avec mon inclination comme avec mon devoir. Je sens qu'autant auroit-il valu ne pas faire ces lettres , que de n'en tenir à la manière dont elles ont été publiées. Les brochures isolées , qui n'ont qu'un objet , ne peuvent satisfaire que sur cet objet , & ne sont gueres lues que de ceux qui y prennent intérêt : mais un corps de défenses embrasse tout , & est lu de tout le monde.

Je fais bien qu'un partisan de Jean-Jaques a dit, tout en écrivant en sa faveur, *à Dieu ne plaise que je veuille me donner les airs d'être le défenseur de Jean-Jaques ; il n'en a pas besoin ; ses œuvres existent.* Ou je me trompe beaucoup, ou il y a dans cette phrase plus de sentiment que de réflexion. Elle a beau faire honneur à M. de Marignan, en invitant à croire qu'il voit dans les œuvres de Jean-Jaques la réfutation complète de toutes les calomnies qu'on a débitées contre lui, il n'en seroit pas moins dangereux que la façon de penser qu'elle annonce, fût adoptée par tous les amis de Jean-Jaques. Si on n'attaquoit que ses œuvres, à la rigueur ils pourroient se taire & les laisser parler ; mais ce sont ses mœurs, son caractère, ses intentions, ses principes, sa mémoire enfin, qu'on attaque avec fureur, sans frein, & sans exemple. Or, comme ses ennemis prouvent journellement qu'on peut écrire les plus belles choses, & faire les plus intâmes, il est indispensable d'établir l'admirable conformité qui a toujours subsisté entre ses principes & sa conduite : ce qui ne se peut qu'en dé-

montrant jusqu'à l'évidence , la fausseté des accusations dont on a pris à tâche de le charger. D'ailleurs j'ai toujours cru , & je croirai toujours que défendre la vertu contre le vice , est un *air* qui sied à tout le monde. Mais n'est-ce pas servir la société , peut-être plus utilement que Jean-Jaques même , que de préserver des impressions funestes aux mœurs , que quelques littérateurs , & la plupart des journalistes cherchent à donner sur son compte , les jeunes gens , les femmes , les gens du grand monde , trop dissipés pour méditer les ouvrages de ce philosophe , & trop répandus pour ne pas trouver sous leurs mains , & au moins parcourir les petits libelles qui s'impriment contre lui ; & qui ont pour but de rendre sa personne méprisable , & sa morale suspecte ? Si nous négligeons de présenter le préservatif , nous qui connoissons tous les dangers du mal , qui tentera d'appliquer le remède ? Il faut défendre Jean-Jaques , pour l'intérêt de la vérité , pour celui de sa mémoire , pour le bien général , & pour son propre soulagement , pour peu qu'on sente avec vivacité. Eh ! comment ne pas employer

toutes ses forces à repousser les efforts de prétendus philosophes, qui se liguent pour diffamer dans l'esprit de la multitude sur qui leur charlatanisme a acquis quelque pouvoir, un homme qu'ils devroient prendre & lui proposer pour modele ? Comment retenir son indignation quand on voit deux hommes (e) qui s'étoient concilié l'estime générale par leur attachement à la bonne cause, & le noble zele qui les portoit à seconder dans ses travaux un jeune littérateur, également intéressant par son âge, ses talens, son caractère, à l'abri d'un nom respecté abandonner lâchement l'une & l'autre ; parler avec la dernière indécence du plus profond des moralistes, du plus exact des logiciens, du plus simple des philosophes, du plus éloquent des écrivains, du plus grand des hommes, puisqu'il en fut le plus vertueux ; & cela après s'être élevés avec autant de vigueur que de courage, contre le lâche mais dangereux agresseur qui, après quinze ans de silence, n'ouvre la bou-

(e) Messieurs Geoffroy & Royou, ci-devant coopérateurs de M. Fréron ; actuellement auteurs du Journal de Monsieur, frere du Roi.

che qu'après la mort de l'accusé, & quand il n'a plus pour se défendre que le souvenir de ses vertus civiles, & l'estime du petit nombre de personnes qui l'ont connu. Après avoir avoué que cet accusé est un témoin irréprochable dont la candeur & la simplicité sont déjà reconnues (f) : & par cette absurde palinodie, s'exposer au soupçon flétrissant, dont aucune protection ne peut les garantir, de s'être laissé corrompre par les Encyclopédistes. A quel prix ? c'est ce que je n'aurai pas la témérité de vouloir approfondir. Ah ! sans doute, ce ne peut être que par un déplorable effet de cette corruption qu'ils ont oublié ce qu'ils se devoient à eux-mêmes, jusqu'à se permettre de dire en rendant compte du *supplément à l'Emile* de J. J. Rousseau : *Ce fragment me paroît la meilleure critique qu'on ait jamais faite de l'Emile* (g). On diroit que le *Citoyen de Geneve* a voulu

(f) Voyez la lettre de M. l'abbé Royou à M. Fréron, au sujet de l'*Eloge de Mylord Maréchal*, N^o. 17. de l'*Année Littéraire* 1779.

(g) M. Geoffroy parle au singulier ; mais M. Royou étant son associé, ils répondent l'un pour l'autre ; & le produit de leur Journal, tant en approbation, & en blâme qu'en argent, doit être commun entr'eux.

nous prouver lui-même l'inutilité de son système d'éducation. Après avoir uni son Eleve à la charmante Sophie , le Mentor s'éloigne , quoique plus nécessaire que jamais.

Sans compter qu'il n'est pas d'usage qu'un homme marié garde son gouverneur , du moins à ce titre , si le Mentor d'Emile étoit resté auprès des nouveaux époux , ou il n'y auroit servi à rien , ce qui donneroit vraiment prise à la critique , ou il n'y auroit pas eu matière à un *supplément* : car rien ne feroit plus simple , plus uniforme , moins fertile en événemens , que la vie privée de deux époux , qui , sous les yeux d'un bon instituteur ne s'écarteroient point de la route qu'il leur traceroit ; & resteroient constamment attachés l'un à l'autre.

Cet Emile si bien affermi dans ses principes devient galant , & presque petit-maître : la tendre & vertueuse Sophie n'est plus qu'une femme à la mode ; & sans respect pour la philosophie , elle fait à son époux l'outrage le plus sensible.

Voilà la pernicieuse influence des mœurs des grandes villes , sur des caractères honnêtes , mais foibles : la crainte de paroître

ridicules les jette dans le précipice : mais les principes d'une bonne éducation reprenant le dessus , les en retirent ; ils deviennent plus forts par l'épreuve de leur foiblesse , & plus estimables peut-être de savoir réparer & se pardonner réciproquement leurs fautes , qu'ils ne l'auroient été de savoir s'en garantir. Nous aurons vu Emile & Sophie dans cette heureuse situation , si la mort avoit laissé à Jean-Jaques Rousseau le tems de les y conduire. Cela est vraisemblable du moins ; car ayant cru ce *supplément* utile , il n'a pu que le suspendre & non pas l'abandonner. Ce *sans respect pour la philosophie* est une plaisanterie d'un bien mauvais ton ! Mais que M. Geoffroy plaisante tant & si lourdement qu'il voudra , cela ne fera pas qu'un *homme galant & presque petit-maître* soit un scélérat ; ni qu'une *femme à la mode* soit un monstre , tels que nous n'en voyons que trop sortir des colleges , & des couvens où l'éducation est si opposée à l'inutile *Système* de J. J. Rousseau.

Emile ignore sa disgrâce ;

Cela prouve qu'au moins Sophie ne fouloit pas aux pieds les bienféances.

Sophie la lui apprend par un raffinement héroïque de délicatesse.

Très-héroïque assurément. Elle s'est en ce point fort éloignée de *la mode* ; & son exemple ne fera pas contagieux.

Incertain du parti qu'il doit prendre , il forme une espece de monologue tragique par le style , & comique par le sujet.

Comique par le sujet ! Quoi ! aux yeux de M. Geoffroy l'adultere est un sujet comique ! Thalie se montre plus scrupuleuse.

Si Sophie avoit été trompée par un breuvage comme le prétendent les Editeurs , pour l'honneur de son éducation :

Les Editeurs ne prétendent rien : ils ne disent que ce qu'ils savent , & ressemblent trop à leur ami , pour chercher à le faire valoir aux dépens de la vérité.

Elle devoit se justifier aux yeux de son époux.

Elle devoit avouer son malheur au Mentor d'Emile , ai-je entendu dire à une personne d'esprit : moi je dirai , elle devoit Ce qu'il y a de vraiment comique , c'est

que nous cherchions les moyens qu'elle auroit dû prendre , comme si la plus féconde imagination qui fut jamais avoit pu en manquer. Tout ce que Sophie n'a pas fait étoit incompatible avec le plan de l'auteur. Si elle avoit tenu une autre conduite , Emile n'auroit pas été « aux prises » avec la fortune , placé dans une suite de » situations effrayantes , que le mortel le » plus intrépide n'envifageroit pas fans » frémir » ; & son maître n'auroit pas pu , comme il le vouloit « montrer que les prin- » cipes dont Emile fut nourri depuis sa » naissance , pouvoient seuls l'élever au- » dessus de ces situations (h) ». Il falloit pour qu'Emile fût complètement malheureux que Sophie parût coupable ; & il suffisoit pour l'honneur de son éducation , que son innocence se découvrit un jour. Si cette infortunée s'étoit *justifiée aux yeux de son époux* , si elle s'étoit confiée à la prudence de son Mentor , l'une ou l'autre de ces démarches auroit rétabli le calme dans le cœur d'Emile ; & alors que devenoient les affreuses situations où J. J.

(h) Voyez l'avis des Editeurs.

Roussseau vouloit le jeter ? La plus cruelle de toutes est son erreur sur la cause de l'infidélité de Sophie ; c'est elle qui donne lieu à la fuite d'Emile , & au mot sublime qui fait tressaillir toutes les meres , dans le cœur desquelles le goût des frivoles amusemens n'a pas éteint le feu sacré qu'y allume la nature : « Non jamais il ne voudra t'ôter ta mere ; viens , nous n'avons rien à faire ici ». Car il ne suffisoit pas pour qu'Emile quittât Sophie , que ses charmes fussent profanés , il falloit qu'il crût son ame dégradée.

Si elle étoit vraiment coupable elle ne devoit pas le chercher.

Je crois qu'il auroit mieux valu dire , *il n'étoit pas naturel qu'elle le cherchât.* Ce que dit M. Geoffroy semble interdire aux épouses coupables la ressource , & par conséquent les dispenser de l'obligation de rentrer dans leur devoir. Cette phrase , *elle ne devoit pas le chercher* , est par son amphibologie aussi dangereuse que ces vers de Boileau :

L'honneur est comme une isle escarpée & sans bords,
Où l'on ne rentre plus quand on en est dehors.

L'auteur en nous offrant son Emile tour-

à-tour , menuisier , matelot , esclave , a le dessein de faire voir que son éducation lui tient lieu de fortune , & lui fournit des ressources dans les situations les plus cruelles de la vie ; mais pour l'honneur de l'Eleve , & de l'Instituteur , n'eût-il pas mieux valu nous montrer Emile dans des emplois plus importans , consacrant au service de la patrie les talens qu'il a cultivés dans sa jeunesse ?

Il est sûr que cela auroit été plus imposant. Il n'y avoit pour cela qu'une petite difficulté à vaincre ; il auroit fallu seulement que l'auteur eût fait élever par l'Instituteur d'Emile , le Monarque , les Ministres , & les premiers Commis du pays où il auroit voulu faire parvenir Emile aux *emplois importans*. Car on ne s'aviferoit pas de les confier à un *bon menuisier dans nos gouvernemens paisibles* ; & en supposant qu'Emile eût joint les *qualités de l'esprit à la vigueur du corps* , les hommes à grand mérite ne consacrent pas toujours leurs talens à *la patrie*. On fait cela en France ; & on s'en applaudit.

Ici M. Geoffroi abandonne le *supplément à l'Emile* ; crache en passant sur le *supplément à la Nouvelle Héloïse* ; & arrive à des

réflexions sur l'illustre Citoyen de Geneve ; qu'il nous assure être *plus utiles* que tout ce qu'il a dit sur ces fragmens ; & on le croit aisément jusqu'à ce qu'on les ait lues. Ces *réflexions* débutent par un parallele entre Voltaire & Rousseau. Ce sont incontestablement deux hommes ; & en voilà assez pour autoriser la comparaison : aussi n'y a-t-il que cela : car on ne peut regarder Rousseau comme un bel-esprit , ni Voltaire comme un grand génie. Quant à leur caractère moral , l'opposition est trop frappante pour qu'il faille en parler. Ce parallele est suivi d'un autre entre Rousseau , & le sincere , le désintéressé , le bon , le vertueux Sénèque , on y trouve ces sentences remarquables ;

Tous deux ont étonné leur siècle par des paradoxes ; mais les paradoxes de Sénèque sont sublimes ; ceux de Rousseau sont bisarres. Les paradoxes de Sénèque sont les chimeres de la vertu ; ceux de Rousseau ne sont que les boutades de la misanthropie. Sénèque élève l'homme jusqu'à Dieu ; Rousseau le ravale jusqu'à la bête.

On sent que moi , femme , je n'ai rien à répondre à cela ; & que c'est au public

qui connoît les mœurs , & les ouvrages des deux auteurs comparés, à qui il appartiendra de juger le juge.

Son caractère est encore un problème : les uns le respectent comme un Philosophe assez courageux pour dire à son siècle des vérités hardies & nouvelles.

Graces au Ciel ! c'est le plus grand nombre , malgré les Voltaire, les Hume, les Diderot , les d'Alembert, les Geoffroy , les Royou , & une poignée d'anonymes.

Les autres le représentent comme un sophiste ambitieux, qui pour faire du bruit (i), a soutenu des opinions révoltantes dont il n'étoit pas lui-même persuadé. (Notez que M. Geoffroy se déclare du nombre de ceux ci, puisqu'il ajoute ; quel étoit son objet en publiant ses opinions ? l'intérêt de l'humanité ! mais ne voyoit-il pas qu'elles n'étoient propres qu'à faire briller la subtilité de sa dialectique ?

Je gagerois que ce pauvre Jean-Jaques n'a point vu cela ; que M. Geoffroy ne le voit pas non plus ; & qu'il seroit, non em-

(i) En tout cas cette manie s'est emparée de lui bien tard , & l'a lâché de bonne heure , puisqu'il ne s'est montré que treize ans, en soixante-six ans de sa vie.

barrassé, mais bien fâché, si une force majeure l'obligeoit à dire sans détour, quel est son objet en publiant si dogmatiquement son opinion sur la personne & les ouvrages de l'illustre Citoyen de Geneve.

Le seul de ses ouvrages, continue M. Geoffroy, où l'éloquence soit d'accord avec la raison, c'est sa lettre sur les spectacles.

Voilà ce qu'aucun de ses ennemis, n'avoit osé dire. Aussi les preuves qu'en apporte celui-ci, sont-elles pour la plupart risibles : comme par exemple,

Avions-nous besoin du Contrat Social ? Pourquoi fatiguer de maximes républicaines les peuples heureux d'une monarchie ? Est-il question d'accord & de traité, entre le pere & les enfans ?

En effet, n'est-il pas clair comme le jour que puisque les François n'avoient pas besoin du *Contrat Social*, Jean-Jaques a eu le plus grand tort de le faire ? Cela me rappelle le propos d'un officier François, qui dînant un jour (à Stoutgard) à la table du Duc de Wirtemberg, qui avoit eu l'égard de n'y admettre que des François, dit finement, *il n'y a ici d'étranger que Monseigneur.*

Rousseau ne peut donc prétendre au titre de philosophe (que M. Geoffroy lui donne pourtaut) ; s'il ressemble à Socrate , c'est parce qu'il a été comme lui joué sur le théâtre.

Triomphez M. Palissot , si le pardon que vous obtint Rousseau , vous en laisse le courage !

Quintilien lui refuseroit peut-être une place parmi les orateurs ; l'art de colorer des mensonges paroîtroit méprisable à ce grave législateur.

Et c'est de J. J. Rousseau qu'on ose parler avec une si scandaleuse licence ! De J. J. Rousseau le moins présomptueux des philosophes , & le moins tranchant des auteurs ; qui ne cesse de prémunir ses lecteurs contre la séduction de son style ; qui insiste toujours sur la droiture de ses intentions , & jamais sur la suavité de ses lumières ; qui dit expressément :

« Quand mes idées seroient mauvaises ;
 » si j'en fais naître de bonnes à d'autres je
 » n'aurai pas tout-à-fait perdu mon tems....
 » Mon sujet étoit tout neuf après le livre
 » de Locke , & je crains fort qu'il ne le
 » soit après le mien..... Je ne vois point
 » comme les autres hommes ; il y a long-

» tems qu'on me l'a reproché. Mais dé-
» pend-il de moi, de me donner d'autres
» yeux, & de m'affecter d'autres idées ?
» Non, il dépend de moi de ne point
» abonder dans mon sens, & de ne point
» croire être tout seul plus sage que tout
» le monde ; il dépend de moi, non de
» changer de sentiment, mais de me dé-
» fier du mien : voilà tout ce que je puis
» faire & ce que je fais. Que si je prends
» quelquefois le ton affirmatif, ce n'est
» point pour en imposer au lecteur,
» c'est pour lui parler comme je pense.
» Pourquoi proposerois-je par forme de
» doute, ce dont, quant à moi, je ne
» doute point ? Je dis exactement ce qui
» se passe dans mon esprit.

» En exposant avec liberté mon senti-
» ment, j'entends si peu qu'il fasse auto-
» rité, que j'y joins toujours mes raisons,
» afin qu'on les pese, & qu'on me juge :
» mais quoique je ne veuille point m'ob-
» tiner à défendre mes idées, je ne m'en
» crois pas moins obligé de les proposer ;
» car les maximes sur lesquelles je suis d'un
» avis contraire à celui des autres, ne
» sont point indifférentes. Ce sont de celles
» dont

» dont la vérité ou la fausseté importe à
 » connoître, & qui font le bonheur ou le
 » malheur du genre humain (*k*).

Est-il possible qu'il existe des propositions dont on soit en droit de faire un crime à l'auteur qui s'est expliqué ainsi ? C'est pourtant à lui qu'on attribue l'*art* si familier à ses adversaires *de colorer des mensonges* ! C'est à J. J. Rousseau dont la conduite prouve la conviction ; dont la morale excessivement sévère, ne l'est cependant pas plus que les mœurs ! Enfin à J. J. Rousseau qui a porté si loin l'exercice de toutes les vertus, que ses détracteurs dans le désespoir de ne pouvoir lui reprocher un vice (*l*) se rabattent à l'accuser d'hypocrisie, le plus odieux de tous, sans doute, mais qui suppose cependant l'apparente exemption de tous les autres. Accusation d'autant plus commode à hasarder contre un homme qui ne s'est jamais démenti, que l'impossibilité de la prouver en dispense ; & que le mortel le plus conf-

(*k*) Voyez la Préface d'*Emile*.

(*l*) Des inculpations dénuées de fondement ne sont pas des reproches.

tamment vertueux , peut passer pour le plus profondément hypocrite.

L'art de colorer des mensonges ! Et ce sont des hommes obligés par état à guider la jeunesse dans ses études (*m*) & le public dans ses jugemens (*n*), qui confondent insidieusement l'erreur dont tout homme est capable, avec le *mensonge* dont J. J. Rousseau ne le fut jamais !.... En voyant un tel excès de perversité , qui ne seroit entraîné à s'écrier d'après l'*Evangile* , SI LE SEL PERD SA FORCE AVEC QUOI LE SALERA-T-ON ?

Le 9 Mai 1781.

(*m*) A titre de Professeurs, l'un de philosophie, l'autre d'éloquence, aux collèges de Louis-le-Grand & Mazarin.

(*n*) A titre de Journalistes.



LETTRE

A L'AUTEUR DE LA JUSTIFICATION

DE J. J. ROUSSEAU,

Dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume.

MONSIEUR,

CETTE lettre n'est écrite que pour vous; & je ne l'aurois pas rendue publique, si j'avois eu un autre moyen de vous la faire parvenir. Mais je n'ai pu résister au desir de vous communiquer quelques réflexions que j'ai faites, en lisant l'écrit trop peu volumineux qui a pour titre: *Justification de J. J. Rousseau dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume*; & je risque d'autant plus volontiers la voie de l'impression, qu'elle ne peut faire de tort qu'à moi.

Je n'ai pas assez d'esprit pour que votre amour-propre dût être satisfait que j'applaudisse à votre style, Monsieur: ainsi je n'en parlerai point. Mais j'ai le sens assez

droit , & le cœur assez bon , pour que vous puissiez être flatté de l'admiration que j'ai conçue pour votre caractère , & j'aime à la faire éclater. Il faut avoir bien du mérite pour entreprendre la défense d'un homme que de malheureuses circonstances ont livré à la malignité de ses ennemis ; sur-tout , quand la sévérité de sa morale , l'austérité de ses mœurs & la supériorité de son génie , lui en ont fait un si grand nombre : vous devez donc être sûr de l'approbation de tous les gens de bien. Mais , permettez-moi de vous le dire , vous auriez dû , ce me semble , mettre votre nom à la tête de votre ouvrage. Pourquoi garder l'anonyme ? Cette réserve peut être différemment interprétée : les partisans de Jean-Jaques l'attribueront à la modestie , & ses antagonistes à la timidité : car , comment pourroient-ils concevoir qu'on eût le courage de bien faire ? Vous ne deviez pas vous exposer à la diversité de ces jugemens. D'ailleurs , si vous êtes connu , votre réputation est bonne ; j'en ai pour garant l'honorable rôle dont vous vous êtes chargé : elle auroit donc ajouté son propre poids à celui de vos

raisons. Si vous êtes ignoré, vous ne pourriez attendre du tems une occasion plus favorable pour vous faire connoître; en la faifissant vous auriez partagé avec Jean-Jaques l'estime que ses plus cruels ennemis ne peuvent lui refuser, & qui me paroît si bien prouvée par le dédain dont ils affectent de l'accabler. Peut-être aussi, ne vous souciez-vous pas d'attirer, même à ce prix, les regards du public: j'en ferois d'autant moins surprise, qu'à la beauté de votre procédé, je ne vous crois pas homme de lettres. Mais si vous l'êtes, Monsieur, de grace nommez-vous; & pour que nous connoissions deux hommes capables de suivre cette carrière, sans s'occuper ni à détruire à force ouverte, ni à miner sourdement l'honneur, & la tranquillité de leurs concurrens; & pour adoucir l'amertume dont Jean-Jaques doit être pénétré en voyant une profession qu'il honore, si généralement déshonorée. Car ne vous y trompez pas; votre ouvrage est déjà arrivé jusqu'à lui ou y arrivera, malgré l'épaisseur des filets dont il est environné: l'amitié ou la haine lui procurent tous les écrits dont il est le sujet.

Vous dites, Monsieur, que l'exposé de la contestation de Jean-Jaques avec M. Hume, a jetté les amis du premier dans un si singulier abattement, qu'ils n'osent prendre son parti. Ceux qui vous entourent, ont très-bien fait de se taire, puisque leur silence vous a fait parler. Je conçois cependant qu'un cœur tel que le vôtre s'annonce a dû en être tristement affecté. Pour moi, placée à cet égard, plus avantageusement que vous, je connois plusieurs personnes dont la probité rend les opinions précieuses, qui pensent & disent que la justification de Jean-Jaques est moins encore dans sa lettre du 10 juillet 1766, que dans l'apologie de M. Hume, & qui ne peuvent se défendre de suspecter les lumières, ou les intentions *des têtes sages* qui lui ont conseillé de mettre au jour les pièces de son procès, tant elles trouvent cette démarche ridicule. Quant à vous, Monsieur, vous justifiez la conduite de Jean-Jaques & vous blamez celle de M. Hume, avec une modération qui prouve bien que le seul intérêt de la vérité vous anime. Vous ne décidez pas que M. Hume soit coupable de trahison : mais vous affirmez que Jean-

Jaques est innocent de l'ingratitude qu'on lui impute. Vous ne pouviez le servir plus à son gré, qu'en ménageant son adversaire. Il y a encore dans votre écrit une chose dont Jean-Jaques fera bien flatté ; c'est le choix des éloges que vous lui donnez ; ils portent tous sur la beauté, la générosité, la délicatesse, la sensibilité de son ame ; l'honnêteté, la franchise, la candeur de son caractère ; & voilà, j'en réponds, ce qu'il prise le plus en lui. Mais pourquoi ces qualités lui sont-elles contestées ? Sont-ce bien elles qui lui font des jaloux. Non. Mais ses talens sont trop incontestables ; il faut bien l'attaquer du côté du cœur, qui a toujours bien moins d'occasions que l'esprit de paroître.

Je suis fâchée, Monsieur, que le louable empressement de rendre hommage à la vertu méconnue, vous ait empêché d'étendre plus loin vos observations. Vous auriez dit que l'accusation dont Jean-Jaques charge M. D. . . . quoiqu'elle soit injuste, doit paroître bien excusable.

1°. Jean-Jaques a cru reconnoître le style de ce célèbre Ecrivain, dans la lettre qu'on osa produire sous le nom du roi de Prusse ;

& il faut convenir que , pour un homme tel que Jean-Jaques cette présomption a la force d'une preuve. Or , cette raison de croire que M. D. . . . étoit l'auteur de cette lettre , n'étoit balancée par aucune raison d'en douter , à moins qu'elle ne fût prise dans le caractère de M. D. . . . chose très-problématique pour le public , qui ne le connoît que par ses ouvrages ; puisqu'on se croit en droit de diffamer Jean - Jaques malgré les siens. C'est donc un point du procès , sur lequel tous ceux qui ne vivent pas intimement avec M. D. . . . doivent juger Jean-Jaques avec la plus grande circonspection.

2°. Cette déclaration a précédé la déclaration que M. D. . . . adresse aux éditeurs de l'*Exposé succinct* , &c. puisque c'est elle qui paroît y donner lieu. D'ailleurs, bien que cette déclaration soit sans date, elle ne doit avoir été faite qu'après que le soupçon de Jean-Jaques a été divulgué par M. Hume : il n'étoit pas naturel que M. D. . . . allât au - devant.

3°. L'auteur de la traduction françoise de l'impertinente lettre de M. Walpole s'obstine à se cacher ; & ce n'est certainement pas dans l'original anglois que Jean-

Jaques a cru reconnoître la plume de M. D...

4°. Enfin , il étoit tout simple que Jean-Jaques imaginât que M. Walpole & M. D... étoient devenus amis, l'étant tous deux de M. Hume. Et si M. D... n'affirmoit pas qu'il ne connoît *nullement* M. Walpole , on auroit peine à croire que M. Hume ait négligé de procurer à son compatriote la connoissance & l'amitié d'un homme d'un aussi grand mérite que M. D... Peut-être aussi que ce philosophe , ne sachant pas le prix de ce qu'il refusoit , ne se fera pas prêté comme il le devoit aux avances qui lui auront été faites. En vérité, Monsieur , *je le plains sincèrement* de n'être pas lié avec M. Walpole. L'honnête , le conséquent M. Walpole , qui s'amuse innocemment à traduire en ridicule aux yeux de l'univers , un homme *qu'il n'a jamais vu ; qu'il ne veut point voir*, (de peur sans doute de perdre l'envie de le traiter de charlatan), & qu'il ne connoît que par l'éclat de sa célébrité , le bruit des disgrâces qu'il éprouve , & le titre d'ami de son ami M. Hume !

Le bienfaisant M. Walpole , qui sachant combien sa nation est facile à indisposer ,

lui peint ce même homme , *qu'il ne connoît pas* , comme un orgueilleux forcené qui préfère les horreurs de l'indigence à l'humiliation d'être fecouru par un Roi ; ou comme un fourbe qui n'ayant réellement pas befoin de fecours , affiche la pauvreté pour intéreffier la commifération des Princes , exciter leur libéralité , & fe ménager l'honneur des refus ; & cela , dans le moment où M. Walpole fait bien que les plus critiques circonftances forcent cet homme à chercher un afyle en Angleterre , fous les aufpices de fon ami M. Hume !

L'intrépide M. Walpole qui , bien sûr que , quoi qu'il faffe , les remords n'approcheront jamais de fon cœur , brave , avec la plus généreufe audace , l'opinion que le public prendra de fa conduite envers un infortuné *qu'il ne connoît pas* , que tous les honnêtes gens réverent , & qui a été recherché de fon ami M. Hume !

Enfin l'équitable M. Walpole , qui fe vanté d'avoir pour Jean-Jaques *le plus profond mépris* , *quoiqu'il ne le connoiffe point* , & fans favoir pourquoi ! Car il n'eft pas préfumable qu'il méprife profondément Jean-Jaques , parce que celui-ci a trouvé fa plaifan-

terie mauvaise, & s'est formalisé de la foiblesse de son ami M. Hume.

Il seroit original que le clair-voyant M. Walpole eût puisé dans les ouvrages de Jean-Jaques, *le profond mépris* qu'il a pour sa personne, & qu'en en indiquant la source à toute l'Europe, qui jusqu'à présent ne l'a pas vue, il sauvât Jean-Jaques du reproche d'hypocrisie, dont M. Hume, & ses adhérens s'efforcent de le noircir.

Vous auriez dit, Monsieur, que M. Hume ne raisonne pas avec toute la justesse qu'on attend de lui, quand il met en question page 11 de son Exposé, *si l'orgueil de Jean-Jaques est un défaut*; qu'il établit qu'en admettant l'affirmative, pour laquelle il paroît ne pas pencher, ce seroit *un défaut respectable*; & qu'il dit 8 lignes plus bas, *qu'un noble orgueil, quoique porté à l'excès, mériteroit de l'indulgence dans J. J. Rousseau*. Donc, selon M. Hume, la même qualité, chez le même homme & dans les mêmes circonstances, peut être à la fois l'objet de l'indulgence & du respect. C'est dommage que cet endroit peche contre la logique: car il me semble être, à d'autres égards, le mieux frappé de tout l'Exposé.

Vous auriez dit , Monsieur , qu'il n'y a point d'ame délicate qui ne soit blessée de l'ostentation avec laquelle M. Hume étale les prodigieux efforts qu'il a très-inutilement faits pour servir Jean-Jaques , jusqu'au moment où il engagea M. le général Conway à demander pour lui une pension au Roi : (succès que le caractère de ce Ministre a dû rendre bien facile) ; & qu'aussi-tôt que le sentiment fait place à la réflexion , on se demande à quoi servent donc , en Angleterre , le crédit , la réputation , la fortune même , puisque tout cela joint , chez M. Hume , à la plus forte passion d'obliger Jean-Jaques , n'a rien produit pour celui-ci ; & n'a valu à M. Hume même , que le prétexte de prendre un titre dont sa vanité s'alimente.

Vous auriez dit , Monsieur , que le choix des articles de la lettre de Jean-Jaques auxquels M. Hume répond , est un argument victorieux en faveur de Jean-Jaques. De plus ; que les affirmations de Jean-Jaques ne méritent en elles-mêmes pas moins de confiance , que les négations de M. Hume ; & qu'elles en méritent davantage , en ce que c'est vis - à - vis de M. Hume que Jean-

Jaques affirme , & que c'est vis-à-vis du public que M. Hume nie.

Vous auriez ajouté , Monsieur , à ce que vous dites sur la façon dont se termine la fameuse lettre du 10 juillet , qu'il faut que la crainte de faire une injustice ait un empire bien absolu sur l'ame de Jean-Jaques , pour qu'il lui restât encore *des doutes de la trahison de M. Hume*. En effet , lorsque questionné par M. Hume sur le compte de M. D... Jean-Jaques lui dit que ce savant étoit un homme *adroit & rusé* , M. Hume *le contredit* , & fit bien , *avec une chaleur dont il s'étonna* , parce qu'il ne savoit pas alors qu'ils fussent si bien ensemble. Leur intelligence s'est découverte , Jean-Jaques a donc la preuve que M. Hume fait défendre ses amis : fort bien. Sans parler des inexplicables infidélités dont Jean-Jaques se plaint relativement à ses correspondances ; de l'air de protection que M. Hume prend avec lui ; du peu d'égards qu'il lui marque , dans un moment où il lui en devoit tant , *puisqu'il lui rendoit de bons offices en matiere d'intérêt* ; & qu'il étoit naturel que ses compatriotes montassent leur ton sur le sien ; il souffre que les gens de lettres , sur qui il a une influence , dont il seroit

bien fâché qu'on doutât , déchirent Jean-Jaques dans les papiers publics ; il ne prend point à injure les outrages qu'on lui fait ; on calomnie Jean-Jaques , M. Hume *ne contredit* personne ; il reste étroitement uni avec tous les ennemis de son ami ; cependant, il s'emploie ouvertement pour lui , le produit , le flatte , le careffe ! J'ai bien pu préparer la conclusion ; mais , je ne saurois la prononcer, elle est trop dure.

Vous auriez dit , Monsieur , que les gens qui censurent aigrement quelques épithètes choquantes , que Jean-Jaques s'est permises dans sa lettre du 10 juillet , préoccupés de ce que cette lettre se trouve dans les mains de tout le monde , ne font pas attention qu'elle n'étoit pas faite pour y passer ; que ce n'est point Jean-Jaques qui l'a rendue publique ; qu'il ne pouvoit pas croire , ne regardant M. Hume seulement que comme un homme sensé , qu'elle le devînt jamais ; & qu'il est fort différent de se plaindre à un homme des sujets de mécontentement qu'on a reçus de lui & de ses amis , ou de mettre l'univers dans la confiance de sa façon de penser sur le compte de cet homme , & de ceux qui tiennent à lui ; & qu'ainsi

Jean-Jaques a pu dire tout ce qu'il a dit à M. Hume, sans déroger à l'horreur qu'il a toujours eue pour les personnalités.

Vous auriez dit, Monsieur, que c'est M. Hume, en divulguant le soupçon de Jean-Jaques, & non pas Jean-Jaques en le lui communiquant, qui force M. D... à paroître lié avec les éditeurs de M. Hume. Désagrément qui doit être bien sensible à un homme aussi scrupuleusement délicat, droit & honnête que M. D... Quelles gens ce sont, Monsieur, que ces éditeurs ! Le Ciel nous préserve qu'ils s'avisent de se faire auteurs !

Enfin, Monsieur, vous auriez dit, que la seule chose répréhensible dans la lettre de Jean-Jaques, est la confiance avec laquelle il avance que M. de Voltaire lui a écrit une lettre dont le noble objet est de lui attirer le mépris & la haine de ceux chez qui il s'est réfugié. Je ne conçois pas comment Jean-Jaques a pu attribuer à M. de Voltaire cet infâme libelle intitulé : *Le Docteur Jean Jaques Panfophe, ou Lettre de M. de Voltaire* ; & j'avoue que j'aurois peine à lui pardonner cette méprise, s'il ne l'avoit faite dans un tems où l'oppression de son cœur, devoit gêner la liberté de son esprit. Quoi ! parce

que M. de Voltaire fait quelquefois des méchancetés, en faut-il inférer qu'il fasse toutes celles que des méchans subalternes donnent pour être de lui ? Ce genre est si facile, & la prose de M. de Voltaire est si aisée à imiter ! Cette opinion est injuste : elle est même dangereuse ; car elle peut encourager les auteurs encore plus vils qu'obscurs, qui se plaisent à dégrader aux yeux du public, deux hommes fameux, l'un par son esprit & ses prospérités, l'autre par son génie & ses malheurs, qui partagent, quoiqu'inégalement, ses suffrages. Pour moi, je pense avoir de très-bonnes raisons pour croire que M. de Voltaire n'est point l'auteur de la lettre intitulée, *Le Docteur Jean-Jaques Pansophe*.

1°. Elle a paru sous son nom.

2°. On y relève de prétendues contradictions de Jean-Jaques. M. de Voltaire relever des contradictions ! Ah ! Monsieur, peut-on le croire sans s'écarter de l'opinion, sans doute appuyée sur des faits, qu'on a généralement de sa prudence ?

3°. On y accuse Jean-Jaques des vices les plus atroces ; & on l'en plaïsante, comme

on

on pourroit plaisanter M. de Voltaire d'une erreur d'histoire , de chronologie , de géographie , &c. &c. En pareil cas le ton léger n'est pas celui de l'amour de la vertu : & M. de Voltaire veut qu'on croye qu'il aime la vertu.

4^o. Cette lettre contient quelques platitudes , & des écarts d'imagination que M. de Voltaire pourroit se permettre au milieu de ses protégés ; mais qu'il se garderoit bien de donner sous son nom au public : car puisque M. de Voltaire écrit encore , il veut encore être admiré.

5^o. On a inféré dans cette lettre quelques phrases qui se trouvent dans les ouvrages de Jean-Jaques ; & que tout le monde reconnoît à force de les avoir lus. Mais elles sont si bêtement , ou si indignement défigurées , qu'elles ne peuvent avoir été mises dans cet état que par quelqu'un dont la tête est aliénée , ou dont le cœur est corrompu. En vérité , cela ressemble bien à M. de Voltaire , lui dont la justesse de l'esprit & la droiture de l'ame sont les attributs distinctifs ! Et puis , si M. de Voltaire pouvoit être soupçonné d'animosité contre Jean-Jaques , le moyen d'imaginer qu'il

fût assez gauche pour prouver, en altérant ceux de ses passages qu'il cite, qu'il est lui-même convaincu qu'on ne peut nuire à cet auteur, en le citant fidèlement ? Ah ! Jean-Jaques pour avoir tant étudié les hommes, vous connoissez bien peu l'homme dont il est question !

6°. Je fais bien que M. de Voltaire, dont la grande ame ne s'occupe que de l'intérêt général, s'embarrasse peu de faire pleurer celui à qui il parle, pourvu qu'il fasse rire ceux qui l'écoutent. Mais quand il veut faire rire aux dépens de quelqu'un, il s'attache à en saisir les ridicules, plutôt qu'à lui en supposer : son ironie est fine, & ses tournures ingénieuses. Or, tout le persiflage de la lettre dont il s'agit porte à faux ; & n'a ni sel, ni variété.

7°. Enfin l'auteur de cette lettre dit à Jean-Jaques, que *ses livres ne méritoient pas de faire tant de scandale & tant de bruit*. C'est comme s'il disoit que les puissances ecclésiastiques & séculières, qui se sont alarmées des livres de Jean-Jaques, n'ont pas le sens commun ; que le Public, sur qui les livres de Jean-Jaques ont fait tant de sensation, n'a pas le sens commun ; que le roi de Prusse,

qui ne connoît Jean-Jaques que par ses *livres*, & qui l'a ouvertement honoré de la plus spéciale protection, non-seulement à titre d'infortuné, mais à titre d'homme de mérite, n'a pas le sens commun. Eh ! Monsieur, sans compter ce que M. de Voltaire doit de reconnoissance aux puissances ecclésiastiques & séculières, au public, & au roi de Prusse ; comment M. de Voltaire, qui a tant de jugement, auroit-il fait une telle bévue ?

Ces raisons me suffisoient pour croire que M. de Voltaire n'a point fait *le Docteur Jean-Jaques Pansophe*, ni même la lettre (adressée à M. Hume) qui le précède dans une brochure qui vient de paroître, malgré le désaveu que cette lettre contient. Un désaveu ! C'est pourtant bien là le cachet de M. de Voltaire ! N'importe ; ces lettres ne sont pas de lui ; elles n'en peuvent pas être. Sans doute elles viennent de la même source qu'un autre libelle intitulé, *Confession de M. de Voltaire*, qui parut il y a quelques années, aussi sous son nom. Vous ne la connoissiez peut-être pas, Monsieur, cette *Confession*. C'est une pièce de vers, mal faite, & de mauvais goût ; mais pleine de choses si fortes, que

M. de Voltaire ne pourroit les avouer ; quand elles feroient vraies (ce qu'il faut bien se garder de croire,) qu'aux pieds d'un capucin, dans quelque violent accès de colique, qui rendroit sa profession de foi plus étendue que celle qu'on lui fait faire dans *le Docteur Jean-Jaques Pansophe*.

En vérité, Monsieur, il est bien malheureux que les loix ne sévissent pas contre ces monstres de méchanceté & de bassesse, qui, à la faveur des noms les plus imposans, exhalent le poison qui surabonde dans leur ame. La société du moins, aussi-tôt qu'elle les connoît, devroit en faire justice, en les écrasant de tout le poids de son mépris. Car à mon avis, qui n'est honnête homme qu'aux termes de la loi, n'a droit qu'au respect du bourreau.

Si je n'étois pas femme, je prendrois pour moi-même, le conseil que j'ai osé vous donner, Monsieur ; je me nommerois. Mais ce seroit me faire trop remarquer, que de me déclarer hautement pour un homme qui, dit-on, outrage mon sexe. Quoique je ne veuille point choquer ce sentiment, je suis bien éloignée de l'adopter ; je pense au contraire qu'il n'y a point

d'auteur qui nous traite aussi favorablement que Jean-Jaques, puisqu'en exigeant de nous une plus grande perfection, il prouve qu'il nous en croit susceptibles; & je trouve qu'il nous rend exactement justice, en disant de nous beaucoup de bien & un peu de mal.

Novembre 1766.





RÉFLEXIONS

*Sur ce qui s'est passé au sujet de la
rupture de J. J. Rousseau & de M.
Hume.*

DE toutes les scènes scandaleuses que la philosophie n'a pas empêché les philosophes de donner au public, aucune n'a autant enrichi les fastes de la méchanceté humaine, que la querelle qui divise M. Hume & J. J. Rousseau. Un homme assez froid sur cet objet, ou assez sage pour avoir dédaigné de lire les différentes brochures auxquelles il a donné naissance, ne pourroit jamais imaginer combien d'impostures on s'est permis de débiter contre Jean-Jaques; ou sous des noms empruntés, ou sous le masque de l'anonyme. Quand je dis que les accusations intentées contre ce grand homme sont des impostures, ce n'est pas que je puisse le démontrer incontestablement. Ne l'ayant suivi dans aucune circonstance de sa vie, cela me seroit impossible; je ne crains point d'en convenir. Je ne veux employer pour le

défendre , aucune des armes que je trouve odieux qu'on emploie pour l'attaquer. Non-seulement je ne dirai , mais même je n'insinuerai rien que de vrai. Je fais bien qu'en me renfermant dans ces bornes , que la probité ne franchit point , mes assertions seront peu faillantes ; qu'en m'expliquant de maniere à prévenir les équivoques , mon style manquera de rapidité. Mais qu'importe ? Ce n'est pas d'éblouir , qu'il s'agit ici , c'est de persuader. Quiconque s'occupe trop des intérêts de son amour-propre , n'est pas digne de soutenir ceux du mérite opprimé. Je crois , & je dis avec assurance que les accusations intentées contre J. J. Rousseau sont des impostures , parce que tout ce qui est avancé sans preuves contre un homme dont la célébrité peut exciter l'envie , doit être regardé comme tel ; parce que le caractère que ses accusateurs décelent dans leurs écrits , rend leurs dépositions suspectes ; enfin parce que les préjugés dans une ame honnête sont toujours en faveur de l'honnêteté d'un auteur dont la morale est saine ; & dont la conduite , sans doute rigoureusement observée par ses ennemis , ne leur

fournit pas la matiere d'un seul reproché sensé.

A chaque instant on voit éclore de nouveaux libelles , dans lesquels Jean-Jaques est peint avec les plus affreuses couleurs. Ses persécuteurs , que leur acharnement aveugle , ne s'apperçoivent pas que de semblables portraits déshonorent les pinceaux & non pas le modele. En effet , que résultera-t-il du ramas d'horreurs qu'on publie sur son compte ? Les esprits libres d'animosité & de jalousie ne se persuaderont jamais que , sincere jusqu'à tout sacrifier à l'obligation de dire ce qu'il croit la vérité , jusqu'à avouer ses défauts , ce qui est bien plus fort encore , Jean-Jaques soit en même tems assez consommé dans l'art de feindre , pour avoir joui jusqu'à cinquante-quatre ans de la réputation d'honnête homme sans la mériter. Réputation encore si respectable , & par conséquent si bien acquise , qu'aucun de ses ennemis n'ose l'attaquer à visage découvert. Que ceux qui savent de Jean-Jaques un trait opposé à la probité , qui lui ont vu faire une bassesse , qui l'ont convaincu de mensonge , le disent & se nomment : voilà

comme il convient d'accuser. Alors Jean-Jaques devra se défendre ; & s'il ne se défend pas , ou s'il se défend mal , on fera en droit de s'en rapporter à des accusations que son silence laissera subsister , ou que ses raisons ne pourront détruire. Mais , comment engager ses accusateurs à se montrer ? Que leur offrir en dédommagement de la honte dont ils se couvriroient en déclarant qu'ils ont l'ame assez noire pour supposer le vice , sous les plus éclatans dehors de la veru ? Et cela gratuitement : car enfin on ne conçoit pas que quelqu'un puisse être intéressé à nuire à Jean-Jaques ; il est évident qu'il a des ennemis ; mais on n'imagine pas comment il s'en est fait : on voit bien les effets de leur haine , mais on n'en sauroit soupçonner la cause. Jean-Jaques qui n'est avide ni de biens , ni de distinctions , n'a jamais dû croiser les vues de qui que ce soit : son éloquence qui s'est élevée avec tant d'énergie contre la dépravation générale , n'a jamais diffamé les mœurs , noirci le caractère , flétri l'honneur , ni déprisé les talens d'aucun particulier. Jamais les malheureux ne s'adressent à lui sans en recevoir quelque soulage-

ment ; ceux que la médiocrité de sa fortune ne lui permet pas de secourir de sa bourse , ne laissent pas d'avoir part à ses bienfaits ; il les encourage , les conseille , les plaint , les console. Personne n'exerce mieux que lui l'humanité qu'il recommande mieux que personne. Il fait , dans tous les genres , tout le bien qu'il peut : il n'en faut pas d'autres preuves que les regrets qu'il a laissés par-tout où il a fait quelque séjour. Je ne dis point ceci au hasard , je le tiens d'un homme d'une probité irréprochable & d'un mérite supérieur. Je le citerois s'il vivoit encore ; mais il n'appartient qu'à M. Hume d'en appeler au témoignage de gens qui ne sont plus.

Qui peut donc prendre à tâche de répandre l'amertume sur les jours d'un homme qui n'a provoqué la vengeance de personne ? Ah ! c'est l'envie ; on la distingue , parce qu'on ne la voit pas : cette passion la plus lâche de toutes , ne porte ses coups qu'à la faveur des ténèbres.

Qu'on ne m'oppose point que M. Hume & M. Walpole se sont montrés. Ce n'est point d'eux qu'il s'agit ici. D'ailleurs , je trouve que ces deux étrangers doivent

exciter plus de pitié que d'indignation. En effet, M. Hume séduit par des conseils insensés ou perfides, a fait une sottise qu'on doit d'autant plus volontiers lui pardonner, qu'à moins de le regarder comme un monstre, on ne sauroit douter qu'il ne l'expie par le plus sincère repentir; & le pauvre M. Walpole s'est acquis en dupe auprès de nous autres François, la réputation de méchant; puisque tout le mérite de la barbare plaisanterie qu'il s'est permise consiste dans la tournure, & que cette tournure n'est pas à lui. Quant à M. de Voltaire dont le nom a paru à la tête de deux mauvaises lettres, leur auteur n'en est que mieux caché.

De tant de libelles qui révoltent l'honnêteté, je ne veux aujourd'hui m'occuper que d'un seul; & je le choisis, non comme le mieux fait, mais comme le plus infâme. C'est celui qui est intitulé *Notes sur la lettre de M. de Voltaire à M. Hume*. C'est bien le plus noir, & le plus plat écrit qui ait jamais vu le jour. L'auteur y déraisonne d'un bout à l'autre; tantôt avec la plus insigne mauvaise foi; tantôt avec la pesanteur la plus affom-

mante ; tantôt avec la plus risible présomption. Enfin , mal-adroit au point de ne savoir pas orner des méchancetés du peu d'agrémens qu'il leur faut pour plaire , il s'avise de donner des leçons à un homme qu'il prend pour M. de Voltaire : cela est original. Voyons, en répondant à l'auteur de ces *notes*, si plus heureuse que lui , je pourrai , avec très-peu d'esprit , dire quelque chose de passable. Il ne faut pas beaucoup présumer de foi pour entrer en lice avec un tel adversaire ; de ce moment c'est à lui que je vais parler.

L'éditeur de vos remarques *déclare* ; Monsieur , *qu'elles sont d'un magistrat*. En vérité la dignité de leur ton répond bien à celle de ce titre ! Vous *magistrat* ! Peut-on calomnier à ce point la magistrature ! Quoi qu'il en soit , comme les *déclarations* sont devenues fort à la mode , & que je suis bien aise de *déclarer* aussi , je *déclare* que la *déclaration* de l'éditeur de vos remarques ne m'en impose pas. Je *déclare* de plus que quand vous seriez *magistrat* , je ne croirois pas vous en devoir plus d'égards ; par la raison qu'un *magistrat* qui feroit des libelles anonymes , se-

roit confondu , par son caractère personnel , avec les coupables que l'autorité attachée à sa place doit punir.

Monsieur de Voltaire dites vous , Monsieur , auroit dû citer le passage où *Jean-Jaques* dit qu'il lui faut une statue. Et pour étayer votre ingénieuse remarque , vous citez un passage où il ne le dit pas. Relisez-le , Monsieur , ce passage , & vous verrez , s'il vous est possible de bien voir , que *Jean-Jaques* pousse l'orgueil bien plus loin que vous ne croyez ; car la façon dont il s'exprime ne dit pas qu'il lui faut une statue , mais que cet hommage augmenteroit la gloire du gouvernement qui le lui rendroit. Au reste , Monsieur , M. de Voltaire (car pour vous c'est lui) , n'a pas dû se croire obligé de citer les passages de *Jean-Jaques* dont il parle ; il fait trop bien qu'il suffit de les indiquer.

Jean-Jaques dit du mal de tous les gouvernemens , à tort & à travers.

Dire du mal à tort & à travers , c'est , Monsieur , blâmer indistinctement ce qui est blâmable , & ce qui ne l'est pas. Or , comme il n'y a point de gouvernement quelque heureusement combiné , quelque

sagement conduit qu'il soit, dans lequel il ne s'introduise des abus, il ne se glisse des vices, vous auriez dû citer les bonnes choses que Jean-Jaques a censurées, & les gouvernemens où elles se trouvent.

On voit bien que s'il est sculpté, ce doit être dans la posture où l'on ne voit que la tête, & les mains d'un homme, dans la machine de bois élevée au milieu du marché de Londres.

Oh! pour le coup, Monsieur, je me tiens pour battue. Car que répondre à cette brutale atrocité, quand on ne veut pas dire quelle place mériterait d'occuper en personne, un homme qui en assigné une pareille à la statue de J. J. Rousseau?

Il fut accueilli à Paris avec quelque bonté: mais il se brouilla bientôt avec presque tous ceux auxquels il avoit obligation.

Vous ne donnez rien au hasard, Monsieur? Vous connoissez tous ceux qui ont accueilli Jean-Jaques? Vous savez au juste la valeur de tous les services qu'on lui a rendus? Vous avez tenu registre des traits d'ingratitude qui lui ont fait perdre la bienveillance de ses protecteurs?

J'admire tout ce que votre génie embrasse de d'étails.

On fait comment il sortit de la maison qu'un Fermier-général & madame sa femme lui avoient accordée au village de Montmorenci.

Accordée ! Quelle admirable exactitude d'expression ! *On fait*, non, Monsieur, *on ne fait pas*, vous ne savez pas vous-même comment se passa la rupture dont vous parlez. Si vous le saviez, vous le diriez : la disette rend économe ; vous ne perdriez pas un moyen d'intéresser. *On fait !* ne sembleroit-il pas que les procédés d'un particulier vis-à-vis d'un autre particulier, doivent faire un éclat qui pénètre par-tout ; que tout le monde ait sous sa main des éditeurs qui se chargent de publier une tracasserie de société (passe pour M. Hume) ; & qu'il faille sur un semblable objet, renvoyer le public à ses propres connoissances, comme s'il s'agissoit d'un événement fort important pour lui ? *On fait !* qui est-ce qui *fait* ce qu'il n'a pas vu ? Tant de petites considérations engagent à trahir la vérité, qu'il faut être bien hardi pour oser soutenir comme vrai, ce qu'on

ne fait que par ouï-dire : sur-tout lorsqu'il s'agit de choses que leur nature condamne à l'obscurité. *On ne fait point* si Jean-Jaques a perdu les bonnes grâces d'un ménage bourgeois : mais *on fait* qu'il a obtenu la protection d'un grand Roi : *on fait* qu'il jouit de celle d'un Prince, aussi respectable par l'étendue de son génie, que par l'élévation de son rang : *on fait* qu'un Maréchal de France, aussi recommandable par la beauté de son ame, que par ses dignités est mort son ami. Voilà ce qu'*on fait* ; parce qu'il est un ordre d'hommes dont la bienveillance a des effets remarquables.

Maison dans laquelle il étoit nourri, chauffé, éclairé à leurs dépens ; & où on avoit la délicatesse de lui laisser ignorer tant de bienfaits.

Vous devriez bien nous dire, Monsieur, comment ce *Fermier-général*, & *madame sa femme* s'y sont pris pour nourrir, chauffer, éclairer Jean-Jaques à leurs dépens, sans qu'il s'aperçût qu'il ne lui en coûtait rien. Cela me paroît être le chef-d'œuvre de l'adresse. A la vérité je ne conçois pas trop comment l'art qui a

pu soustraire leur générosité à la connoissance de celui qui en étoit l'objet, ne s'est pas étendu jusqu'à la dérober à la vôtre. Mais voici un léger correctif.

Ou du moins on lui fournissoit le prétexte de feindre de l'ignorer.

Ce correctif me fait penser que vous pourriez bien, Monsieur, nommer *bienfaits* ce que Jean-Jaques n'a pas pu recevoir à ce titre. Par exemple, si pendant le séjour qu'il a fait dans la maison de ce *Fermier-général & de madame sa femme*, il avoit employé de quelque maniere que ce fût ses talens pour leur utilité, personne ne pourroit appeller *bienfaits* un échange de services.

Il s'attira tellement la haine de tous les honnêtes gens qu'il est obligé de l'avouer dans sa lettre à M. l'Archevêque de Paris, pag. 3.
 « Je me suis vu, dit-il, dans la même
 » année recherché, fêté, même à la Cour :
 » puis insulté, menacé, détesté, maudit :
 » les soirs on m'attendoit pour m'assassi-
 » ner dans les rues ; les matins on m'an-
 » nonçoit une lettre de cachet ».

Je ne vois point, Monsieur, que Jean-Jaques avoue dans ce passage qu'il s'at-

Supplément. Tome XI. Z

tira la haine de tous les honnêtes gens. Il s'y plaint de s'être vu détesté; mais il ne s'y accuse point de se l'être attiré. Ces mots *honnêtes gens* ne s'y trouvent même pas : la Cour seule y est nommée, & comme elle n'a pas le privilege exclusif de contenir d'*honnêtes gens*, un homme qui a eu le malheur d'y paroître dans un point de vue défavantageux, peut posséder à juste titre l'estime & l'amitié de beaucoup d'*honnêtes gens*. Ce qu'il y a de sûr, c'est que si on rassembloit les amis que Jean-Jaques a dans Paris, on en composeroit la meilleure compagnie de cette immense ville. Au reste, Monsieur, il y a ici un compliment à vous faire, votre citation est presque fidelle. Mais à quoi bon cette lueur de sincérité qui va être obscurcie par les ténèbres du mensonge? Croyez-moi, puisque vous voulez faire le procès à Jean-Jaques, demeurez constamment attaché à l'usage qu'ont adopté ses ennemis; ne le faites jamais parler comme il parle.

On demande comment il se pourroit faire qu'il fût généralement maudit, détesté, sans

avoir fait au moins quelque chose de détestable.

Personne ne fait une si sottise question.

On ne croit point que Jean-Jaques soit généralement détesté ; ainsi on ne peut partir de cette opinion pour croire qu'il ait fait quelque chose de détestable. Mais , s'il étoit généralement détesté pour avoir fait quelque chose de détestable , la chose détestable qui le feroit généralement détester , seroit généralement sue ; & il n'y auroit point de question à faire. En vérité , Monsieur , vos raisonnemens sont aussi vicieux que vos motifs.

Si vous voulez bien , je ne répondrai pas à ce que vous dites sur la comédie & l'opéra de Jean-Jaques : cela ne vaut pas la peine d'être combattu. Il n'est seulement pas vraisemblable qu'un homme qui avoue une mauvaise comédie qu'on ne savoit pas être de lui , se donne pour auteur de la musique d'un opéra qu'il n'a pas faite. Passons à des choses aussi fausses , & plus graves.

On a très-mal instruit M. de Voltaire si on lui a dit que M. de Montmollin se piquoit de finesse & de délicatesse. C'est un

homme très-simple, & très uni ; à qui on n'a reproché que de s'être laissé séduire trop long-tems par Rousseau.

C'est vous, Monsieur, qu'on a très-mal instruit. M. de Montmollin trop fin pour se piquer de finesse, n'a de simple & d'uni que l'extérieur. Il est adroit, souple, pâtelin, circonspect ; & a plus d'esprit qu'il n'en faut pour n'être la dupe de personne. Je tiens ce portrait (que j'abrege) de gens qui le connoissent, & qui ont étudié sous ses loix. Jean-Jaques ne l'a point séduit : mais il n'a point séduit Jean-Jaques ; & voilà la source de leurs démêlés.

Non-seulement la déclaration de J. J. Rousseau contre le livre de l'Esprit, & contre ses amis (a), est entre les mains de M. de Montmollin ; mais elle est imprimée dans un écrit de lui, intitulé, Réfutation d'un libelle, page 90.

Voilà bien le plus criant abus qu'on ait jamais fait de la faculté d'écrire ! J'ai sous les yeux l'écrit de M. de Montmollin que vous citez, Monsieur. Ce ministre y raporte

(a) Je voudrois bien savoir ce que c'est que les amis d'un livre.

(depuis la page 82 jusqu'à la page 101 , ainsi la page 90 s'y trouve comprise) une lettre qu'il avoit écrite le 25 septembre 1762 à M. N. N. à Geneve , par laquelle il lui mandoit que dans une *conversation* qu'il disoit avoir eue le 25 août précédent avec M. Rousseau , au sujet de ses ouvrages , & sur-tout de son *Emile* , cet auteur lui avoit protesté « qu'il n'avoit » point eu en vue la religion chrétienne » réformée » mais qu'il étoit entré dans son plan trois objets principaux , dont le second étoit (je laisse à part les deux autres ,) « de s'élever non pas précisément , » directement , mais pourtant assez clairement contre l'ouvrage infernal de l'Esprit , qui , suivant le principe détestable de son auteur prétend que sentir & juger sont une seule & même chose : ce » qui est évidemment établir le matérialisme ».

Où avez-vous pris , Monsieur , que parler à un ecclésiastique avec toute la confiance qu'on présume qu'il mérite , & cela dans une conversation particulière , sur des principes établis dans un livre , lui dire qu'on a eu intention de les combattre , sans nommer ni le livre , ni l'auteur ,

c'est faire une *déclaration authentique* contre ce livre ; c'est se rendre *l'accusateur* de son auteur ; c'est *rouvrir des plaies qui saignent encore* ; c'est devenir coupable d'une *basse ingratitude*, d'une *envie secrète*, d'une *calomnie infâme* ? Où avez-vous pris tout cela ? Dans le desir de le faire croire aux autres. Mais ce desir ne vous réussira pas : vos moyens vous éloignent de votre but : ce n'est pas sur Jean-Jaques que vous dirigez l'indignation des gens de bien, c'est sur vous-même. Je pense assez avantageusement de M. Helvétius, pour croire qu'il rejette avec horreur, l'odieux & inutile appui que vous lui offrez. Cet homme équitable, & éclairé, dont l'exemple réfute les écrits, fait que des opinions inférées dans un livre sont abandonnées à la censure publique ; & que l'auteur n'a point à se plaindre de celui qui les relève, quand il ne cherche point à empoisonner ses motifs. Tout homme peut errer : c'est de son défenseur, & non pas de ses erreurs que M. Helvétius doit être humilié : la célébrité de son livre pouvoit les rendre plus dangereuses, que sa rétractation ne pouvoit être utile. Cela

ne fauroit être contesté. Jean-Jaques a donc bien fait de les combattre ; il ne feroit point blâmable de l'avoir dit à M. de Montmollin ; & M. de Montmollin ne feroit point blâmable non plus de l'avoir répété ; parce qu'on ne peut mal faire en mettant au jour une chose où il n'y a point de mal , que dans des circonstances où ne se trouvoient ni M. Helvétius , ni Jean-Jaques. Mais , qui vous a dit, Monsieur, que dans le compte que M. de Montmollin rend à son ami de ce qui s'est passé à cet égard , il se sert des mêmes termes dont Jean-Jaques s'est servi ? Pour moi, dans la quantité d'adverbes , & dans l'espece d'adjectifs dont la déclaration qu'il rapporte est surchargée , je ne reconnois point la maniere dont Jean-Jaques s'exprime : si elle contient ses idées , elles y sont revêtues du langage de M. de Montmollin , ce qui doit nécessairement les changer : sans cependant qu'on puisse taxer ce dernier de mauvaise foi ; parce qu'il est tout simple que la mémoire ne fournisse que la substance d'une *conversation* qui a été tenue un mois auparavant le moment où on en parle. D'ailleurs Jean-Jaques a

donné dans une note qui se trouve à la page 22 des *Lettres de la montagne*, un témoignage public de son estime pour M. Helvétius, qui le justifie pleinement des mauvaises intentions que vous osez lui imputer. A la vérité, ni M. Helvétius, ni *l'Esprit* n'y sont nommés : mais l'un & l'autre y sont si clairement désignés que, si cette note contenoit quelque accusation, ou seulement quelque sarcasme, Jean-Jaques seroit ingrat envers son *bienfaiteur*. La voici.

« Il y a quelques années qu'à la pre-
 » miere apparition d'un livre célèbre, je
 » résolu d'en attaquer les principes que
 » je trouvois dangereux. J'exécutois cette
 » entreprise quand j'appris que l'auteur
 » étoit poursuivi. A l'instant je jettai mes
 » feuilles au feu : jugeant qu'aucun de-
 » voir ne pouvoit autoriser la bassesse de
 » s'unir à la foule, pour accabler un
 » homme d'honneur opprimé. Quand tout
 » fut pacifié, j'eus occasion de dire mon
 » sentiment sur le même sujet dans d'au-
 » tres écrits ; mais je l'ai dit, sans nom-
 » mer le livre, ni l'auteur. J'ai cru de-
 » voir ajouter ce respect pour son mal-

» heur , à l'estime que j'eus toujours pour
 » sa personne. Je ne crois point que cette
 » façon de penser me soit particuliere ;
 » elle est commune à tous les honnêtes
 » gens. Si-tôt qu'une affaire est portée au
 » criminel , ils doivent se taire , à moins
 » qu'ils ne soient appelés pour témoi-
 » gner ».

C'est , Monsieur , d'après cette déclara-
 tion qui est bien de Jean-Jaques , qu'il
 faut juger sa conduite , & ses motifs :
 parceque Jean-Jaques n'est point un four-
 be ; & qu'il ne peut se méprendre sur ce
 qu'il pense , comme M. de Montmollin
 sur ce qu'il a entendu. Je viens d'établir ,
 Monsieur , qu'en supposant vrai l'exposé
 de M. de Montmollin , vous auriez fait
 une noirceur abominable en abusant de cet
 exposé pour charger Jean-Jaques de torts
 qu'il n'eut jamais , qui sont trop opposés
 à son caractere pour qu'il puisse jamais les
 avoir. Mais vous avez fait bien pis en-
 core : vous êtes parti pour l'accuser d'un
 écrit « *désavoué* par la vénérable Classe »
 dont M. de Montmollin est membre ;
 d'un écrit que M. de Montmollin , malgré
 tout son crédit , « n'a jamais pu faire im-

» primer *avec permission* »; enfin d'un écrit où M. de Montmollin rapporte « des entretiens qui n'ont jamais existé ». D'après cela, Monsieur, jugez-vous.

Les petits garçons & les petites filles lui jetterent des pierres.

Voilà le texte de cet article; en voici le commentaire.

Il est vrai qu'on jeta quelques pierres à J. J. Rousseau, & à la nommée le Vasseur.

Cela est vrai, Monsieur? Eh! comment le savez-vous? Je ne sache pas que d'autres que Jean-Jaques, & ses partisans l'ayent dit. Pourquoi les en croyez-vous? Vous savez bien comme on invente: qui vous assure qu'ils ne l'ont pas inventé? Je suis toujours étonnée de trouver de la confiance chez des gens qui n'ont pas le droit d'en inspirer.

Qu'il traîne par-tout après lui, & qui étoit sans doute la confidente de Madame de Wolmar.

En admettant votre supposition, Monsieur, il est bien digne de vous de faire un crime à Jean-Jaques de s'attacher une personne qui a consacré ses soins à une femme vertueuse qu'il adoroit. Car pour

que la nommée le Vasseur eût été la confidente de Madame de Wolmar , il faudroit que Jean-Jaques fût Saint-Preux. Mais cette supposition que vous avez la bonté de prendre pour une méchanceté, n'est qu'une balourdise; puisque malgré l'incertitude que Jean-Jaques s'est plû à laisser subsister sur ce point , sans doute afin de rendre la lecture de sa *Julie* encore plus piquante , tout le monde s'accorde à croire que ce charmant ouvrage est de pure imagination. .

Cela pouvoit avoir causé du scandale à Motiers-Travers (b), & avoir été l'occasion de cette grêle de pierres , qui n'a pourtant pas été considérable , & dont aucune n'atteignit le sieur Jean-Jaques , ni la le Vasseur. Il est naturel que l'extrême laideur de cette créature , & la figure grotesque de Jean-Jaques déguisé en Arménien , ayent induit ces petits garçons à faire des huées & à jeter quelques cailloux.

Vous ne connoissez point Mlle. le Vasseur , Monsieur , ou vous ne vous connoissez point en extrême laideur. Heureu-

(b) De petits garçons & de petites filles être susceptibles de scandale ! En Suisse ! Quelle pitié !

fement pour Jean-Jaques , que les charmes de sa gouvernante eussent fait affommer , si comme il n'en faut pas douter , on avoit proportionné la force des coups , à la grandeur du scandale ; Mlle. le Vasseur n'est pas jolie : mais elle a la physionomie honnête , le maintien décent ; & n'est du tout point faite pour exciter les *huées*. Quant à Jean-Jaques , si la figure d'un homme qui a vieilli dans l'étude , le travail , les chagrins & les souffrances , peut paroître *grottesque* parce qu'il a adopté un costume plus simple , plus commode , & en même tems plus noble que le costume françois , ce ne peut être qu'à des enfans , & à vous. Permettez-moi , Monsieur , d'observer en passant , qu'il ne vous échappe pas un trait qui ne décele le plus mauvais cœur du monde. Je me dois cette observation ; elle seule peut excuser la facilité de quelques-unes de mes remarques.

Mais il est faux que Jean-Jaques ait couru le moindre danger.

Il l'a dit cependant , pourquoi ne voulez-vous pas le croire , puisque vous vous en rapportiez à lui , il n'y a qu'un instant ?

Pourquoi ? c'est que destitué de principes ; indifférent sur la vérité & sur le mensonge ; sensible au seul attrait de nuire , vous avouez qu'un homme est digne de foi , ou vous niez qu'il le soit , selon que cela convient à vos perfides desseins.

Les lettres de la Montagne sont un ouvrage encore plus insensé , s'il est possible , que la profession de foi qu'il signa entre les mains de M. de Montmollin.

En vérité , Monsieur , vous faites bien de l'honneur à la piété , ou aux lumières de M. de Montmollin , en l'accusant publiquement d'avoir sur une profession de foi si insensée , qu'il est presque impossible que quelque chose le soit davantage , admis à l'acte le plus important de sa religion , un homme dont les opinions en matière de dogmes lui avoient été suspectes.

L'objet de cette lettre est d'animer une partie des Citoyens de sa patrie contre l'autre.

De quel droit décidez - vous que les intentions de Jean-Jaques sont diamétralement opposées à l'idée qu'il en donne ? Il désapprouve la démarche des Représentans ; il s'y est opposé de tout son pouvoir ; ses parens s'en sont retirés à sa sollicita-

tion. Il le dit, & personne ne le conteste. Est-ce là la conduite d'un homme qui veut déchirer le sein de sa patrie, sans autre intérêt que le plaisir de faire parler de lui, puisqu'il s'en étoit déjà retranché ? Est-ce à Jean-Jaques à rechercher la célébrité d'Erostrate ? Les *lettres de la Montagne* n'ont point donné lieu aux troubles de Geneve, puisqu'ils en font le sujet. Voilà tout ce que mon ignorance me permet de dire sur cet article. Aussi peu instruit que moi, Monsieur, que n'êtes-vous aussi circonspect !

Il dit aux Bourgeois de Geneve, page 136, qu'il a fait des miracles tout comme Notre Seigneur.

Eh bien ! A votre assurance, qui ne croiroit que vous dites vrai ? Rien n'est cependant plus faux que votre citation. Voici ce que dit Jean-Jaques page 136.

« Tout ce qu'on peut dire de celui qui
 » se vante de faire des miracles, c'est
 » qu'il fait des choses fort extraordinaires ;
 » mais qui est-ce qui nie qu'il se fasse des
 » choses fort extraordinaires ? J'en ai vu,
 « moi, de ces choses-là, & même j'en
 » ai fait ».

Or comme Notre Seigneur ne se vançoit point de faire des miracles ; qu'il en refufoit même à ceux qui ne vouloient croire en lui qu'à ce prix , ce n'est ni de Notre Seigneur , ni d'*œuvres* pareilles aux siennes que Jean-Jaques a prétendu parler dans ce passage.

Les lettres de la Montagne sont d'ailleurs d'un mortel ennui , pour quiconque n'est pas au fait des discussions de Geneve.

Je le favois bien que vous n'étiez pas *magistrat* : mais si quelqu'un pouvoit vous le croire , cette mal-adroite assertion suffiroit pour le détromper , car il n'y a pas un *magistrat* pour qui la seconde partie des *lettres* ne soit intéressante , & la première l'est pour tout le monde.

Elles sont assez mal écrites.

Pour cette fois , Monsieur , ce ne fera pas moi qui aurai l'honneur de vous répondre : ce sera un homme avec qui vous faites cause commune ; & je me rabats d'autant plus volontiers à la fonction de copiste , que j'ai le plus grand plaisir à mettre aux prises entr'eux les ennemis de Jean - Jaques. Dans une lettre adressée à la vénérable Classe , & dont M. de Mont-

mollin avoue l'existence (autorité par foïs respectable pour vous) l'auteur anonyme, après avoir fort maltraité Jean-Jaques sur son christianisme, s'explique ainsi sur sa politique, & sa façon d'écrire : « Comme
 * Citoyen, dans le second volume, il
 » mériteroit presque d'être canonisé par
 » les Etats républicains, bien loin d'en
 » être décrété..... Il poursuit l'esprit
 » tyrannique, la manie despotique dans
 » leurs derniers retranchemens ; démêle
 » leurs artifices les plus retorts ; sans que
 » la beauté enchanteresse de son langage
 » nuise, tant s'en faut, à la vigueur mâle
 » de son raisonnement ».

Emile est une compilation indigeste de passages de Plutarque, de Montagne, de St. Evremont, du Dictionnaire Encyclopédique, & de trente autres auteurs.

En ajoutant à ceux-là les seize que vous nommez plus bas, cela fait au moins cinquante-cinq auteurs. Il faut que vous soyez bien savant, Monsieur, que vous possédiez bien à fond cette quantité d'auteurs pour avoir reconnu dans *Emile* tous les principes, toutes les pensées, tous les raisonnemens qui leur appartiennent, au travers
 du

du vernis de fraîcheur que la magique plume de Jean-Jaques met sur tout ce qu'elle exprime. Pour moi qui n'ai que la science de Socrate, je ne fais point, je ne cherche point à savoir si Jean-Jaques a deviné, ou non, toutes les vérités qui se trouvent dans ses ouvrages. Bien plus capable de sentir que de critiquer, je m'en tiens à lui savoir un gré infini de les avoir mises à ma portée, en les réunissant sous un seul point de vue, & en les ornant des graces du style le plus attrayant.... Mais, je n'y saurois tenir, il faut, Monsieur, que je vous dise ce que je pense. Vous vous donnez-là un air d'érudition qui ne quadre ni avec les choses que vous dites, ni avec votre façon de les dire. Ne le devriez-vous point au *pédant*, très-*méprisable* assurément comme littérateur, qui a fait les *plagiats* de Jean-Jaques? Si cela étoit, en considération du service qu'il vous a rendu, vous devriez le traiter avec plus d'indulgence. Pardon, Monsieur, de ma sincérité. Mais nous autres anonymes, nous avons le droit de mentir & de dire vrai impunément. Nous nous le sommes partagé ce droit : je n'envie point votre lot :

trouvez bon que je fasse usage du mien.

Jean-Jaques suppose qu'il est chargé de former un jeune seigneur ; & au lieu de s'y prendre comme on fait dans l'Ecole militaire, qui est le plus beau monument du regne de Louis XV, il fait apprendre à son pupille le métier de menuisier.

Je suis forcée d'avouer que Jean-Jaques doit être bien honteux d'avoir sur cet objet, ainsi que sur la convenance des états dans le mariage, des idées aussi basses que le fameux Czar Pierre. Mais ne fait-il apprendre à son pupille que le métier de menuisier ? Toujours de la mauvaise foi, elle fait partie de votre essence.

Voici comment il fait parler le Vicaire Savoyard : « l'idée de création confond. » Qu'un être que je ne conçois pas donne » l'existence à d'autres êtres, cela n'est » qu'obscur & incompréhensible. Mais que » l'être & le néant se convertissent l'un dans » l'autre, c'est une claire absurdité ».

Non, Monsieur, ce n'est pas comme cela que Jean-Jaques *fait parler le Vicaire Savoyard* ; c'est comme ceci. « L'idée de » création me confond, & *passé ma por- » tée.* Qu'un être que je ne conçois

» pas donne l'existence à d'autres êtres ,
 » cela n'est qu'obscur & incompréhensible :
 » mais que l'être , & le néant se conver-
 » tissent *d'eux-mêmes* l'un dans l'autre ,
 » *c'est une contradiction palpable* , c'est
 » une claire absurdité ». De petites souf-
 tractions produisent de grandes différences ,
 Monsieur , vous n'en faites que parce que
 vous le savez bien : heureusement ceux
 qui me liront le savent aussi. Si la médio-
 crité pouvoit se douter de son insuffisance ,
 vous auriez consulté quelques personnes
 plus éclairées que vous ; certainement vous
 en connoissez , quoique sans doute vous
 n'en reconnoissiez pas : elles vous auroient
 épargné le ridicule d'appeller *galimathias*
 ce qui passe votre intelligence. Mais , Mon-
 sieur , vous qui avez lu tant de choses ,
 que ne lisez-vous les réfutateurs de Jean-
 Jacques : vous auriez vu qu'ils ne prennent
 point le passage en question pour du *gali-*
mathias : vous auriez vu , & cela est fort
 bon à voir , « qu'ils rendent justice à ses
 » talens ; qu'ils respectent les vertus mo-
 » rales dont il fait profession , qu'ils ap-
 » plaudissent au zèle qu'il fait paroître pour
 » les grandes vérités de la religion natu-

» ruelle ». Vous auriez vu qu'ils trouvent son style « élevé , brillant , nerveux , en-
 » chanteur », & non pas comme vous le trouvez, *déconfu , inégal , confus , & sans harmonie*. Ils le disent du moins ; & ce témoignage est d'autant plus avantageux à Jean-Jaques , qu'ils ne le lui rendent que pour se faire valoir eux-mêmes.

Il s'est trouvé des personnes assez simples pour croire qu'Emile est bien écrit.

Oui , des princes , des prélats , des militaires , des *magistrats* , des gens de lettres , des bourgeois , des femmes. Toutes les classes de la société renferment de ces imbécilles-là.

Si cela est le Télémaque l'est donc bien mal.

Bon Dieu , quelle conséquence ! Quant aux lettres de Jean-Jaques , selon vous , Monsieur , *conservées par hasard & livrées à dessein* par les héritiers de M. du Theil , je ne vous en parlerai point , parce qu'il y a sur cet objet des choses que j'ignore ; & qu'il ne faut pas que je dise celles que je fais.

Jean-Jaques conseille au Dauphin de France , au Prince de Galles , à l'Archiduc d'épouser la fille du bourreau.

Voici ce que dit Jean-Jaques sur les

convenances qui doivent déterminer le choix de tout homme qui veut se marier. « Je ne dis pas que les rapports conventionnels soient indifférens dans le mariage ; mais je dis que l'influence des rapports naturels l'emporte tellement sur la leur , que c'est elle seule qui décide du sort de la vie ; & qu'il y a telle convenance de goûts, d'humeurs, de sentimens, de caractères qui devrait engager un pere sage , fût-il prince , fût-il monarque , à donner sans balancer à son fils la fille avec laquelle il auroit toutes ces convenances , fût-elle née dans une famille deshonnête , fût-elle la fille du bourreau ».

Ce n'est point là donner un conseil , Monsieur ; c'est exposer son sentiment. Au reste , si les souverains ont droit au bonheur , ce sentiment si opposé à l'usage , est très-conforme à la raison & aux bonnes mœurs. Lorsque Pierre le Grand épousa Catherine , il n'étoit à la vérité pas prouvé qu'elle fût la fille d'un *bourreau* ; mais il n'étoit pas prouvé non plus qu'elle ne fût pas la fille d'un pendu.

Si elle est belle & honnête ;

Jean-Jaques exclud la beauté, & la laideur. Quant à l'honnêteté, elle est sous-entendue & il n'en parle pas.

Car c'est toujours l'honnêteté qui dirige Jean-Jaques.

Cela est vrai : feroit-ce pour cela que ses adverfaires & lui se rencontrent si rarement ?

Puisqu'il est permis à un Diogene subalterne & manqué (c) d'appeller jongleur le premier Médecin de Monseigneur le Duc d'Orléans.

Je ne dis point que M. Tronchin mérite le nom défobligeant qu'une inimitié réciproque, & certainement bien motivée de la part de Jean-Jaques, l'a porté à lui donner dans une correspondance qui devoit demeurer secrète ; mais je dis que l'honneur d'appartenir à un grand Prince ne donnant pas la science, & les vertus qu'il suppose, il est ridicule de produire le titre de M. Tronchin, dans une occasion où il ne s'agit que de son caractère.

Un médecin qui a été son ami, qui l'a

(c) Que ces épithetes sont heureuses & nobles !

visité, traité, qui a été au rang de ses bien-faiteurs.

Encore un bienfaiteur de Jean-Jaques ! que le ciel en soit béni ! Je ne croyois pas qu'il y eût tant d'heureux.

Il est permis à un ami de M. Tronchin de faire voir ce que c'est que le personnage qui ose l'insulter.

Dans ce cas-là, Monsieur, montrez à découvert les éditeurs de M. Hume, ce sont eux qui osent insulter M. Tronchin. Qu'eût été l'injure que Jean-Jaques lui dit, sans la confiance qu'ils lui ont donnée, en la rendant publique ? Rien du tout. Sur-tout montrez vous vous-même, si vous pouvez soutenir l'éclat du jour : car en vous disant *ami* de M. Tronchin, vous lui faites le plus sanglant outrage qu'il puisse jamais recevoir de personne.

La lettre au docteur Panfophe n'est point de M. de Voltaire, (Eh ! qui pourroit croire qu'elle en fût) ? voici son désaveu.

C'est ce qu'aucun de ceux qui connoissent la maniere d'être, & d'écrire de M. de Voltaire ne croira. Si jamais la bisarre fantaisie d'attribuer à cet agréable écrivain une lettre de votre façon vous refaisit,

prenez vous-y plus adroitement. Il est si aisé d'injurier quelqu'un qui se tait, de dater de *Ferney*, & de signer *Voltaire*, qu'on ne peut nous en imposer à si peu de frais. Indépendamment de ce que vous ne paroissez point fait, Monsieur le *magistrat*, pour être en relation avec M. de *Voltaire*, ce que vous lui faites dire suffit pour prouver que ce n'est pas lui qui parle..... Mais, ne me serois-je point trompée ? Il est difficile de vous lire sans se prévenir contre vous. Voyons, examinons cette lettre phrase à phrase : il ne faut rien donner à la prévention.

Je n'ai jamais écrit la lettre au docteur Panfophe, je m'en serois honneur si elle étoit de moi.

Il n'y a personne dont cette lettre ne déshonorât le caractère ; & elle ne peut faire honneur à l'esprit de personne. La preuve que son auteur le pense, c'est qu'il n'ose se nommer.

J'ai dû écrire celle que j'ai adressée à M. Hume ; comme M. Walpole & M. d'Alembert ont dû écrire de leur côté.

La circonstance n'obligeoit point également ces Messieurs à écrire. M. Walpole

devoit s'avouer coupable , M. d'Alembert devoit se justifier , mais M. de Voltaire devoit s'en rapporter à sa réputation.

Je méprise comme eux Rousseau.

Si M. de Voltaire méprisoit *Rousseau* ; il ne l'auroit pas dit ainsi : il auroit trop bien senti la conséquence de cette expression. De plus M. de Voltaire a dans le cœur je ne fais quel sentiment qui lui rend le mépris d'un usage presque impossible. Il ne méprise pas M. Fréron qu'il s'efforce de traiter avec le dernier mépris : comment mépriseroit-il *Rousseau* à qui jamais il n'en a osé marquer.

Les faits que j'ai cités sont vrais ; & j'ai fait mon devoir en les citant.

Quand les faits cités dans la prétendue lettre de M. de Voltaire seroient aussi vrais qu'ils sont faux , l'auteur n'auroit pas dû les citer , parce qu'ils sont étrangers à la question ; & qu'il n'est jamais du devoir d'un particulier , de se rendre publiquement le délateur d'un autre. Si quelqu'un trouble l'ordre de la société , c'est à la partie publique de le punir ; & à tout honnête homme de le plaindre.

Je me suis trompé sur les dates.

Comment M. de Voltaire se feroit-il trompé sur les dates, s'il avoit eu les originaux en main? Et s'il ne les avoit pas eus, est-il croyable qu'il s'en fût rapporté à la bonne foi, & à l'exaëtitude des copistes?

L'auteur des Remarques a raison en tout. Il n'y a jamais que l'agresseur & que l'imposeur qui ait tort.

M. de Voltaire a de trop bons yeux, pour n'avoir pas vu que la seconde de ces propositions détruit la première.

Dans les affaires qui intéressent la société, ceux qui confondent les offenseurs & les offensés n'ont pas raison.

M. de Voltaire a coutume d'écrire intelligiblement; & personne ne comprend ce que signifie cette phrase, placée comme elle l'est; ni à quoi elle a rapport. Plus on examine cette lettre, Monsieur, plus il devient clair que c'est votre ouvrage.

Il y a dans vos *Remarques* beaucoup de choses sur lesquelles la décence de mon sexe m'a imposé silence; beaucoup d'autres dont l'absurde fausseté est si évidente qu'il auroit été superflu d'en parler; beaucoup d'autres enfin auxquelles il n'y a rien à répondre, parce qu'elles ne disent

rien : comme vos puérides déclamations , vos grossières invectives , vos extravagantes réflexions , &c. &c. &c. Mais si je suis loin d'avoir répondu à tout , je le suis encore bien davantage , d'avoir répondu comme je l'aurois voulu à tout ce que j'ai relevé. Les défauts de cette réponse ne m'engageront cependant point à la supprimer. La cause de Jean-Jaques méritoit sans doute , une plume aussi éloquente que la sienne ; mais elle n'en avoit pas besoin , il ne falloit pas de grands talens pour persuader aux gens sensés , les seuls qu'une personne sensée ait en vue , que vos *Remarques* , Monsieur , sont le chef-d'œuvre de la méchanceté en démence : leur lecture seule produit infailliblement cet effet. Mais il ne suffit pas qu'on rende justice à Jean-Jaques , il faut encore qu'il le sache ; & voilà pourquoi j'ai répondu. J'ai voulu prouver à ce respectable infortuné , qu'il a plus d'amis qu'il n'en compte ; qu'il y a , outre celles qu'il connoit , des ames honnêtes qui lui doivent le développement des germes heureux que la nature avoit mis en elles ; dont , sur les plus graves objets , il a con-

verti les préjugés en principes ; pour quĩ ses ouvrages font une source féconde de lumieres & de consolations ; qui l'honorant comme leur bienfaiteur ; qui déplorent sans cesse le malheur de lui être inutiles. Enfin je veux , s'il est possible, que la considération de tout le bien qu'il a fait , le rende insensible à tout le mal qu'on veut lui faire.

Janvier 1767.

Fin du onzieme Volume.



T A B L E

DES MATIERES.

P ROJET pour l'éducation de M. de Ste. Marie.	Page 1
O RAISON Funèbre de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans.	37
L ES Prisonniers de Guerre, Comédie.	71
L ETTES à M. Dutens.	117
L ETTES à M. D..... B..... sur la réfutation du Livre de l'Esprit d'Helvétius, par J. J. Rousseau; suivies de deux Lettres d'Helvétius sur le même sujet.	133
S ENTIMENT des Citoyens.	165
L E Docteur Pansophe, ou Lettres de M. de Voltaire, &c.	175
L ETTRE sur J. J. Rousseau adressée à M. d'Es.....	206
N OTE du Journal Encyclopédique, &c.	281
L ETTRE aux Rédacteurs du Journal de Paris sur la Note précédente.	285
L A Vertu vengée par l'amitié, ou Recueil de Lettres sur J. J. Rousseau.	
I NTRODUCTION.	291

LETTRE à l'Auteur de la Justification de J. J. Rousseau dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume. .	323
RÉFLEXIONS sur ce qui s'est passé au sujet de la rupture de J. J. Rousseau avec M. Hume.	342

Fin de la Table.







